

Exp: COMPL BIBLIO
 BIBLIOTHEQUE SAINT-DONAT
 510, DESROCHERS, C.P. 790
 ST-DONAT, P.Q.
 JOT 2C0

JEAN GOUTU
 On trouve de tout
 ... même un ami

Bonne et Heureuse Année!
 à tous nos clients

CAMERA EXPERT PHOTOS **1 HEURE**
 Tél.: (819) 326-4504
 Fax: (819) 326-3019
 8, rue Hôtel de Ville
 Ste-Agathe-des-Monts
 Téliboutique **Bell**

VOLUME 23 - No 3
 28 pages
 Nouvelles de Saint-Donat,
 Notre-Dame-de-la-Merci,
 Chertsey, Entrelacs
 et régions

Journal Altitude



50 ¢ Saint-Donat, janvier 1995 2 CAHIERS



Plus de 150 km/h sur chenille

Pour une troisième année consécutive, les incondtionnels de la motoneige se sont donné rendez-vous à l'aéroport de Saint-Donat pour participer au Snodéo des Neiges sanctionné cette année par le Circuit de Courses Motoneiges du Québec (CCMQ). Une bourse de 8 000 \$ a été distribuée aux champions de la course d'accélération. Pour le plus grand plaisir des organisateurs, une abondante chute de neige a fait son apparition dans la région dès le début de ce traditionnel week-end à Saint-Donat.

(Photo: Altitude)

Dr Pierre Villeneuve o.d.
Optométriste
 afin d'y voir plus clair!

- Examen de la vue
- Verres de contact
- 424-3181
- 519A, Principale Saint-Donat

Rx Lunettes (fabrication rapide par des professionnels)
 Vaste choix de montures

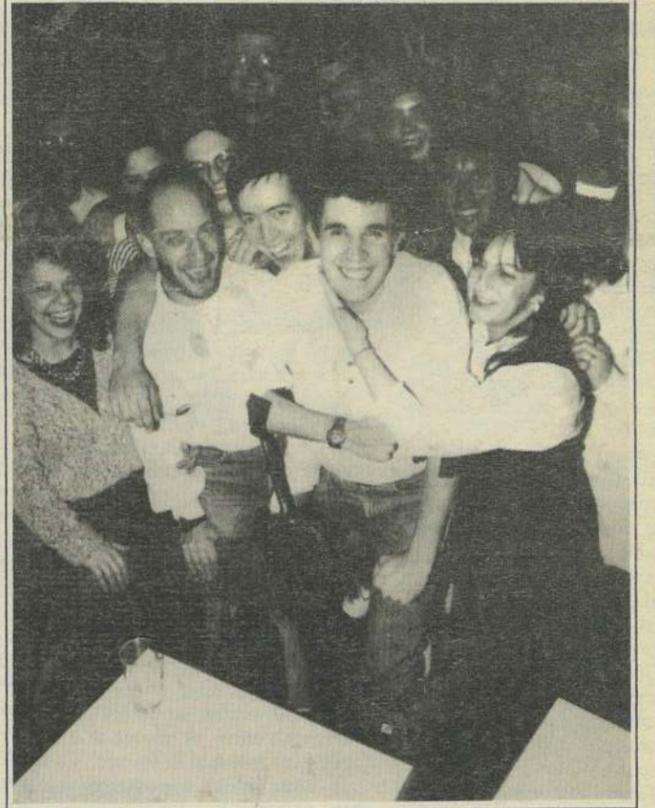
Québec veut suivre de près l'exploitation de la RITDM

PAR JEAN LAFORTUNE

Le ministre des Affaires municipales et ministre d'État au développement des régions, M. Guy Chevrette, a convié à ses bureaux de la Vieille Capitale, deux jours avant Noël, les maires des quatre municipalités copropriétaires de l'usine de traitement et de compostage des déchets domestiques de la MRC de Matawinie, située à Chertsey, pour les entretenir sur la gestion de la Régie intermunicipale de traitement des déchets de Matawinie (RITDM). Ces quatre municipalités sont Saint-Donat, Chertsey, le Canton et le Village de Rawdon. Au même moment, il faisait parvenir au président de la

RITDM, M. Réjean Neveu, maire du Canton de Rawdon, ainsi qu'aux membres du conseil de cet organisme, une lettre faisant état de diverses représentations formulées auprès du Ministère et touchant principalement à la situation déficitaire de la RITDM. Il leur a dit qu'il a confié au Service de la gestion financière et administrative de son ministère le mandat d'exa-

Soirée bénéfique réussie pour Boubou



Une centaine d'amis de Erick "Boubou" Charbonneau s'étaient réunis dernièrement au Pub St-Donat pour apporter leur support financier en vue de l'achat d'une prothèse articulée. Près de 1 000 \$ ont ainsi pu être amassés au cours de la soirée. On le voit ici entouré d'une partie de ses fans tous plus enthousiastes les uns que les autres.

(Photo: Altitude)

Achetez directement du patron
Desrosiers FORD
 Ste-Agathe
VENTES: OUVERT JUSQU'À 17h LE SAMEDI
 90, boul. Morin (Route 117) 1-800-567-6702

miner les conditions dans lesquelles sont conduites les affaires de la Régie. Le ministre Chevrette se dit préoccupé par les antécédents déficitaires des administrateurs de la RITDM. Il dit prendre pour acquis que les municipalités membres de la Régie adopteront pour l'année 1995 un budget équilibré, établi à partir d'une évaluation judicieuse et réaliste des éléments de recettes et de dépenses. M. Chevrette affirme que ses inspec-

suite en page 3

BEDARD ET BELAND
 tout au cœur de Saint-Donat
 Podium sports V&S

Une Heureuse Année 95
 tel est notre souhait
 L'équipe de Bédard et Bélard



ÉDITORIAL

Si j'avais les ailes d'un ange, je partirais pour... où ça?



Serait-il convenable de regarder une toute dernière fois vers l'arrière? Osons, ne serait-ce que quelques instants. Serait-il ensuite plus constructif d'aller de l'avant en bâtissant l'avenir sur des bases solides et constructives, étudiées à la loupe?

Le développement touristique et économique de Saint-Donat touche le fond du baril [il faut bien l'admettre et surtout accepter cette réalité], et ne pourra connaître des jours meilleurs que si la concertation, la volonté, le professionnalisme et la confiance ne font plus qu'un. Rappelez-vous quand les rues fourmillaient de monde et qu'on ne voyait jamais les mêmes têtes sur son passage. Les temps ont changé, les goûts ont suivi, et les exigences des visiteurs se sont raffiniées. Saint-Donat ne sera plus jamais ce qu'elle était jadis. Elle doit dorénavant afficher

une nouvelle image digne des temps futurs.

L'entité touristique commerciale qu'a toujours été Saint-Donat est en chute libre, jusqu'à preuve du contraire. Personne ici ne veut entendre dire que c'est pareil dans la municipalité de M. Tartampion. Dire que ça va quand même pas si mal serait bien mal venu.

Ce n'est pas parce que Saint-Donat est unique en son genre, de par sa géographie et sa vaste nature, qu'elle maîtrise bien son potentiel, puisque l'affluence y est rare. On peut alors se poser une question: Répond-elle aux exigences et aux attentes de la masse? Amener le monde chez nous est une chose, mais savoir le garder en est une autre. Connait-on vraiment bien Saint-Donat comme on connaît Orford ou encore Tremblant. Ces paradis du tourisme n'ont aucunement léziné sur leur promotion et, aujourd'hui, ils récoltent le fruit de leurs efforts. Comme quoi un investissement intelligent peut rapporter le gros lot.

Peut-on se vanter aujourd'hui qu'elle fait rouler d'envie ses voisines? Elle est différente, soit,

mais encore faut-il accepter ses différences et les exploiter à juste titre de façon à plaire à tous les groupes d'âge, aussi bien chez les permanents que chez les touristes, ces visiteurs précieux qui font vivre tout lieu touristique.

Les infrastructures sont malheureusement lourdement déficientes, et aussi longtemps qu'on gardera des oeillères, qu'on ne se fixera pas des buts bien précis, Saint-Donat restera une petite gamine qui cherche en vain son identité propre. Une redéfinition de ses attributs, une construction solide de ses infrastructures et une organisation à toute épreuve de ses dirigeants vers le renouveau seraient à prendre au sérieux. Même chose pour l'accueil et l'encadrement de nouveaux investisseurs touristiques "sérieux".

Si les villégiateurs et les touristes ne viennent plus en aussi grand nombre dans ce beau petit village, c'est qu'il n'y a tout simplement plus rien à offrir. Et si les résidents quittent les lieux avec un soupir de soulagement, peut-on vraiment les en blâmer? Les choses changent et évoluent. Les dirigeants ont-ils perdu le feu sacré?

Font-ils de la place aux jeunes de la génération qui les suit de près; ceux là-mêmes qui possèdent plus qu'un bagage intéressant en la matière et le potentiel pour développer un endroit comme Saint-Donat? Accepte-t-on leur aide ou les refoule-t-on catégoriquement aux oubliettes, simplement par peur d'avouer ses faiblesses?

Dans mes promenades à Montréal, histoire de prendre un bain de foule, on me demande souvent dans quel coin j'habite. "À Saint-Donat", leur dis-je, avec un air aussi pur que sa nature. "Où ça?", me redemandent-ils. Ils n'ont pas très bien saisi. Bon! Si je leur dis dans Lanaudière, j'aggrave la situation. Je leur réponds, tout de go, histoire de les replacer: "Saint-Donat se trouve à 20 minutes au nord de Sainte-Agathe, en empruntant la 329, vous voyez?" "Ah oui! Sainte-Agathe, je connais" ...

Vendre un produit, n'est-ce pas faire connaître ce qu'il est d'abord, pour mieux le faire aimer ensuite? Bonne Année 1995!

- Annie Lafortune

L'OPINION DU LECTEUR

La route du Parc: le ministre prend position

Monsieur Robert Thérien
Député de Bertrand
Monsieur le député,

La présente fait suite à vos missives du 27 avril et du 31 août dernier portant sur l'entretien hivernal de la route 125, située dans le parc du Mont-Tremblant.

Après l'étude de cette demande, il m'apparaît impossible d'y répondre favorablement pour des motifs concernant d'abord la sécurité des usagers mais aussi pour des raisons ayant trait à la Loi sur les parcs. L'étude de faisabilité réalisée par le ministère des Transports du Québec (M.T.Q.), qui nous fut remise le 3 novembre 1993, fait ressortir l'aspect "sécurité des usagers" dont voici les conclusions:

Dans l'état actuel, la route existante ne peut être utilisée avec sécurité durant l'hiver, principalement à cause de la difficulté d'y entasser la neige dans l'emprise très restreinte mais aussi à cause des fossés presque inexistant qui empêchent l'eau de s'évacuer lors de pluie ou fonte de neige. Le M.T.Q. évalue à 10 828 940 \$ le coût des travaux pour assurer l'entretien

hivernal de cette route.

Pour connaître la sécurité et assurer une circulation de transit en tout temps, le M.T.Q. évalue les coûts des travaux à 15 931 708 \$ incluant les honoraires professionnels. Le coût de l'entretien hivernal est estimé à environ 90 000 \$/année.

D'autre part, l'article 6 de la Loi sur les parcs stipule que:

"Le ministre a le contrôle et l'administration de tout le territoire compris à l'intérieur d'un parc". Il nous apparaît difficile, compte tenu de cette obligation, de nous départir de la responsabilité de cette route au bénéfice des municipalités concernées.

La route existante hors des limites du parc, dont le parcours couvre 48 kilomètres contre 73 kilomètres en transitant par le parc, me semble une alternative qui permettrait un meilleur accès à cette région au potentiel touristique élevé, et qui est actuellement très mal desservie. Je vous invite à examiner cette solution qui me semble mieux répondre aux besoins réels de circulation entre ces stations touristiques. Veuillez agréer, Monsieur le député, l'expression de mes sentiments distingués.

Jacques Brassard
ministre de l'Environnement
et de la Faune

Insectes piqueurs

M. Yves Paquin
Maire de Saint-Donat
Monsieur le Maire,

L'association pour la protection de l'environnement du lac Archambault (APELA) aurait voulu pouvoir consulter ses membres au sujet du contrôle des insectes piqueurs que la municipalité projetait d'effectuer.

La séance d'information pour les exécutifs des associations des lacs a eu lieu le 8 octobre. Les réponses aux questionnaires devaient parvenir à la mairie le 24 octobre et non le 30 octobre comme vous le prétendez. Ce cours laps de temps ne nous permettait pas de rejoindre les riverains de notre lac. En plus de nous dire que vous ne désirez pas connaître l'avis de l'exécutif de l'APELA, vous vous êtes arrangé pour rendre impossible toute consultation valable auprès de nos membres.

De plus, vous prétendez avoir fait un sondage, mais la façon de recueillir vos données ne correspond en aucune façon aux critères scientifiques reconnus.

Lorsqu'il y a un sondage, il y a toujours une procédure d'échantillonnage où toutes les personnes faisant partie de la population à l'étude ont une chance égale de participer. Les informations que vous avez recueillies ne rencontrent aucun critère scien-

tifique parce qu'une même personne aurait pu remplir plusieurs questionnaires, tandis que d'autres n'ont jamais eu accès, ni connaissance du fait que vous désiriez obtenir l'opinion de la population que vous administrez.

Agnès L. Beaudry
Présidente

L'Inter, un volcan qui sommeille

Dernièrement se réunissaient des représentants des différentes associations ainsi que des membres influents de notre société, rencontre ayant pour objectif de définir un plan d'action dans des sujets bien précis.

Un des sujets qui ont permis de développer bien des idées est celui du niveau des taxes. Au-delà du fait qu'un membre de l'ARLO (Association des résidents du lac Ouareau) a entrepris l'étude comparative du niveau de taxation des villégiateurs de plusieurs municipalités, les participants à cette rencontre ont émis des opinions pour qu'un jour, les élus municipaux et les membres de la Chambre de commerce tendent l'oreille.

Entre autres suggestions:

1- Demander à tous les membres des associations (plus de 800 membres) de compiler leurs différentes dépenses annuelles faites à NDM et à Saint-Donat de façon à démontrer que nous apportons des sommes importantes aux entrepreneurs et commerçants des environs. Une prise de conscience doit s'amorcer.

2- Faire un blitz d'achats d'un item à coût minime bien identifié, une journée précise, dans une commerce ciblé à l'avance, de façon à démontrer que la présence des villégiateurs est bien réelle.

3- Faire comprendre au pouvoir de NDM et de Saint-Donat, par le biais d'articles, que nous, les villégiateurs, avons permis et permettons que notre belle région se développe grâce à nos capitaux.

4- Si nos avenues ne sont pas suffisantes pour ébranler le pouvoir public, se rendre jusqu'à un boycott.

Bien sûr, les élus diront: "La préoccupation des taxes est un problème d'envergure provinciale". Mais ce ne sont pas les autres municipalités qui nous ont

plongés dans un tel déficit. Ce sont nos élus actuels et précédents qui sont responsables des remous vécus actuellement.

Les villégiateurs n'investissent pas à NDM et à Saint-Donat pour se préoccuper des tourments municipaux. Vous, les décideurs, êtes-vous conscients que les villégiateurs sont une masse importante de citoyens pouvant faire la promotion d'une région où il fait bon vivre, et surtout ne pas être étouffés par toutes sortes de tracasseries ou de projets de développement philanthropiques?

Notre région perd de plus en plus de sa noblesse. Pourquoi?

On entend trop souvent dire que les taxes sont nécessaires pour l'entretien des routes et le déneigement, mais que faisait-on il y a cinq ans; les routes existaient et il neigeait, et les taxes étaient plus basses. Il est bien difficile de faire la part des choses lorsque les enveloppes budgétaires s'entremêlent. Et si les villégiateurs ne payaient que pour les services reçus!

Bonne Année. Bonne réflexion.

L'Inter-Association
Association de la Vallée
Pimbina
Association des résidents du
lac Ouareau
Association des propriétaires
des lacs Barbeau et des
Aulnes

Vivre et laisser vivre... même avec des avions

Toute une assemblée du Conseil le jeudi 15 décembre dernier à Saint-Donat. Naturellement, notre aéroport municipal en était la vedette, comme la chose avait été prévue.

Toute une brochette de membres de l'ARLO (Association des résidents du lac Ouareau) s'était déplacée pour venir revendiquer des contrôles disciplinaires par nos élus sur notre aéroport, même la fermeture pure et simple de ce dernier. Comme si faire perdre le gagne-pain d'un instructeur pilote et d'autres personnes dans la période des Fêtes n'avait aucune espèce d'importance. Belle marque de compassion, c'en est édifiant!

Le Château Montcalm, La Cabouse, La Réserve (hôtel et

centre de ski) sont déjà fermés. Aussi bien fermer une autre activité de la collectivité économique de Saint-Donat.

Naturellement, il y eut de gros mots tels que "Têtes chaudes, égoïstes". Pour ma part, j'aurais qualifié les intervenants de l'ARLO d'alarmistes avec toutes ces exagérations.

Et qu'on vienne vous dire toutes sortes de choses comme: "Certains jours, on a dû quitter Saint-Donat pour écrire parce que c'est plus paisible à Montréal"; "...qu'il y a certaines espèces d'oiseaux qui ont disparu depuis l'ouverture de cet aéroport"; "...que des étudiants n'ont pu se concentrer dans leurs études"; "...que des jeunes ont pleuré à cause des vols d'avions trop bas"; "...que le bruit est intenable, étant la pire des pollutions". Ma foi, on se serait cru à Sarajevo!

Tout ça m'a rappelé les écologistes des clubs de pissenlits qu'on avait à Varenne il y a quelques années, lesquels ont réussi à gagner assez de temps avec leurs arguments de peur pour éventuellement faire avorter le projet Soligas de 380 millions de dollars pour l'amour des esturgeons jaunes pleins de mercure. Il n'y avait que 5 000 emplois en cause!

J'imagine que tous ces gens-là ne possèdent ni bateau, ni sea-doo, ni moto, ni motoneige et ne dérangent personne. Une chose dont je me souviens par contre, c'est que lors des premiers troubles et du vandalisme de l'aéroport, certains opposants avaient des bateaux presque assez gros pour y faire poser un ultra-léger.

J'ai discuté avec un de ces opposants après la rencontre et lui ai demandé ce qu'il pensait des fameux sea-doo qui tournent en rond un peu partout. Il m'a répondu qu'il leur lançait des cailloux. Avis aux aviateurs!

Non messieurs, non mesdames, ne vous leurrez pas: l'aéroport fait partie de l'essor économique et touristique de Saint-Donat. Il est là pour y rester et il sera asphalté un jour parce que le soleil et l'air, c'est fait pour tout le monde. On ne peut arrêter l'évolution normale d'une société.

Richard Bertrand
Saint-Donat

Journal Altitude

1359

Conception graphique, édition électronique
par Altitude Communications, Saint-Donat.
Imprimé par: Imprimerie Léonard inc.
Saint-Jovite (Québec).

Adresse postale:
Place Monette
426, rue Principale
C.P. 1350
Saint-Donat-Montcalm
(Québec) J0T 2C0

Une publication
COGEPLAN

Répertorié dans

CARD

(Canadian Advertising
Rates & Data)

Tél.: (819) 424-2610
Tél. résidence: (819) 424-3622
Fax: (819) 424-3615

Envoi de publication. Enregistrement n° 3099.
Toute reproduction de texte, photo ou publicité est strictement interdite sans autorisation écrite de la direction. Bien que toutes les précautions aient été prises pour assurer la rigueur des renseignements, le journal ne peut se tenir responsable des erreurs ou négligences et se réserve le droit de corriger ou rectifier les erreurs. Les opinions exprimées dans le Journal Altitude sont celles de l'auteur et n'engagent en rien la direction du Journal. Aucune lettre anonyme ne sera publiée.

Dépôt légal Bibliothèque Nationale
du Québec

Éditeur:
Martin Lafortune
Rédacteur en chef:
Jean Lafortune

Directrice
générale:
Marthe Lafortune

Responsable de
la rédaction et
journaliste:
Annie Lafortune

Responsable de
la publicité:
Nathalie Boussion



Saint-Donat est jumelée à Lans-en-Vercors



Nouvelles de la municipalité de Saint-Donat



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

À l'aube de cette année 1995, je désire vous transmettre mes vœux de Santé et de Bonheur. Je profite égale-

ment de l'occasion pour vous présenter une rétrospective des temps forts qui ont marqué notre première année de mandat.

1• Service de police municipale couvrant tout le territoire

de Saint-Donat et ce, 24 heures par jour.

2• Consultation pour l'achat d'un camion-incendie dont la majorité choisit l'option "payer comptant".

3• Problème majeur d'un puits de la

municipalité: l'urgence de la situation nous préoccupe; cependant tout rente dans l'ordre, nous ne manquerons pas d'eau.

4• Sondage concernant les insectes piqueurs: en ma-

rité, la population refuse le traitement proposé par la firme spécialisée.

5• Ouverture de l'hôtel de ville tous les samedis en matinée.

6• Les comptes de taxes seront payés en quatre versements.

Les mois qui viennent de s'écouler ont permis aux membres du conseil de mieux se connaître, de s'appropriser. Nous formons maintenant une équipe.

En regard de l'année 95, nous devrions entrevoir des jours meilleurs. Suite à des rencontres avec les propriétaires de l'Auberge La Réserve et du Château Montcalm, nous pou-

rons, semble-t-il, espérer un déroulement au cours de l'année.

Un nouveau projet de construction d'un complexe hôtelier devrait voir le jour près du Mont Garceau d'ici deux ans; les plans et devis sont en préparation.

Dans un même élan positif, j'aimerais formuler un vœu qui me tient particulièrement à coeur: que tous les Donatians (résidents permanents et de fin de semaine) s'épaulent et travaillent ensemble à l'épanouissement de notre municipalité et au mieux-être de ses citoyens.

Malgré, parfois, des divergences d'opinions, il est pos-

sible de s'unir au lieu de se diviser en vue d'apporter des idées nouvelles ou des solutions à certains problèmes qui nous touchent tous et chacun.

Pour terminer, j'aimerais souligner l'apport exceptionnel de groupes bénévoles qui contribuent au rayonnement de notre communauté. Vous êtes tous invités à vous joindre à ces différentes organisations.

Au nom des employés municipaux et au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une année de Paix et de Prospérité.

Le maire
Yves Paquin

Pas de projet-pilote de la route du Parc

PAR
JEAN LAFORTUNE

L'ouverture de la route du Parc du Mont-Tremblant durant la saison d'hiver 1994-95, route qui relie Saint-Donat au lac Supérieur et au Mont-Tremblant, n'aura pas lieu. C'est ce que vient d'annoncer le député Robert Thérien à la suite d'une fin de non-recevoir du ministre de l'Environnement, M. Jacques Brassard.

On se souviendra que M. Thérien, alors député de Rousseau dans le gouvernement libéral au pouvoir

avant les dernières élections, avait annoncé l'acceptation par son gouvernement d'un projet-pilote pour l'ouverture, pendant l'hiver, de la route 125 située dans le Parc menant au Mont-Tremblant. Cette annonce avait été faite aux membres de la Chambre de commerce de Saint-Donat à son assemblée générale annuelle en mars dernier.

Mais le 12 septembre dernier, les citoyens du Québec dé-



Robert Thérien

cidaient de changer de gouvernement, en reportant toutefois M. Thérien à son poste de député dans le nouveau compte de Bertrand dont fait partie Saint-Donat. "Je suis tout de suite intervenu auprès du nouveau ministre de l'Environnement afin de savoir

s'il était possible de mettre de l'avant le projet-pilote avec, bien entendu, la complicité de la municipalité de Saint-Donat", affirme Robert Thérien. Lors des démarches entreprises dans le passé, Saint-Donat était prête à assumer les responsabilités civiles de cette route afin d'en dégager le ministre et le Ministère.

Dans une lettre du ministre Brassard datée du 27 octobre dernier, le ministère retourne à une réponse de fonctionnaires qui recommandent que ce lien routier soit traité selon les normes d'une route provinciale, et non d'une route panoramique

comme le demandait le projet-pilote, souligne M. Thérien.

"Je conteste ce constat pour deux raisons, ajoute le député de Bertrand: un chemin asphalté n'est pas nécessaire pour permettre l'ouverture de la route pendant l'hiver, et la vocation panoramique de cette route ne nécessite pas les normes provinciales. Je trouve aberrant qu'on refuse de déléguer des pouvoirs aux municipalités qui sont prêtes à en assumer toutes les responsabilités." Tout en dénonçant ce refus, M. Thérien souligne que le Parti Québécois semble plus empressé à dépenser des fonds publics pour loger le premier ministre, à faire des consultations bidons, qu'à développer les régions.

RITDM...

suite de la page 1

teurs se pencheront, entre autres, sur les actes et décisions du conseil de la RITDM ainsi que sur les transactions de la Régie, sur les responsabilités et devoirs des élus et officiers municipaux, sur les livres et registres comptables et sur l'accessibilité des documents officiels et de l'information.

On sait d'autre part que depuis sa mise en chantier et son exploitation il y a quelques années, l'usine de gestion des déchets de Chertsey ne cesse d'engouffrer des pertes et que le compostage qui y est produit ne peut trouver preneur

sur le marché puisqu'il est de piètre qualité. Des remaniements majeurs au niveau de la direction de l'usine ont déjà commencé, et d'autres sont en vue au bureau de la Régie elle-même. La maison d'ingénieurs conseils qui suivait l'exploitation de l'usine de Chertsey vient d'être remerciée. C'est la société SNC-Lavallin qui prendra la relève. Enfin, on ne peut plus parler ici de projet pilote puisque de telles usines de traitement des déchets domestiques se multiplient autour de nous, notamment en Ontario et aux États-Unis.



FOYER ST-DONAT INC.
436 RUE BELLEVUE, CASE POSTALE 250,
ST-DONAT DE MONTCALM, QUÉBEC
J0T 2C0

*Le Conseil
d'administration, par la
voie du
Directeur général
M. Jean-Jacques
Lamarque, souhaite à
tous les usagers, leur
famille et à chacun des
employés et à leur famille
les meilleurs Vœux pour
l'année 1995*

UN GROS MERCI!

Un gros merci à toute l'équipe des pompiers de St-Donat pour leur intervention rapide lors de l'incendie de ma maison le 6 novembre dernier au Lac Provost.

Merci de votre rapidité, de votre excellent travail et de votre entière collaboration.

À St-Donat nous pouvons être fiers de notre équipe de Pompiers

Jocelyne Guillot
André Delisle et les enfants

**RÉADAPTATION PHYSIQUE
DES LAURENTIDES**




**PHYSIOTHÉRAPIE
À DOMICILE
SUR RENDEZ-VOUS:
(819) 424-4729**

Traitements remboursables par vos assurances

**À TOUS MES CLIENTS ET
AMIS, UNE TRÈS
HEUREUSE ANNÉE 95!**

Stéphanie Goupil, trp
responsable de la physiothérapie au
Centre de jour et au Foyer St-Donat



- * Vision des enfants
- * Dépistage du glaucome
- * Dépistage des maladies oculaires
- * Lentilles cornéennes
- * Laboratoire sur place

**Optique
Expert du Nord** **Rendez-vous 326-8121**

**Venez voir nos
spéciaux du temps
des Fêtes**



CHOIX DE 1300 MONTURES

La précision demande l'oeil d'un **EXPERT**
LABORATOIRE SUR PLACE (819) 326-8121
40, boul. Morin, Ste-Agathe-des-Monts

Les mines: de Chertsey vers le lac Ouareau (1)



PAR
CLAUDE LAMBERT

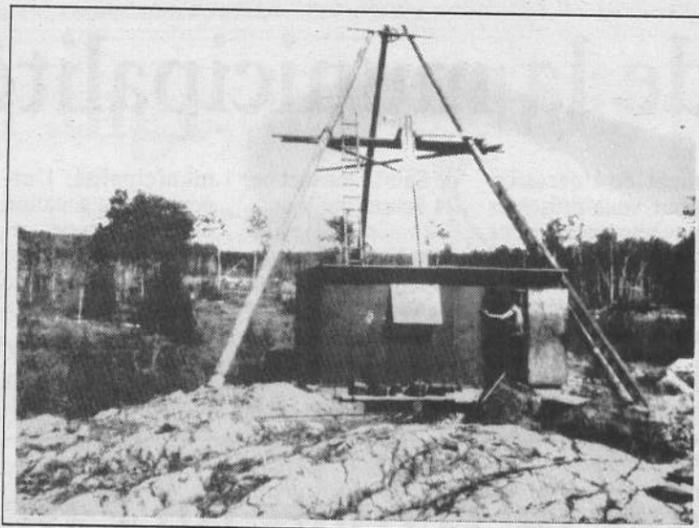
Voici le premier d'une série de trois articles portant sur les débuts de l'exploitation minière de Chertsey et de Saint-Donat, et l'inté-

rêt qu'elle a suscité chez ses habitants. Nous commencerons par jeter un regard sur la région de Chertsey, pour terminer avec la mine de silice de Saint-Donat.

On commence à entendre parler des richesses minérales du nord de la région de Lanaudière au début des années 1850, réalisées par la Commission Géologique du Canada. Celle-ci a été

créée en 1842 et a pour mandat d'effectuer des études sur le terrain afin de mesurer l'étendue des ressources naturelles du Canada, notamment des ressources énergétiques et minérales non renouvelables.

En 1852, une série de relevés le long des rivières L'Assomption et Ouareau est réalisée par le géologue James Richardson. À partir de la fin des années 1860, les journaux de l'époque font état de plusieurs découvertes de gisements miniers, dont la grande majorité ne rapportent pas grand chose. Entre 1885 et 1891, le Dr Frank D. Adams effectue une série d'explorations au nord de Montréal, s'étendant jusque dans notre région. Vers le milieu des années 1850, alors que la fièvre de l'or attire nombre de colons vers la Californie, dans la région on se



Montée sur un trépied et installée dans un petit abri, la "diamond drill", tige munie d'un diamant, extrait du sous-sol des échantillons de minéraux qui permettront d'évaluer les meilleurs endroits pour extraire la silice ou le quartz. Ces puits de sondage sont faits avec une inclinaison de 45 degrés. On remarque l'aspect dénudé d'une partie de la montagne.

demande: "Pourquoi ne pas chercher chez nous?"

Spéculateurs, apprentis minéralogistes prospectent les cantons du nord de la région Lanaudière. Aus-

si, Adams mentionne-t-il dans son rapport qu'il rédige en 1896 (sur les explorations de 1885 à 1891) qu'il y a 40 ans à Chertsey, sur le lot 11 du rang 4, on exploitait une peti-

te concession parce qu'on pensait y trouver de l'or. Cela s'avérait plutôt de la pyrite de fer (l'or des pauvres) et du quartz sans trace d'or ou d'argent. Dans le rang 5 sur le lot 15, vers 1866, une nouvelle concession est exploitée. On y dépense environ 11 000 \$ sur une période de trois ans. Les principaux travaux consistent en un puits de 35 pieds de profondeur. Le minerai est transporté à un moulin sur le bord de la rivière Ouareau. Lorsque Adams le visite, il est presque en ruine.

Dans sa description, il rapporte que ce moulin contient cinq

bocards (machine à broyer) ainsi que 10 bassins d'amalgamation (servant à extraire l'or ou l'argent au moyen du mercure). D'autres essais seront faits dans le canton de Chertsey, sans pour autant donner de résultats. Dans le rapport du géologue P.E. Côté de 1960 sur la région de Chertsey, ce dernier ajoute que "les habitants parlent encore d'or et mentionnent volontiers l'un la "mine à Aumont", l'autre "la mine à Patrick".

Malheureusement, on ne sait ce qui est arrivé par la suite. Mais au fait, comment fabrique-t-on la chaux et à quoi sert-elle? Dans des fours aménagés à cet effet, on chauffe le calcaire pendant trois jours et trois nuits pour obtenir une poudre blanche, légère et qui est sans odeur. On appelle cela "la chaux vive".

On utilise surtout la chaux comme désinfectant pour le blanchiment des murs d'habitations, des dépendances et des étables. Le lait de chaux s'obtient en mélangeant de la chaux vive, de l'eau bouillante et du sel. Le sel, selon certains, permet à l'enduit de ne pas craquelier, mais selon d'autres, il ne change rien au résultat. On ajoutera de la craie dans le mélange pour obtenir un blanc plus éclatant.

Pour une meilleure adhérence, certains y mêleront de la farine de riz et de la colle forte, d'autres y feront fondre du gras. Compte tenu que je n'ai pas de photos de cette époque sur l'exploitation minière, j'utiliserai des photos du début de la mine de silice à Saint-Donat pour ces articles. Le mois prochain, nous verrons des chercheurs d'or attirés par la Californie. □

Party féminin du temps des Fêtes au Montagnard

• TOURNOI DE POOL •

(16 participantes)

Félicitations aux gagnantes

- 1) Nadine Joanelle
- 2) Danielle Demarbre
- 3) Louise Légaré

MERCI AUX
COMMANDITAIRES



CENTRAIDE
GATINEAU-LABELLE-
HAUTES-LAURENTIDES

Remercie

Les milliers de donateurs qui nous ont permis de dépasser notre objectif de campagne 1994.

Merci

également à tous les sollicitateurs bénévoles

Marcel Bouchard

Président de campagne 1994
secteur Hautes-Laurentides

Aline Saindon

V. Prés. Labelle

Marie St-Pierre

V. Prés. St-Jovite

André Gagnon

V. Prés. St-Donat

Suzanne Piché

V. Prés. Ste-Agathe



Chaussures Daly enr.

Qualité à bon prix pour toute la famille

DÉMÉNAGÉ au 478 B, Principale,
Saint-Donat, Tél.: (819) 424-2409

*Nous vous remercions de votre
encouragement et vous souhaitons une
Année 95 des plus heureuses*

Pour leur voyage humanitaire

Véronic et Martin font la cueillette de bouteilles et de cannettes

Martin Fleurant et Véronic Denis rappellent à tous qu'ils feront la cueillette de bouteilles et de cannettes, de porte à porte, les dimanches 8 et 15 janvier 1995. Rappelons que ces jeunes Donatien partent à la fin janvier pour un long périple humanitaire au Pérou. Ils feront partager aux lecteurs du Journal Altitude leur expérience au fil des mois. □

Il est temps de s'inscrire au Club de curling St-Donat

Le Club de curling de Saint-Donat débute sa saison le 9 janvier, au Centre civique Paul Mathieu. Les directeurs Paul Perron, Yvan Brisson et Jacques Bouchard rappellent à tous ceux qui désirent faire partie des équipes, de s'inscrire dès maintenant. Tous sont les bienvenus. On appelle Yvan Brisson au 424-2644.

Les joueurs de curling se retrouvent chaque lundi de 18h30 à 20h00 et de 20h00 à 21h30. □



Robert Légaré et Normand Tellier vous assurent un hiver de tout confort...

Vous avez choisi le confort et l'économie du chauffage au mazout!

Et Esso pour être sûr d'avoir du service!

UNE FOIS TOUT COMPARÉ ESSO VOUS OFFRE PLUS

- Service de livraison automatique
- Programme de protection et plan budgétaire
- Location-achat (appareils de chauffage, thermopompes, chauffe-eau, chauffe-piscine)



1-800-363-3637

Confort au foyer

Pour en connaître davantage sur Picasso

PAR ANNIE LAFORTUNE

Ceux qui ne connaissent pas encore Picasso peuvent se rendre, jusqu'au 8 janvier, à la Galerie Barbeau-Molinari afin de découvrir quel artiste génial et polyvalent était cet homme.

On y expose 14 gravures sur cuivre que ce grand homme a réalisées en 1943, s'inspirant des vases grecs. Repiquées du livres *Grâces et mouvements*, ces plaques de cuivre font découvrir aux visiteurs que Picasso fit un retour marqué à la période rose et bleue, de style néoclassique, à l'âge de 55 ans. Il délaissa



Ronald Barbeau et Guido Molinari invitent grands et petits à l'exposition des œuvres de l'artiste exceptionnel qu'était Picasso.

quelque peu le cubisme, qu'il créa au début du siècle, pour se rapprocher d'un monde plus sensible, plus réel. Chaque

oeuvre dévoile une sensibilité et une douceur de par ses personnalités qui la font vivre.

Molinari est située à l'étage du magasin Barbeau et Garceau, rue Principale, à Saint-Donat.

La Galerie Barbeau-

L'Association libérale de Bertrand vient d'élire son nouvel exécutif

PAR JEAN LAFORTUNE

Les militants de l'Association libérale du comté de Bertrand étaient dernièrement à l'hôtel de ville de Val-Morin pour élire un nouvel exécutif et rencontrer leur député, Robert Thérien, invité d'honneur à cette occasion.

Ce nouvel exécutif se compose des membres suivants: François Marion, de Sainte-Agathe, président; Stéphane Corbeil, de Sainte-Adèle, et Denise Lavoie, de Val-Morin, vice-présidents; Estelle Ouellet, de Sainte-Marguerite, secrétaire; Yves de Carufel, de Sainte-Adèle, trésorier; Sylvie Parent et Martin Jolicoeur, de Sainte-Adèle, conseillers (jeunes); Josiane Deslauriers, de Sainte-Agathe, vice-présidente (jeunes).

Un représentant de chaque municipalité a éga-

lement été élu sur l'exécutif de l'Association. Il s'agit, entre autres, de Benoit Provost à Saint-Donat; Lucette Roy de Notre-Dame-de-la-Merci, et de Joan Laïcy et Gérard Dionne à Entrelacs. Le poste est vacant à Chertsey.

Robert Thérien a remercié publiquement ceux qui ont accepté les tâches qui leur sont confiées. Il a constaté la solidarité de ses militants et leur ardent désir de travailler, lors du prochain référendum, afin que le Québec puisse demeurer à l'intérieur de l'union canadienne.

Il en a profité pour écorcher quelque peu le nouveau gouvernement Parizeau, notamment au chapitre du tourisme. "Lors de son discours inaugural, a dit M. Thérien, M. Parizeau n'a fait aucune mention concernant la deuxième plus importante industrie au Québec et la première dans notre comté, le tourisme."

Le Bloc et le PQ complètent l'arrimage en vue des consultations régionales

Les députés de la région de Laurentides du bloc et du Parti Québécois se sont réunis dimanche, le 11 décembre dernier à l'Auberge Best Western, de Saint-Jérôme, afin de préparer la mise en place de la Commission régionale de consultation sur la souveraineté.

Rappelons qu'en vertu de l'avant-projet de la loi sur la souveraineté du Québec, des consultations publiques sont prévues dans 16 régions du Québec. Dans la région de Laurentides, la période de consultation débutera le 6 février 1995.

Aussi, la députation régionale du Bloc et du Parti Québécois invite tous les citoyens, les groupes et organisations à préparer des mémoires et des propositions afin de faire valoir leurs opinions et leurs visions d'un Québec souverain.

Enfin, dès que le secrétariat de la Commission régionale sera mis en place, de plus amples informations seront fournies sur les modalités de participation aux travaux de la Commission de même que sur les lieux, dates et heures de la tenue des séances publiques.

Nomination à la Société Alzheimer

M. Alain Richer, président, est heureux d'annoncer la nomination de Mme Gisèle Péclet, de L'Annonciation, au conseil d'administration de la Société Alzheimer des Laurentides.

"Connaissant son implication dans le milieu, a dit M. Richer, nous sommes assurés d'un gain au sein d'une équipe dynamique qui consacre temps et énergie au soutien des personnes aux prises avec la maladie d'Alzheimer."

M. Richer se joint à tous les membres du conseil et aux employés pour souhaiter à tous ses meilleurs voeux de santé, de bonheur et de paix pour la Nouvelle Année.

La prochaine rencontre de café-échange Alzheimer aura lieu le 26 janvier, de 19h30 à 21h30, au Centre de jour du Foyer St-

Donat, 430, rue Bellevue.

Club de l'Âge d'Or de St-Donat

En ce début de la nouvelle année 1995, la direction de l'Âge d'Or de Saint-Donat offre à tous les membres une Bonne et Heureuse Année.

La secrétaire Michelle Robert rappelle que les activités reprennent le 5 janvier et que le bingo mensuel aura lieu les 12 et 26. Il ne faudra pas manquer le mardi et le jeudi de la pétanque et le jeu de la marelle, et le jeudi soir la partie de cartes.



être humain
ne vit pas
que de pain

Merci de votre confiance.

La recette de notre succès, c'est vous qui nous l'inspirez. Car avant tout, c'est pour vous que nous boulangeons. C'est pourquoi nous avons de plus en plus de pain sur la planche. Rien ne nous fait plus chaud au coeur que de vous voir venir et revenir chez nous.

Et comme votre confiance est un ingrédient essentiel de nos nouveaux produits, il nous est très stimulant de toujours chercher à vous surprendre et à vous plaire.

Pour ces raisons, mais surtout parce que nous ne pouvons concevoir notre métier sans le plaisir d'échanger avec vous et de bien vous servir, nous tenons à vous dire merci et à vous souhaiter une année remplie de santé et de bonheur!

Bonne et heureuse année!

**LA BOULANGERIE
SAINT-DONAT**

La mie... du village!

413, rue Principale, Saint-Donat

(819) 424-2220



Le Club de ski de fond de St-Donat a fait connaître son programme de réalisation

PAR
ANNIE LAFORTUNE

Il y a eu rencontre sous forme d'un 5 à 7 du Club de ski de fond de Saint-Donat, au Mont Garceau, à laquelle le président André Gagnon a fait connaître aux quelques personnes présentes les activités du Club et les infrastructures existantes.

Cette rencontre s'adressait particulièrement aux commerçants de Saint-Donat puisqu'on compte principalement sur eux pour vendre ce produit touristique. Le président a d'abord fait l'inventaire des différentes pistes de ski de fond que l'on trouve sur le territoire donatien. Quatre sites peuvent maintenant accueillir les skieurs de toutes catégories.

La piste accréditée La Donatienne est l'endroit par excellence pour les rendez-vous familiaux. Petits et grands peuvent faire glisser leurs skis sur cette piste longue de 10 km. Avec ses 6 km en forêt et ses 4 km sur

le golf, tout skieur, qu'il soit débutant, intermédiaire ou expert, y trouvera sûrement son compte. On l'emprunte à partir du Parc des Pionniers où une salle d'accueil, un stationnement à proximité et une aire de récréation familiale (patinoire, glissade) ont été pensés et installés en fonction des visiteurs. L'entrée est à l'honneur, c'est-à-dire que chaque utilisateur peut, pour participer au financement du Club de ski de fond de Saint-Donat, réserver son petit canard (en plastique) en vue de la course qui se tiendra à Pâques, en avril 1995, sur le lac Ouareau, à l'Auberge St-Guillaume.

La nouvelle venue est la piste des Sommets. Nichée au sommet du Mont Garceau, celle-ci s'adresse aux skieurs avertis, soit de catégorie intermédiaire. Cette piste est accessible soit par le Mont-Garceau, en empruntant les remontées mécaniques, ou par l'Auberge St-Guillaume, 16 km

plus loin. Son corridor central, large de 9 mètres, a été conçu pour le pas de patin, et le tracé pour le pas alternatif. On y trouve La folle descente, d'une longueur de 4 km, et Les Sommets, longue de 12 km. Aller-retour, la piste des Sommets fait 32 km de long. Avis aux grands sportifs! L'accès pour la journée est de 7 \$. On peut se procurer un laissez-passer pour la saison au coût de 70 \$, en s'adressant au Mont Garceau.

Le Parc du Mont Tremblant est sans nul doute avantageusement connu pour ses pistes de ski de fond. De facile à expert, 1,9 km à 17,1 km, tous les skieurs de fonds y trouvent leur compte. L'accès est de 6 \$ pour les adultes et de 4 \$ pour les enfants.

Peu connue auprès des skieurs de randonnée occasionnels, la Montagne Noire l'est peut-être plus auprès des experts. Son circuit de ski nordique de 6,4 km est accessible en empruntant le chemin Régimbald, par la

329, jusqu'aux panneaux d'interprétation du sentier l'Intercentre. L'accès y est gratuit. Pour les plus téméraires, la piste de 40 km qui conduit au Lac supérieur s'avère tout un défi à relever!

Coût des infrastructures

Pour la piste des Sommets, les coûts d'implantation s'élèvent à 110 610 \$ (subventions et autres). Les coûts d'entretien atteignent les 17500 \$. M. Gagnon a d'ailleurs précisé que pour que la piste soit rentable, il faut qu'il y ait 175 skieurs par semaine pendant 14 semaines.

Quant à La Donatienne, les coûts d'implantation frôlent les 65 000 \$ et les coûts d'entretien s'élèvent à 9 000 \$.

Cet hiver, le Club de ski de fond organisera plusieurs activités comme les randonnées pleine lune (janvier et février 1995), les activités et rencontres familiales, les leçons et activités pour

enfants à l'école Jack Rabbit, l'atelier d'entretien d'équipement et de fartage, l'atelier sur la tenue vestimentaire et les accessoires utiles, et bien sûr l'activité la plus attendue est la course de canards qui a lieu en avril 95. Plus de 2 500 canards sont déjà en vente. On peut se pro-

curer des billets à la Chambre de commerce et ailleurs. La course de canards est une forme de financement du Club de ski de fond de Saint-Donat.

Au cours de la présentation, les quelques commerçants présents ont souligné aux organisateurs qu'une campagne de publicité de-

vrait être mise sur pied afin de faire connaître Saint-Donat et ses sentiers. M. Gagnon, le président du Club, a acquiescé en disant que la publicité et le marketing sont des éléments très importants.

Le président de la Chambre de commerce a, à son tour, répliqué en ajoutant que "le produit est maintenant dans vos mains (les commerçants) et que c'est à vous d'en faire la publicité."

Un autre intervenant a ensuite deman-

dé aux organisateurs ce que Saint-Donat avait de plus à offrir qu'une autre station touristique qui possède ses pistes de ski de fond. "On a le produit", a répondu la directrice de la Chambre, Sylvie Villeneuve.

"Bref, de dire l'un des organisateurs bénévoles, la balle est maintenant dans votre camp. Nous nous sommes occupés du financement et de l'entretien des pistes, c'est à vous de jouer maintenant pour que ça fonctionne." □

Les Optimistes de St-Donat remettent 400 \$ à la classe de 4e année primaire



Le Club Optimiste de Saint-Donat remettait dernièrement un chèque au montant de 400 \$ à la classe de 4e année primaire de l'enseignant Jovln Rouleau. Ce chèque est offert pour le voyage à Québec que les élèves feront les 10 et 11 juin prochain, dans le cadre du cours de science humaine qui porte sur l'étude du Québec. On aperçoit, à l'extrême gauche, le président du Club, Michel McNicoll, et à l'extrême droite, Jovln Rouleau, accompagnés des jeunes de la classe de 4e.



**élecâble
St-Donat inc.**

AVIS AUX ABONNÉS

TÉLÉCÂBLE ST-DONAT INC. n'a pas augmenté son tarif en 1994 et ne prévoit pas le faire avant septembre 95.

Nous n'offrirons pas les nouveaux canaux R.D.I. (Réseau d'information en langue française) et le canal D (Divertissement) pour les raisons suivantes:

Le coût très élevé 0.93¢ pour R.D.I.

0.68¢ pour le canal D

et de plus le CRTC nous obligeait à imposer le canal R.D.I. à tous nos abonnés. Ces nouveaux canaux auraient entraîné une augmentation d'environ 2,00\$ par abonné, par mois.

Cette décision fut prise en tenant compte de l'opinion de nos abonnés lors de différentes rencontres et discussions. Votre opinion est importante pour nous.

Notre clientèle est composée d'un pourcentage élevé de résidents de fin de semaine et de personnes âgées qui ne désirent pas s'offrir de nouveaux services et d'une hausse de tarif pour le moment.

À la suite de ces réflexions, **TÉLÉCÂBLE ST-DONAT** n'offrira pas dans l'immédiat ces deux services. D'ici quelques mois il sera plus facile de connaître la qualité et la valeur de ces nouveaux réseaux; et si votre intérêt est suffisamment élevé nous en tiendrons compte.

Par esprit d'amitié et en appréciation pour l'encouragement que vous nous avez prodigué au cours de l'année nous profitons de cette occasion pour vous exprimer nos meilleurs Voeux de Bonne et Heureuse Année.

Deux jeunes entrepreneurs à l'assaut des marchés

(BL)- Ils n'en sont qu'à leurs débuts en tant qu'hommes d'affaires, mais Richard Provost, de Saint-Donat, et Benoît Falardeau, de Lavaltrie, démontrent déjà de quel bois ils sont capables de se chauffer. Leur entreprise, Germinecence, se spécialise dans la production de germe de tournesol biologique qui, par sa forte teneur en éléments nutritifs et en vitamines, peut remplacer à peu près n'importe quel légume vert. On sent que la demande se fait pressante sur les marchés locaux et nationaux. Leur carnet de commandes dépasse déjà leur capacité de production et, le plus cocasse, c'est qu'ils n'ont pas encore commencé à produire à grande échelle.

Ces deux adeptes de productions biologiques produisaient déjà le germe de tournesol pour leur consommation personnelle. Un jour leur vint l'idée de tenter de commercialiser ce qui leur semblait être un produit pouvant répondre aux nouvelles exigences des consommateurs. Appuyés dans leurs démarches par la Corporation de Développement Économique de la Matawinie et son représentant Benoît Lafortune, ils réussissent à obtenir du ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) le financement à long terme dont ils ont besoin pour démarrer. Cet organisme leur a même fourni une partie des plans et des devis techniques pour la construction de leur bâtiment thermique. La Banque Nationale de Saint-Donat a aussi participé au financement.

Fortis de ce premier appui, ils dénichent un terrain dans le Canton de Rawdon qui leur offre le tout presque sur un plateau d'argent. Cette municipalité avait depuis quelques années élaboré, dans son plan d'urbanisme, l'établissement d'une zone spéciale où les entreprises manufacturières et commerciales pourraient s'installer à peu de frais près de grands axes routiers, et qui ne nuirait pas à la vocation touristique des environs.

Pour ajouter à ces débuts prometteurs, Richard Provost et Benoît Falardeau viennent d'apprendre que leur germe de tournesol vient d'être sélectionné par l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ) qui, soit dit en passant, reçoit une des meilleurs cotes internationales, afin de créer une série de plats qui le mettra en valeur.

La compagnie Kraft Foods leur a même présenté une offre qu'ils n'ont pu refuser. Quand on parle de persévérance, on ne peut que souligner les efforts de ces deux jeunes entrepreneurs. Ce pourrait être le début d'une longue carrière remplie de succès. □



Figure changeante de la rue Principale

Caroline Langlais et Yvo Duo (notre photo) inaugureront leur nouveau salon de bronzage soleil Détente le 20 décembre dernier, au 578 B, rue Principale à Saint-Donat. Ce nouveau commerce est situé dans les locaux de l'ancien salon O'Frizon.



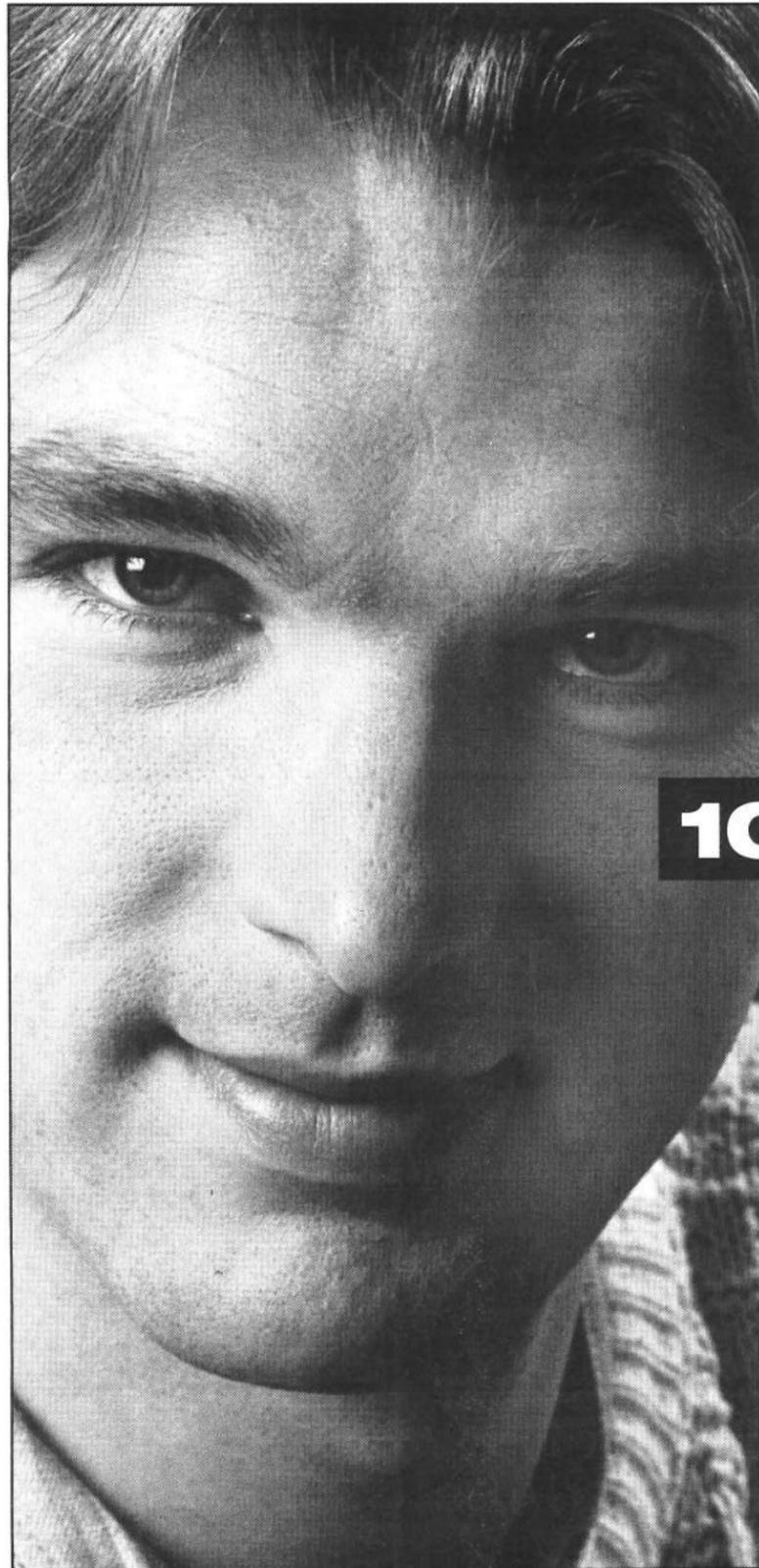
BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

LE NOTAIRE, LE PROFESSIONNEL DE LA BONNE ENTENTE.



Normand Campbell
notaire et conseiller juridique

338, rue Principale, C.P. 238
Saint-Donat, J0T 2C0
(819) 424-2882



«**Des REER ?
Pas besoin
d'être riche
pour en avoir.**»

100% d'accord!

Grâce au REER par versements Desjardins, même avec 15 \$ par semaine, vous accumulerez de quoi rendre votre retraite plus confortable. Si plus tard, vous pouvez vous permettre d'augmenter votre cotisation, c'est votre pouvoir d'achat à la retraite qui sera enrichi!

ACCUMULATION DANS UN REER PAR VERSEMENTS			
COTISATION HEBDOMADAIRE	10 ans	20 ans	30 ans
15 \$	11 515 \$	36 365 \$	90 010 \$
20 \$	15 350 \$	48 480 \$	120 020 \$
30 \$	23 025 \$	72 725 \$	180 025 \$
50 \$	38 370 \$	121 205 \$	300 050 \$

Calcul basé sur des versements hebdomadaires versés dans un REER épargne stable au taux de 3 % par an. À la fin de chaque année, les montants accumulés ont servi à acheter un certificat de dépôt à terme au taux de 8 % par an.



La caisse populaire
Desjardins

ÉPARGNE et PLACEMENT
Desjardins **REER**

QUELQUES DOLLARS PAR SEMAINE SUFFISENT POUR COMMENCER. **MAIS IL FAUT COMMENCER!**



Desjardins

L'incroyable force de la coopération.

Un REER, à mon nom ou celui de mon conjoint?

PAR
SERGE BROUSSEAU
collaboration spéciale

Un REER (Régime enregistré d'épargne retraite) est un régime d'épargne, comme son nom l'indique, permettant de préparer financièrement sa retraite à un rythme prédéterminé par l'intéressé lui-même. Les sommes ainsi contribuées sont déductibles d'impôt, et les intérêts, dividendes et gains en capital sur ces montants sont exempts d'impôt tant qu'elles demeurent dans le REER.

Mais un REER peut-il également être une assurance en cas de perte d'emploi? Très certainement puisqu'en cas de perte d'emploi, le revenu imposable sera sérieusement affecté à la baisse. La victime pourra en profiter pour retirer son REER en minimisant au maximum l'impact fiscal.

Devrait-on contribuer à un REER à son nom ou celui de son conjoint? L'idéal serait que chacun des conjoints ait le même montant dans son REER au moment de la retraite. On peut contribuer au nom de son conjoint même si celui-ci n'a aucun revenu. Les montants ainsi souscrits lui appartiennent à part entière, mais la contribution ainsi faite est entièrement déductible de l'impôt de celui qui y contribue. Le principal avantage d'adopter cette stratégie, c'est qu'au moment du retrait, les sommes imposables seront partagées en deux et ainsi, le taux d'imposition sera beaucoup moins élevé.

Quel est le meilleur moment et la meilleure façon de contribuer à un REER? De l'avis des experts, le meilleur moment est au tout début de l'année en déposant un montant déterminé selon ses propres objectifs d'investissement. De cette façon, les revenus de placement seront immédiatement à l'abri de l'impôt. Toutefois, la personne qui ne dispose pas des fonds requis pourra prendre arrangement avec son institution financière, comme la Banque Nationale par exemple, laquelle mettra à la disposition de l'intéressé des emprunts à taux privilégiés remboursables sur une période pouvant atteindre deux ans, ou un programme d'épargne périodique permettant d'investir sur une base hebdomadaire, mensuelle ou selon ses besoins.

Cette dernière méthode donne des résultats très spectaculaires. À titre d'exemple, l'épargnant qui dépose, pendant 40 ans, la minime somme de 50 \$ par mois, donc un investissement total de 24 000 (50 \$ x 12 x 40), se retrouvera à échéance avec un placement d'une valeur réelle de plus d'un quart de million de dollars. Pas bête pour un revenu de retraite, en plus des autres prestations!

Les bénévoles de la Croix-Rouge St-Donat ont amassé plus de 5 000 \$

PAR
ANNIE LAFORTUNE

La campagne de financement de la Croix-Rouge de Saint-Donat, qui battait son plein depuis cinq mois, a permis d'amasser la somme de 5 615 \$.

C'est le 14 décembre dernier, en présence du président de la Croix-Rouge Saint-Donat, le Dr Jean-Marc Hébert, du président de la campagne de financement, Guy Lorrain, et des bénévoles, que l'on a remis le chèque à la conseillère en ressource bénévole et financière de la Croix-Rouge, Mme Marcelle Gravel.

"L'objectif de 8 000 \$ n'a pas été atteint, mais je suis tout de même satisfait de l'excellent travail et de l'implication de tous les bénévoles lors de cette campagne de financement", a tenu à souligner M. Lorrain.

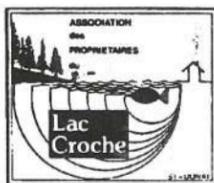
Ce dernier a cependant ajouté qu'à cette somme s'ajouteront d'autres montants. Il a également tenu à remercier la trésorière de la campagne à Saint-Donat, Mme Andrée Lambert, pour son soutien constant.

Rappelons que la Croix-Rouge du Canada fêtera, l'an prochain, son 100e anniversaire.



On aperçoit sur la photo les bénévoles de la Croix-Rouge St-Donat montrant fièrement le chèque qui a été remis à la conseillère en ressource bénévole et financière de la Croix-Rouge. À l'extrême droite, on reconnaît Guy Lorrain, le président de la campagne de financement.

(Photo: Altitude)



Association des propriétaires du lac Croche

Nous entamons une nouvelle année avec beaucoup d'optimisme et nous souhaitons pouvoir, tout au long de l'année 1995, continuer à s'occuper de notre Association et de nos membres, en leur offrant divers servi-

ces, tel que le Journal Altitude (à nos membres cotisants).

Une patinoire, un terrain de jeux où les jeunes et les autres peuvent jouer au baseball, de même qu'un grand rassemblement pour la fête de la St-Jean, avec feux d'artifice et une fête champêtre avec jeux, au mois d'août.

Si tout se déroule bien, nous ferons peut-être, au début de l'été, un souper avec musique et danse à l'église, au profit de l'aménagement du terrain de jeux. Nous pourrions y installer, soit un jeu de pétanque, des ba-

lançoires pour les enfants, de même que terminer le nivellement et semer du gazon.

En 1994, des bénévoles se sont occupés de peindre nos installations: elles en avaient grandement besoin. Nous avons réussi un souper et danse au terrain de jeux: les bénévoles se sont occupés de la patinoire. Des pancartes ont été faites avec indications pour le lac Croche; elles ont été installées à trois endroits sur la route. La majorité des intersections étaient dépourvues de lumière; nos demandes pour en faire l'instal-

lation ont porté fruit: nous en avons trois de plus.

Nous avons fait cadastrer, par un arpenteur-géomètre, la superficie de notre terrain de jeux. Si nous avons une patinoire au terrain de jeux, n'allez pas croire qu'elle est tombée du ciel. Et bien non, ce sont nos directeurs qui s'en sont occupés. L'un d'entre nous, Jean-Marie Dumont, est allé voir la municipalité; il en a obtenu le contreplaqué, puis, avec l'aide de bénévoles, il a tout organisé: la conception, le nivellement du terrain,

l'installation des bandes, la quincaillerie, les lumières, la minuterie automatique, l'installation de la pompe. Rien n'a été oublié et tout fonctionne à merveille. Cette année, nous faisons entretenir la patinoire et le stationnement, afin que tous puissent en profiter. D'autres bénévoles s'occupent de l'arrosage.

Nous mettons tout en oeuvre pour que les gens du lac Croche soient fiers de ce qu'ils possèdent.

Au nom de tous les membres de la direction, je remercie tous ceux et celles qui nous ont encouragés, en temps et en argent, au cours de l'année, et vous souhaite une Bonne Année.

Henri Marceau
au nom des administrateurs

REER
À TAUX FIXE

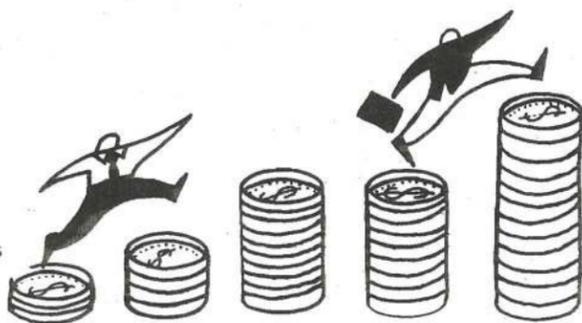
REER
SYSTEMATIQUE

FONDS DE
RETRAITE EQUILIBRÉ

FONDS
D'HYPOTHEQUES

FONDS
D' ACTIONS CANADIENNES

FONDS DE
MARCHÉ MONÉTAIRE



Un bon REER, c'est capital!

Vous cherchez la sécurité, la performance, l'équilibre? Notre vaste gamme de REER est conçue pour répondre à VOTRE stratégie personnelle. Venez nous rencontrer!

VOUS POUVEZ AUSSI CONTRIBUER PAR TÉLÉPHONE!

1 800 463-REER

BANQUE NATIONALE
Notre banque nationale

420 Principale
Saint-Donat
Tél.: 424-2033

Jean-Guy Darveau,
Denturologiste

• NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI •

- Service personnalisé
- Spécialité: esthétique
- Fabrication et réparation de prothèses dentaires
- Laboratoire sur place

Formules d'assurances et Bien-être social acceptées.

SERVICE À DOMICILE POUR PERSONNES ÂGÉES

Prothèse dentaire à partir de: **250\$**

Consultation gratuite 424-3937
3514, Ch. Lac Georges, Notre-Dame-de-la-Merci

Retrouvez votre
apparence naturelle!

Un parc écolo à St-Donat, et pourquoi pas!

On parle beaucoup de pollution, de déchets et de couche d'ozone, et pour cause, puisque c'est inquiétant. À l'école secondaire Sacré-Coeur, de Saint-Donat, on veut faire quelque chose de positif. Assez parler, il faut agir!

Un comité s'est formé lors d'une réunion du conseil d'orientation, et il a été entendu de mettre en valeur le terrain adjacent à l'école, appartenant à la Commission scolai-

re des Laurentides. Il s'agit d'un périmètre de deux acres. À gauche de l'école, une partie est flanquée d'une installation sportive (balle au mur), derrière, d'un espace gravelé utilisé comme terrain de balle, et juste à côté se trouve un joli boisé laissé à l'abandon qui ne demande qu'à être revitalisé.

C'est ainsi que le 19 novembre dernier, une dizaine de personnes (adultes et élèves), armés de scies mécani-

ques et de haches s'attaquèrent aux arbres malades ou trop tassés. Une technicienne en foresterie avait préalablement marqué les arbres à éliminer à la peinture bleue. Avec l'aide d'un tracteur, gracieusement prêté par la municipalité de Saint-Donat, quelques parents et jeunes transportaient et empilaient les branches, ainsi que les billes de bois, le long d'un sentier facilement accessible.

Cette étape n'est qu'un début, puisque

les jeunes du secondaire I termineront le ramassage de branches et de déchets pour qu'au printemps 1995, les espaces créés puissent recevoir d'autres essences, d'autres espèces d'arbres et, si possible, d'autres plantes.

Des sentiers seront aménagés, et l'on y installera des panneaux et quelques bancs dans le but de donner à cet espace la vocation de parc d'observation et d'interprétation. Chaque va-

riété de plantes et d'arbres sera ensuite identifiée.

Ce projet servira bien sûr aux jeunes du primaire et du secondaire, mais il servira également de rendez-vous écologique pour les visiteurs.

Le comité tient à remercier Serge Barbe, Denise et Alexandre Perreault, Hélène, Alexandre et Gabrielle Gignac, Suzanne et Nicolas Issa. Un merci spécial à deux grands "gars" de l'an passé, soit Hugues Lanthier et Louis Gilbert qui sont de vrais bûcherons aguerris!

Françoise Nadon
présidente
Comité d'environnement St-Donat

Les jeunes et l'environnement

À l'aide de sacs contenant différents éléments pris dans la nature, comme des plantes, des fleurs, des roches, des racines, etc., les élèves de l'école secondaire, à Saint-Donat, ont rédigé de courts textes se rapportant à l'environnement par le simple geste du toucher. Ils devaient trouver un verbe, un nom et une qualité. Nous reproduisons ici deux textes tirés de l'atelier spécial du cour de Français de Françoise Nadon.

Nous cherchons un animal à poil doux et à la queue laineuse mais piquante. Ses oreilles sont pleines de trous. Son nez est lisse et visqueux. Ses pattes sont racineuses, dures et avec des petites bosses.

Si vous tenez à votre environnement, retrouvez-le au plus vite. Pour plus de détails,

téléphonez-nous au 1-800-pollution.

Mélanie Mapp
Nadine Lamarche
Sara-Kim Provencher
Jessyka Dorais.

Sur la plage, avec le sable rude, les enfants font des châteaux. Au bord de la mer, les roches sont douces, et ils les lancent pour faire des bonds.

Les oiseaux se posent sur la plage et nous touchons leurs plumes qui sont douces.

Nous rentrons dans l'hôtel et nous prenons des morceaux de tissu rouge, vert et noir pour bricoler.

Nancy Légaré
Isabelle Giguère
Jeanne L. Simard

Un comité d'environnement est mis sur pied

Depuis 1994, un comité d'environnement a été fondé. Il est formé de gens intéressés à la cause environnementale, car c'est bien d'une cause qu'il s'agit aujourd'hui.

Parler ne suffit plus, il faut agir et faire bouger les choses maintenant.

Le comité souhaite sincèrement que ce petit regroupement permette l'échange, mais surtout l'action. Une action de sensibi-

lisation, de prise en charge par chacun. Nous sommes conscients des possibilités souvent simples qui ont une portée bien significative pour la survie de la planète. Ce sont ces petits gestes qui deviendront peut-

être grands dont le comité veut dialoguer, qu'il souhaite mettre en action, ici à Saint-Donat.

Par le biais du Journal Altitude, le comité d'environnement propose des réflexions, des gestes à poser, des

informations sur ce qui se fait déjà pour l'environnement.

Si vous êtes intéressés par ce comité d'environnement, vous pouvez joindre la présidente Françoise Nadon, au 424-3394, ou Denise Perreault, au 424-3124.

Voici de nouveaux "R" pour Noël: Recycler - Réutiliser - Réduire. Bonne Année à tous!

Viviane Riopel
comité d'environnement St-Donat

Nouvelles de la MDJ de St-Donat

En ce début de janvier 1995, l'horaire de la Maison des Jeunes de Saint-Donat a quelque peu été modifié. Jusqu'au 6 janvier, elle restera ouverte tous les soirs, de 18h00 à 23h00. À partir du 7, retour aux heures normales.

Il y a eu élection d'un nouveau comité de jeunes au cours des premières semaines de décembre. Simon Malenfant présidera le groupe formé de Marie-Claude Bédard, Mélanie Michaud, Patrick Leclerc, Marie-Hélène Boudreau, Judith Ritchie et Jean-François Ranger. Il est déjà as-

suré que ce groupe fera du bon travail, puisqu'il est bien supporté par Sébastien Issa.

Nous souhaitons de l'occasion par demander aux gens leur support au cours des mois à venir, car on organisera diverses activités pour l'aide au financement de la MDJ. L'appui de tous sera nécessaire afin d'aider les jeunes à garder leur Maison des Jeunes.

Patrick Charbonneau
Animateur



Léonard Bolduc, gagnant du 7 décembre, et Manon Cossette (23 novembre) sont les grands chanceux du Télé-Bingo, carte pleine. On a remis à chacun d'eux 500 \$ en argent. On les aperçoit entourant le nouvel animateur, Sébastien Issa. Irèle Beauséjour, Charlotte Godin et

Laurence Belhumeur se sont, quant à eux, partagé 500 \$ lors de l'émission du 30 novembre dernier. Jean-Paul Marion et Christine Rivest ont fait de même le 14 décembre.

De partout, en tout temps... sans frais!

La Sûreté du Québec pourra rejoindre sans aucun frais d'interurbain la Sûreté du Québec pour toute situation d'urgence nécessitant l'intervention immédiate des policiers.

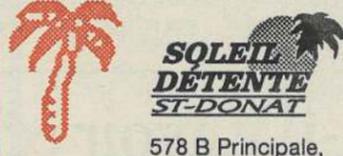
Auparavant, des résidents de plus de 450 municipalités du Québec devaient assumer des frais d'interurbain lorsqu'ils devaient rejoindre la Sûreté du Québec pour toute situation d'urgence. Cette époque est maintenant révolue, puisque de partout en tout temps, les citoyens pourront rejoindre la Sûreté du Québec sans frais!

Le système téléphonique d'urgence mis à la disposition du public discrimine les appels en fonction de la région de provenance de ceux-ci. En effet, le système 1-800 reconnaît la région d'où l'appel est

logé et l'achemine au centre de télécommunications qui dessert le territoire d'origine de l'appel.

Le nouveau service téléphonique de la Sûreté du Québec est essentiellement un service d'urgence. Afin de ne pas engorger les lignes sans frais, tout appel qui ne nécessite pas une intervention immédiate des policiers devra se faire à l'aide du numéro local du poste de la Sûreté du Québec.

Plusieurs avantages pour le citoyen viennent se greffer à cette nouvelle technologie. En effet, le citoyen n'a plus qu'à mémoriser un seul numéro de téléphone pour ses appels d'urgence. En vacances ou en visite dans une autre région, le 1-800-461-2131 ou le *4141 (cellulaire) pourront être utilisés pour rejoindre la Sûreté du Québec.



SOLEIL
DÉTENTE
ST-DONAT

578 B Principale,
St-Donat 424-4188

BRONZAGE

5\$ → 15 minutes
6\$ → 20 minutes
25\$ → 100 minutes
45\$ → 200 minutes
65\$ → 300 minutes

CARTE DE MEMBRE

POUR UN AN
100\$: 450 minutes
200\$: 1000 minutes
60 minutes gratuites
à chaque fois qu'un membre amène un nouveau membre

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au samedi: 10h00 à 21h30
Dimanche: 11h00 à 19h00

3 choix de machines

avec facial
avec 2 facials
sans facial

Faite pour Bouger!

Éclatez-vous cet hiver...
Louez une **POLARIS**
Croyez-le
à partir de 100\$/jour.



POLARIS

CENTRE DE LOCATION ST-DONAT

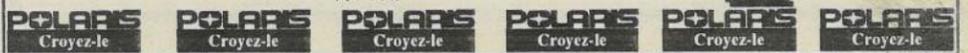
659, Principale, Saint-Donat Tél. et fax: (819) 424-2124

• VENTE • LOCATION • SERVICE

FÉLICITATIONS AUX GAGNANTS DU



• PRIX
• QUALITÉ
• SERVICE



Le Pavillon, ressource intermédiaire d'hébergement

PAR
RÉJEAN GAUDET

Le mois dernier, nous avons parlé du Centre de Jour et de sa clientèle en perte d'autonomie, mais encore capable de vivre à domicile avec aide. Aujourd'hui, nous entrons dans le monde de l'hébergement.

À Saint-Donat, Le Pavillon est une ressource légère reconnue par le ministère de la Santé et des Services sociaux et lié par contrat soit à un centre hospitalier ou à un centre d'accueil.

À Saint-Donat, le Foyer St-Donat extensionne son action à un pavillon situé au 225, Ave du Lac. Il s'agit du Pavillon Poudrier qui héberge une clientèle en légère perte d'autonomie, mais exigeant de l'assistance et une protection sociale.

Cette ressource peut héberger 11 personnes soit de façon permanente ou temporaire. Le Pavillon, de par sa vocation et ses installations, peut recevoir quatre types de clientèle: les personnes âgées, les adultes en légère perte d'autonomie, les personnes souffrant d'un problème

de santé mentale et enfin les personnes atteintes de déficience intellectuelle. C'est le Réseau régional, situé à Joliette, qui régit les admissions au Pavillon Poudrier.

Le Pavillon et l'établissement "pavillonneur" Foyer St-Donat se répartissent la distribution des services. M. Pierre Poudrier, propriétaire, et Mme Jeanne-d'Arc Godon, employée, assurent l'hébergement, les repas, les collations, les services de buanderie, les soins hygiéniques, la surveillance et l'assistance au Pavillon.

Par ailleurs, le Foyer St-Donat supervise l'ensemble des interventions faites par le Pavillon et de plus, intervient directement dans d'autres sphères comme l'ensemble des soins: c'est Mme Lise Dasilva, D.S.I., qui supervise ce volet professionnel. Les soins médicaux sont fournis par le Dr Denis Langis ou autre médecin, au choix du bénéficiaire. Les soins infirmiers sont dispensés par Mme Francine Gendron, infirmière licenciée. La physiothérapie est assurée par Mme Stéphanie Goupil, T.T.P. Toutes les activités de loisir et d'animation organisées par Mme Lise Gaudet, technicienne en loisir, et les offices religieux au Foyer St-Donat sont offerts à la

clientèle hébergée au Pavillon et sont accessibles grâce au transport adapté.

Quant à la gestion financière de la contribution des adultes hébergés, elle est assurée par Mme Lyne Lavoie, du Foyer St-Donat.

Le Pavillon Poudrier met beaucoup d'énergie pour favoriser une intégration dans la communauté. À titre d'exemple, des bénéficiaires sont membres actifs de l'Association des handicapés de Saint-Donat. D'autres sont inscrits à l'Éducation permanente en "alphabétisation".

Conscient qu'il y a toujours place pour l'amélioration et que les besoins de la clientèle changent, le Pavillon Poudrier est une ressource en amélioration continue.

Pour la fête de Noël, chaque bénéficiaire partageait le dîner avec deux invités au choix. Tout est meilleur quand on est entouré d'être chers. Après le dîner, les Chevaliers de Colomb, sous la responsabilité de M. Rosaire St-Pierre, avaient retenu les services du Père Noël (Yvan Aubin) pour procéder à la distribution des cadeaux. Ludger et Marcel Issa assuraient les frais de la musique. On voit ici le Père Noël en compagnie du doyen du Foyer, Rosaire Villeneuve.



(Photo: Altitude)

Quand peut-il y avoir échange ou remboursement?

Durant la période des Fêtes et tout au long de l'année, l'Office de la protection du consommateur est pratiquement inondé d'appels de consommateurs déçus de ne pouvoir avoir droit à un remboursement automatique suite à leur insatisfaction pour les cadeaux reçus ou donnés.

Ce qu'il faut savoir à ce moment-là, c'est qu'aucune loi n'oblige les marchands à rembourser ou échanger un article qui est en bon état. En principe, les ventes réalisées dans les magasins sont finales, et les commerçants ne sont

nullement obligés d'indiquer sur les factures "vente finale". Cependant, les consommateurs pourraient toujours s'assurer que, sur ces mêmes factures, soit indiqué clairement par écrit, avant de payer, que "les effets achetés sont des cadeaux, qu'ils sont ou non échangeables ou remboursables". Cette responsabilité incombe autant à l'acheteur qu'au vendeur et serait de nature à régler les malentendus à leur source, sans donner prise à de la fausse ou trompeuse représentation.

Il sera toujours difficile d'exiger qu'un com-

merçant reprenne une marchandise non défectueuse sous l'unique prétexte que ça ne correspond pas à ce qu'on s'en attendait, ou encore que la couleur n'est pas la bonne, ou pour évoquer le motif qu'on a vu l'article à meilleur prix chez un concurrent.

Aucune loi ne régit le prix de marchandises autres que certains produits jugés nécessaires, comme le lait ou l'électricité. La seule loi, c'est celle de la libre concurrence, c'est celle du jeu de l'offre et de la demande. C'est la règle essentielle qu'on peut observer avant d'acheter.

Par ailleurs, même si la décision d'échanger

ou de rembourser un article revient aux détaillants, il faut se rappeler que si la marchandise est défectueuse, le consommateur a le droit de la retourner puisque toute marchandise comporte une garantie de base en vertu de la Loi sur la protection du consommateur. En pareil cas, le marchand doit la réparer ou la faire réparer à ses frais. Si c'est impossible, il doit l'échanger ou la rembourser et ce, même si la facture indique "non remboursable ou non échangeable". C'est une obligation légale!

Pour demeurer des consommateurs avertis même si les politiques d'échanges et de remboursements varient d'un magasin à l'autre, ne partez jamais sans votre facture ou votre coupon de caisse et, surtout, conservez-le. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec votre bureau régional au 569-3105. □

Joyeuses Fêtes à
toute notre clientèle

VENEZ VOIR NOS
SPECIAUX DE LA
NOUVELLE ANNEE

Lynda • Dorothee • Louyse



METRO NORD AGENCE DE VOYAGE
METRO NORTH TRAVEL AGENCY

DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Montréal: (514) 848-7175 Ste-Agathe: (819) 326-6838
52, rue St-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts

pht
Clinique de physiothérapie
Saint-Donat

Le personnel de la
Clinique vous offre ses
meilleurs Voeux pour la
Nouvelle Année qui
commence

Soyez prudents!

519 A, Principale C.P. 189 Saint-Donat
(819) 424-4752

La parole est au maire de NDM



grands pas. Les équipements électroniques ont été transportés sur le site; elle sera fonctionnelle au printemps prochain.

Plusieurs personnes s'inquiètent à savoir ce qu'il adviendra du Barrage de la Rivière Dufresne. Les demandes de subventions pour procéder à l'avancement de ce site ont été transmises aux intervenants concernés par ce dossier.

Comme par les années passées, le Cosneil a bien l'intention d'aller de l'avant en 1995 et de continuer à profiter des Programmes DÉFI et PAIE. Plus de détails vous seront communiqués à ce sujet.

Quelques changements ont été apportés récemment au système téléphonique de l'Hôtel de ville. Pour répondre plus effica-

cement aux citoyens, une troisième ligne d'appel est disponible, et un système de transfert de ligne a été installé, c'est-à-dire que les appels s'acheminent automatiquement d'une ligne à l'autre. À ceux qui désirent communiquer avec moi directement, mon nouveau numéro est le 424-4965.

Une bonne nouvelle concernant les loisirs dans Notre-Dame-de-la-Merci: M. Jacques Bernier a été nommé responsable de ce comité, et ce dernier s'implique activement au sein de cet organisme et met tout en oeuvre à la réorganisation des loisirs dans notre municipalité. Présentement, il procède à l'achat d'équipements pour les loisirs d'hiver. Également, des cours d'activités physiques

sont offerts. De plus, une invitation générale est lancée aux personnes intéressées à faire partie du comité de loisirs. Votre aide serait grandement appréciée. Prière de communiquer vos coordonnées à l'Hôtel de ville.

À compter de janvier 1995, un nouveau service est offert pour le "Ramassage des gros objets". Dorénavant, vous pourrez vous départir de tous les gros objets, tels que meubles, appareils ménagers, etc., en tout temps, tout au long de l'année. Nous vous demandons de nous communiquer vos coordonnées à l'Hôtel de ville et nous procéderons au ramassage dans les jours qui suivent votre appel. Dans le même ordre d'idées et à cause d'une très forte aug-

mentation des coûts de la part de la R.I.T.D.M. de Chertsey, nous avons procédé dernièrement à des demandes de soumissions auprès de différents entrepreneurs pour le transport et l'enfouissement des ordures ménagères et autres objets hétéroclites. Nous vous informerons plus tard des résultats de ces appels d'offres.

L'année 1995 verra le début d'une étude approfondie vis-à-vis nos règlements municipaux et ce, dans le but de les rendre interprétable pour les besoins de représentation à la nouvelle Cour municipale à laquelle nous avons adhéré tout récemment.

Au plaisir de vous rencontrer.

Le maire
Raymond Brissette

Eh oui, nous sommes déjà au début de la nouvelle année, et il me fait plaisir de m'adresser à vous de nouveau, surtout que c'est le premier message officiel depuis mon élection au poste de maire. Cette année s'amorce avec de nouveaux projets à réaliser dans les plus brefs délais, et d'autres projets qui arriveront à leur complète réalisation. Parmi ces projets, il y a la Tour de communication qui prend forme, et les travaux progressent à

Une visite chez le dentiste, ça peut rapporter gros!

Meggie Rondeau, 10 ans, peut se vanter d'avoir passé son examen dentaire avec mention, puisqu'elle fait désormais partie du club d'Adam Sans Carie. Comme à l'habitude, son dentiste préféré, René Jobidon, lui a remis un certificat cadeau d'une valeur de 50 \$ de Podium Sport, à Saint-Donat. Des dents saines, ça rapporte!

(Photo: Altitude)



Une bénévoles de NDM tenace et sensible

Dû au bon dévouement de Marjolaine Pelletier, de NDM, aidée de plusieurs bénévoles, une somme de 1 421 \$ a été amassée et remise au Téléthon sur la recherche des maladies infantiles.

Au cours de l'été 94, Marjolaine organisait une activité au golf miniature. Une somme de 621 \$ y a alors été recueillie.

Le 3 décembre dernier, Marjolaine revenait de plus belle en invitant la population de Notre-Dame-de-la-Merci à une soirée de variétés pendant laquelle 800 \$ ont été recueillis.

Cette bénévoles tient à remercier le Club Optimiste de NDM pour le service au bar au cours de cette soirée, Denise Brabant pour les prix de présence, les membres de sa famille et ses amis. Elle remercie également Guylaine Lavoie, Denis Roy, Michel Cimon et Claude Rondeau pour le côté musical. Et bien sûr, elle dit merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour une bonne cause. □

Résidences funéraires

J.H. Vanier & Fils Inc.
THANATOLOGUE

PRÉ-ARANGEMENTS - COLUMBARIUM - MONUMENTS

SIÈGE SOCIAL:

36, rue St-Bruno
Ste-Agathe-des-Monts
J8C 2H5

Succursale 376, rue Du Collège
Saint-Donat
J0T 2C0

Réjean Vanier

Tél.: (819) 326-3322

Fax: (819) 326-3435

Tél.: (819) 424-2441

Membre de la corporation des thanatologues du Québec, LA MAISON VANIER c'est là où l'on trouve compréhension et respect dans les moments difficiles de la vie.

UNE FAMILLE AU SERVICE DES FAMILLES

Merci

Réjean, Jean-François et Michelle

SAVIEZ-VOUS
QUE...

LE JOURNAL ALTITUDE

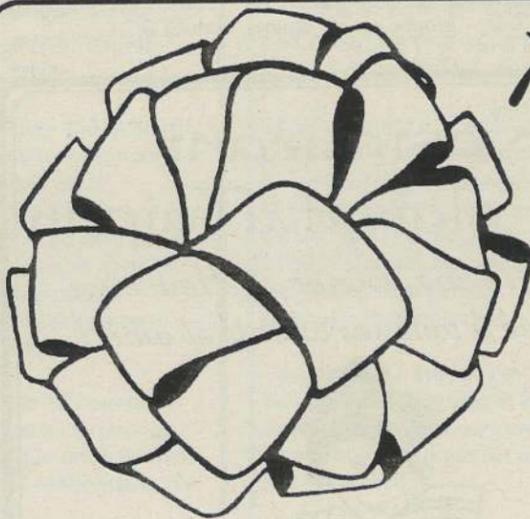
vous offre ses services en infographie... Nous pouvons produire pour vous tous vos documents les plus complexes: rapports, montages infographiques, annonces commerciales, mise en page, création de logos, conception visuelle et montage sur ordinateur de revues et de journaux.

22 ans pour vous avec vous



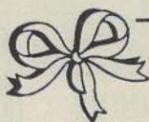
PRIX TRÈS
COMPÉTITIFS!

Pour informations:
Nathalie Boussion ou
Martin Lafortune: 424-2610



YAMAHA

pour tous les budgets



SPORT & MARINE M.V.

• VENTE • PIÈCES • SERVICE • LOCATION

1108, PRINCIPALE, SAINT-DONAT

(819) 424-3433

Visite du Père Noël chez les Optimistes de Saint-Donat

Les administrateurs du Club et leurs enfants ont participé encore cette année à un dépouillement réussi de l'arbre de Noël. Le tout a eu lieu lors d'un super brunch au Manoir des Laurentides, avec la précieuse collaboration de Anne et Daniel Garceau. Le Studio Esthétique Vie a fait un heureux gagnant en la personne de Jean-Marc Hébert (peut-être se fera-t-il couper la barbe), une valeur de 47 \$.

Le président Michel est quelque peu déçu de la façon dont la présidente du Club de NDM a été traitée jusqu'à la passation du marteau... et des pouvoirs. Selon lui, Geneviève Kotoff a travaillé très consciencieusement durant son mandat à la présidence. C'est pourquoi il lui souhaite la bienvenue au sein du Club de Saint-Donat. Selon lui, en temps de récession, ce n'est pas le moment de perdre quelque actif que ce soit dans une organisation.

Michel a rencontré le nouveau lieutenant-gou-

verneur de la zone 5, René Vézina, qui remplace Pierre Desjardins, lieutenant-gouverneur sortant. Pierre a remis à son président 93-94 un magnifique chandail avec emblème des optimistes inscrit sous le nom Saint-Donat.

Le président Michel a rédigé encore son journal à l'intention des membres, avec thème pour le district et la zone "Pour un monde meilleur". Dans ce journal, le président fait part des escomptes et rabais aux membres en règle. Il y parle également de tous les présidents qui se sont succédés dans le Club de Saint-Donat depuis sa fondation en 1977. On y trouve également le calendrier des activités de l'année.

Les Optimistes de Saint-Donat souhaitent la bienvenue à un nouveau membre, Sylvie Blais, propriétaire du Studio Esthétique Vie. Par ailleurs, le concours "Disons non à la drogue" s'est terminé le 7 décembre. La remise des prix a eu lieu le 21 décembre à l'école Notre-Dame-de-Lourde. Remerciements au peintre Guy Leduc et à Jacques Bouchard et Pierre St-Denis qui formaient le jury à ce concours. Merci éga-

lement à Claudette et André Guérin pour ce projet bien organisé.

L'assemblée de la zone 5 aura lieu le 23 avril 1995 à Saint-Donat. Endroit à déterminer. La direction du Club souhaite une Bonne Année à

tous. Michel rappelle que le travail d'équipe, c'est la capacité de travailler ensemble vers un but commun, c'est l'énergie qui permet à des gens ordinaires de faire des choses extraordinaires.

C'était jour de fête pour les petits des Optimistes. Chacun a reçu un cadeau du Père Noël qui était accompagné de son lutin.

(Photo: Altitude)



Votre argent et vous

Par
Suzanne
Bonneau



Bonjour et Bonne Année à tous!

Quoi de plus beau que la venue d'un enfant? C'est souvent, pour plusieurs, un vœux de début d'année.

Il y a toutefois des choses importantes à prévoir et à faire en attendant la venue de "Bébé": comme réviser votre testament et vos assurances-vie personnelles afin d'y ajouter l'enfant attendu. Cette possibilité d'assurer la vie et l'assurabilité d'un enfant pas encore né est un privilège lié à l'assurance individuelle; alors que votre employeur vous demandera d'attendre la naissance et surtout de produire des preuves d'assurabilité de l'enfant pour l'inclure dans son programme d'employés. Ce détail, bien sûr puisse paraître à première vue, de moindre importance devient capital advenant des problèmes lors de l'accouchement puisqu'il protégera l'assurabilité future de "Bébé".

La venue de "Bébé" comporte de nouvelles responsabilités financières et autres...telles que: L'inscription à l'assurance-maladie du Québec pour bébé. L'inscription de bébé pour les allocations familiales. Avoir une scédule pour les vaccins de rappel dans son carnet de santé. Avoir une liste de gardiennes fiables. Aviser l'employeur pour ajouter bébé à votre plan collectif. Réviser le budget pour des dépenses supplémentaires. Placer les allocations pour un meilleur rendement futur. Envoyer vos cartes pour l'annonce de l'arrivée de bébé. Envoyer vos cartes de remerciement pour les cadeaux de bébé.

À compter de janvier, il y aura un tirage mensuel pour un album "Votre bébé". Vous trouverez au Journal Altitude, la boîte de participation pour y déposer votre coupon de participation mensuelle

NOM: _____ PRÉNOM: _____
Date prévue pour l'accouchement: _____
Adresse: _____
N° de tél.: Rés. _____ Bur.: _____

À la prochaine,
Suzanne Bonneau



Groupe La Mutuelle

• Planification financière • Assurance-invalidité
• CPG • Assurance-vie • Régimes d'épargne
• REER/FERR • Avantages sociaux

Suzanne Bonneau

6505, route Transcanadienne, bureau 100
Saint-Laurent, Qc-H4T 1S3

Tél.: 748-6796 ou 424-3481 Télécopieur:
748-5323

Remise des prix d'initiative communautaire de Matawinie

Le 26 octobre dernier, le CLSC de Matawinie, dans le cadre d'une soirée "Famille au coeur de la Matawinie", remettait les prix d'Initiative communautaire.

Le prix au niveau local a été remis, cette année, à un organisme qui s'implique depuis 1988 auprès de personnes âgées isolées et en détresse. Ce groupe se compose de 30 bénévoles dont les activités principales sont: informations sur les ressources du milieu, organisation de repas communautaires, dépannage, papiers de Noël, transport accompagnement, visites d'amitié, campagne de Centraide. Le groupe "Les

amis de Marie de Saint-Côme" s'est vu décerner un prix pour son excellent travail dans son milieu.

Pour le choix du groupe sectoriel, une des caractéristiques qui ont retenu l'attention du jury fut l'aspect innovateur, en milieu rural, pour des personnes ayant vécu des problèmes de santé mentale. De plus, on dénote un grand souci à former et à impliquer les membres qui sont au nombre de 30 et d'un permanent.

Le "Groupe d'entraide l'Amical", qui a son siège social à Rawdon, a été honoré. Son territoire est la MRC de Matawinie et de Montcalm.

La philosophie du groupe est de donner

l'occasion, à des gens ayant ou ayant eu des problèmes de santé mentale, de se regrouper afin de briser l'isolement, de favoriser l'entraide, d'aider à la prise en charge et à l'autonomie individuelle et finalement, de créer des liens et de développer le sentiment d'appartenance à un groupe. Composition du jury: Robert Champagne et Robert Beauparlant, membres du conseil d'administration du CLSC de Matawinie; Danielle Granger, de la Maison des Jeunes de Saint-Donat (Prix local 1993); Anita Bonin, d'Entraide 3e âge Saint-Félix (Prix sectoriel 1993), et André Hubert, coordonnateur au CLSC.



De gauche à droite, en avant-plan: Mme Lise Breault, vice-présidente; Caroline Laporte, coordonnatrice, et Monique Despatie, secrétaire. En arrière-plan, même ordre: Luc Trudeau, administrateur; René Seuwin, trésorier, et Michel Brière, président.



Dans l'ordre habituel: Cécile Baillargeon, secrétaire-trésorière; Gaétane Morin, présidente; Claude Perreault, directeur, et Yolande Boulay, bénévole du groupe "Les amis de Marie de Saint-Côme".

Ouverture d'une nouvelle succursale à Tremblant

La Société des alcools du Québec, de même que la Station Mont Tremblant, sont heureuses d'annoncer l'ouverture d'une nouvelle succursale de la Société des alcools du Québec au Saint-Bernard, le coeur du nouveau village piétonnier du centre de villégiature.

L'ouverture de cette succursale constitue une expérience unique puisque c'est la première fois que la Société des alcools du Québec s'installe au coeur même d'un centre de ski. Cette succursale, dont l'inauguration s'est faite le 21 décembre, desservira sa clientèle sept jours par semaine.

L'entreprise entend suivre l'évolution des styles de vie des consommateurs et faire le maximum pour se rapprocher d'eux.

Restaurant Le Palais du Taipan

souhaite une Bonne et Heureuse
Année à tous ses clients et amis!



Cuisine Chinoise conventionnelle, Szechuan et Cantonaise

**LIVRAISON GRATUITE
À SAINT-DONAT**

OUVERT TOUS LES JOURS SAUF LES LUNDIS

Commandes pour emporter

355, Principale, St-Donat (819) 424-7779

Calendrier du service des loisirs de St-Donat

L'hiver ouvre la porte à de nouvelles activités comme le patinage, le ski de fond et alpin, les activités de plein air, le curling, etc.

Au Parc des Pionniers on trouve le château et les glissades, la patinoire, l'anneau de glace pour le patinage et la bâtiment de service.

Les dimanches animés

Le 15 janvier, il y a concours de bonhomme de neige et sculpture de neige.

Le 29 janvier: théâtre de marionnettes au château du Parc.

Le 11 février: saut de barils et jonglerie.

Le Club Jack Rabbit débute ses activités le 8

janvier. On peut s'inscrire jusqu'au 7 janvier à l'Hôtel de ville de Saint-Donat en appelant au 424-2383. Les objectifs du Club sont de donner le goût du ski de fond aux jeunes en leur communiquant les techniques de base par le biais de jeux éducatifs. On encourage et récompense les jeunes enfants au fil de leur apprentissage.

La durée de ces cours est de huit semaines, soit du 15 janvier au 5 mars 1995, les dimanches de 10h00 à midi. Inscription: 56 \$. Il y a deux catégories: Jeannot lapin pour les 5-6 ans (Parc des Pionniers) et les Jack Rabbit pour les 7-14 ans (piste de ski de fond la Donatienne).

Centre civique Paul Mathieu

Patin libre

Mardi: 16h30 à 17h30.

Mercredi: 16h20 à 17h00.

Jeudi: 15h15 à 16h15.

Vendredi: 15h15 à 16h15.

Samedi et dimanche: Parc des Pionniers.

Hockey libre pour tous

Vendredi: 16h30 à 17h30.

Samedi et dimanche: Parc des Pionniers.

Jusqu'au 8 janvier, les activités patin libre et hockey libre ont lieu au Parc des Pionniers si la température le permet.

Ringuette: mercredi de 17h15 à 18h25.

Curling: lundi de 18h30 à 20h00 et de 20h00 à 21h30. Dimanche, possibilité de curling s'il y a une demande: 13h00 à 14h30 et 14h30 à 16h00.

Maison de la culture

Les dimanches à la bibliothèque. Le 22 janvier, de 13h00 à 16h00, on s'amuse à la bibliothèque. On écoute la radio, on regarde un film. Apporte un cadeau que tu as reçu à Noël pour le montrer à tes amis. Pour les 8 ans et plus.

Le 19 février à 14h00: ballade d'époque. "Saint-Donat et son temps", avec l'historien Claude Lambert.

Le 19 mars à 14h00: du rêve, de la chanson et de la musique, avec Isabelle Lefebvre et Hugo Lavoie.

"Un scoop": Francine Ouellette, auteure, sera chez nous en avril.

Samedi 21 janvier, à 10h00: heure du conte "Danger dans la forêt", pour les 3-8 ans. Coût: 2 \$ enfant, 3 \$ famille.

Bridge: les vendredis en soirée, de 19h30 à 23h00.

Scrabble duplicate: les mercredis en soirée de 19h00 à 21h00.

Programme des cours d'hivers disponible à la Chambre de commerce et à l'hôtel de ville.

M. Rock Desrochers est l'heureux gagnant de la toile "Un somptueux pot-pourri d'été", de l'aquarelliste Clavet-Fournier (Aurore Ouellet). Merci à l'artiste pour sa généreuse contribution au développement de l'art à Saint-Donat.

La Bouée a fêté la Noël

Le 13 décembre dernier, La Bouée, organisme à but non lucratif qui vient en aide aux personnes seules, organisait un dîner pour fêter la Noël. Plus de 50 personnes étaient présentes, dont plusieurs du Centre de Jour de Saint-Donat. Avant de débiter le festin, le curé André Desjardins y est allé de sa bénédiction sous



l'oeil vigilant du Père Noël. On aperçoit, dans la photo, la grande table montée pour l'occasion. C'est Cécile Simard, la présidente de La Bouée, qui s'est occupée de ce rassemblement et qui organise d'ailleurs, tous les deuxièmes mardis de chaque mois, un dîner pour personnes seules.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:-

Conformément aux articles 450 et 451 du Code municipal, le règlement numéro 94-440, adopté par le Conseil de la Municipalité le 24 octobre 1994, concernant une modification de la grille des usages et normes faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 91-351 pour la zone C02-11 afin d'y autoriser certains services de métiers spécialisés.

- Un registre a été tenu le 12 novembre 1994 sur ce règlement et le nombre de demandes requis pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire n'a pas été atteint.

- Ce règlement a été approuvé par la Municipalité Régionale de Comté de Matawinie le 23 novembre 1994.

EN CONSÉQUENCE, ledit règlement entre en vigueur et a force de Loi avec la publication du présent avis.

Ce règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville de Saint-Donat, au 475 de la rue Desrochers à Saint-Donat, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Donat, ce 15 décembre 1994.

Jean Robidoux
Secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:-

Conformément aux articles 450 et 451 du Code municipal, le règlement numéro 94-441, adopté par le Conseil de la Municipalité le 24 octobre 1994, concernant une modification de la grille des usages et normes, faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 91-351 pour les zones C01-60 et C02-20 afin d'y autoriser l'usage "services pétroliers" (c5).

- Un registre a été tenu le 12 novembre 1994 sur ce règlement et le nombre de demandes requis pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire n'a pas été atteint.

- Ce règlement a été approuvé par la Municipalité Régionale de Comté de Matawinie le 23 novembre 1994.

EN CONSÉQUENCE, ledit règlement entre en vigueur et a force de Loi avec la publication du présent avis.

Ce règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville de Saint-Donat, au 475 de la rue Desrochers à Saint-Donat, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Donat, ce 15 décembre 1994.

Jean Robidoux
Secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:-

Conformément aux articles 450 et 451 du Code municipal, le règlement numéro 94-442, adopté par le Conseil de la Municipalité le 24 octobre 1994, concernant une réduction du nombre de cases de stationnement requis pour les commerces de vente de produits alimentaires ayant une superficie de plancher supérieure à 465 m².

- Un registre a été tenu le 12 novembre 1994 sur ce règlement et le nombre de demandes requis pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire n'a pas été atteint.

- Ce règlement a été approuvé par la Municipalité Régionale de Comté de Matawinie le 23 novembre 1994.

EN CONSÉQUENCE, ledit règlement entre en vigueur et a force de Loi avec la publication du présent avis.

Ce règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville de Saint-Donat, au 475 de la rue Desrochers à Saint-Donat, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Donat, ce 15 décembre 1994.

Jean Robidoux
Secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:-

Conformément aux articles 450 et 451 du Code municipal, le règlement numéro 94-443, adopté par le Conseil de la Municipalité le 24 octobre 1994, concernant une réduction de la superficie exigible d'un terrain occupé par un usage "service d'hébergement" à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

- Un registre a été tenu le 12 novembre 1994 sur ce règlement et le nombre de demandes requis pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire n'a pas été atteint.

- Ce règlement a été approuvé par la Municipalité Régionale de Comté de Matawinie le 23 novembre 1994.

EN CONSÉQUENCE, ledit règlement entre en vigueur et a force de Loi avec la publication du présent avis.

Ce règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville de Saint-Donat, au 475 de la rue Desrochers à Saint-Donat, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Donat, ce 15 décembre 1994.

Jean Robidoux
Secrétaire-trésorier

MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE:-

Conformément aux articles 450 et 451 du Code municipal, le règlement numéro 94-444, adopté par le Conseil de la Municipalité le 24 octobre 1994, concernant une précision de la nomenclature des services d'hébergement autorisés à l'extérieur du périmètre d'urbanisation.

- Un registre a été tenu le 12 novembre 1994 sur ce règlement et le nombre de demandes requis pour que ce règlement fasse l'objet d'un scrutin référendaire n'a pas été atteint.

- Ce règlement a été approuvé par la Municipalité Régionale de Comté de Matawinie le 23 novembre 1994.

EN CONSÉQUENCE, ledit règlement entre en vigueur et a force de Loi avec la publication du présent avis.

Ce règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville de Saint-Donat, au 475 de la rue Desrochers à Saint-Donat, durant les heures d'ouverture.

DONNÉ à Saint-Donat, ce 15 décembre 1994.

Jean Robidoux
Secrétaire-trésorier



ÇA VA ÊTRE TERRIBLEMENT
PUISSANT!



ski-doo

La Cuillère à pot Sport Inc.

L'EXPÉRIENCE
TANT
ATTENDUE!



SUZUKI

la Cuillère à pot
Sport inc.
ST-DONAT
VENTE, LOCATION ET SERVICE

"CHEZ NOUS LE SERVICE EST NOTRE PRIORITÉ"
Husqvarna

67, rte 329 Saint-Donat (819) 424-4761
OUVERT 7 JOURS DE 8h00 A 18h00

La motoneige 12 mois par année

Commençons d'abord par les petites nouvelles. En fait, ce sont de grosses nouvelles, car dans le feu de l'action, nous, les dirigeants du club, sommes portés à les banaliser.

Cet automne, le problème de la Montée-du-Cap a été réglé. Les motoneigistes en provenance de Ste-Agathe et Ste-Lucie n'auront plus à se "taper" deux kilomètres de chemin asphalté et sablé en atteignant Saint-Donat aux environs de la 125 et du chemin St-Guillaume. Un nouveau sentier a été défriché pour éviter ce point chaud et dangereux. Compte tenu de l'achalandage accru anticipé entre Ste-Lucie et Saint-Donat à cause de l'amélioration de ce sentier, ce correctif était devenu d'autant plus nécessaire.

Au début de l'été, le club Motoneige St-Donat Inc. a loué un garage au nord du village pour remiser ses surfaceurs. Pendant l'automne, les bénévoles du club se sont affairés à l'aménager en atelier où il sera aussi possible d'entretenir et de réparer les machines et grattes du club. Les motoneigistes et les gens de Saint-Donat peuvent être fiers de ces installations.

À ce temps-ci de l'année, il est de mise de faire certains voeux et remerciements; c'est risqué, car je suis sûr d'en oublier. Le premier sur ma liste est mon compétiteur, Gaétan Aubin; au sein du club, nous sommes des amis. Le nombre d'heures que nous consacrons au club est presque insensé, mais nous y

croisons. Je lui souhaite que nos efforts soient récompensés.

Bob Boulton, avec l'aide de Francine, est un autre qui fait un travail formidable, en s'occupant des cartes de membres et du "mailing", et en nous représentant souvent aux États-Unis.

Notre ami Guy Lorrain, quant à lui, s'avère un représentant de premier ordre auprès de la municipalité. Guy, jamais tu ne devrais te sentir en conflit d'intérêt dans ce rôle, car la municipalité et le club ont un objectif en commun: l'essor économique de la région dans le respect de tous et chacun.

À nos trois chauffeurs, les trois L, Luc, Léo et Lucien, je vous souhaite beaucoup de neige. C'est grâce à votre travail acharné et dévoué que Saint-Donat peut se vanter d'avoir les plus beaux sentiers de la région et d'attirer tant de visiteurs de l'extérieur.

À tous ceux qui, encore cet automne, nous ont consenti des droits de passage, nous disons un gros merci. Sans peut-être toujours s'en rendre compte, ils contribuent largement à la santé économique de la région de Saint-Donat.

Enfin à tous, motoneigistes ou non, je souhaite, au nom du Club Motoneige St-Donat Inc., une Bonne Année.

Michel Vaillancourt



Que se passe-t-il à l'ombre du clocher?

A.D.A.C.E. Je devine des yeux interrogateurs en lisant cette nouvelle appellation du langage liturgique. Et pourtant, il ne s'agit pas d'un mot latin ou grec, encore moins chinois. Voici donc la signification de ces lettres alignées A.D.A.C.E. - Assemblée Dominicale en Attente de Célébration Eucharistique. Si l'on se réfère à

l'article de l'abbé Alain Morin, dans le dernier numéro de la voix du diocèse de Mont-Laurier, "Quand on regarde demain, on s'interroge! Qui est-ce qui va être responsable de l'animation de nos communautés paroissiales?"

Dans le diocèse, on constate que 11 curés sur 27 sont responsables de

deux et neuf d'une seule. C'est en pensant à l'avenir que des chrétiens ayant à coeur la vitalité de leur communauté ont assisté les 18, 19 et 20 novembre dernier à une session sur les "ADACE" afin de se préparer à faire face à ces changements.

Le mot "Attente" signifie que sans l'Eucharistie, le rassemblement

dominical n'a pas son sens plénier.

Disons-nous bien que depuis les débuts de l'Église, les chrétiens sont convoqués par le Christ lui-même à se réunir pour célébrer Sa Résurrection, nourrir leur foi à l'écoute de la Parole, communier dans la prière et l'accomplissement sacramentel de notre salut. C'est la messe dominicale. Bien qu'une "ADACE" ne soit pas une célébration dans son sens plénier, il s'agit d'un rassemblement où les participants se ressourcent à la Parole de Dieu, dans une prière prolongée et ordinairement dans le partage du Pain de Vie consacré lors d'une messe antérieure.

Le prêtre qui préside la célébration eucharistique le fait au nom du Christ.

Lors d'une "ADACE", les animateurs agissent au nom de leur baptême et de leur confirmation. Ils sont ainsi délégués pour accueillir, favoriser la communion de tous dans la prière, commenter la Parole et partager le Christ présent dans le Pain consacré lors d'une messe antérieure.

L'ADACE est une action liturgique, soit action du Christ en faveur de son peuple et réponse de ce dernier à Son appel. Elle est célébration de la parole qui nourrit la foi, et communion dans la prière. Même sans célébration eucharistique, ce rassemblement se fait à la mémoire du salut obtenu dans la Résurrection du Christ.

Le dimanche restera toujours le Jour du Seigneur, Jour de la Résurrection; c'est pourquoi on se rassemble malgré tous les changements de la vie moderne.



Est-il permis de rêver?

Le rêve, quoi de plus beau! Cela permet de nous évader dans un monde artificiel où les plus grands fantasmes sont possibles. Le rêve est à la source des plus grandes réalisations (Christophe Colomb).

La poursuite de nos rêves nous oblige à confronter la réalité.

Nous est-il possible d'atteindre nos objectifs? Avons-nous les capacités morales et physiques de les atteindre? Un plan d'action doit alors être élaboré, des efforts soutenus et une surveillance du progrès doivent être maintenus. Après une évaluation, un réajustement des effectifs peut ou doit être nécessaire.

Puisse la nouvelle année nous donner la chance de faire de beaux rêves. Espérons avoir une administration municipale avec des plans réalistes, à la hauteur de nos moyens. L'année qui se termine à été très difficile: aucun plan d'ensemble, aucune restriction budgétaire et surtout aucune ouverture dans le domaine des communications. La dette municipale est de 21,7% de notre budget alors que celui de la Province est de 18,9%.

On dit qu'il est urgent pour Québec d'agir. Alors prenons-nous en main, faisons face à la réalité avant de tomber en tutelle! Arrêtons nos appétits de grandeur, "d'être la première", les seuls à posséder la vérité! Amorçons le processus de réforme en adulte et en personne responsable de notre bien-être collectif. Les opinions et les actions de tous sont nécessaires. Rêvons tout en étant éveillé.

ÉQUIPE PIERRE GOUPIL
858, ch. Ouareau Nord
St-Donat, J0T 2C0

Lucille Wagner-
Paquette
pour le Comité de
Patorale Paroissiale

Un invité de marque à la Garderie La Chenille

La Garderie La Chenille, à Saint-Donat, avait lancé une invitation au Père Noël le 21 décembre dernier. À la surprise des jeunes enfants qui fréquentent la garderie, il a fait son apparition avec sa poche remplie de beaux cadeaux. On pouvait sentir l'excitation et la hâte chez les enfants de voir en chair et en os le personnage le plus aimé au monde. Vêtus de leur pyjama, les petits et leurs animatrices s'en sont donné à coeur joie et tous ont eu la chance de s'asseoir sur les genoux du Père Noël. On aperçoit ici la ribambelle d'enfants qui ont sûrement hâte au prochain Noël.

(Photo: Altitude)



"Disons non à la drogue": le Club Optimiste remet ses prix aux jeunes



Le Club Optimiste de Saint-Donat avait, lançait dernièrement sa campagne "Disons non à la drogue". Les directeurs du club ont organisé un concours de dessin pour les élèves de 4e, 5e et 6e année du primaire, de l'école Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Donat, afin de conscientiser davantage les jeunes à ce fléau. Le peintre bien connu Guy Leduc a porté son choix sur 13 dessins. Les jeunes gagnants, à qui l'on a remis un prix sous forme d'argent, sont Caroline Labelle, Carl Vaillancourt, Luc Berthiaume, Édith Sauvageau, Mathieu Patenaude, Sara Guérin (tous de la 6e année), Mathieu Simard, Julie Forget, Candice Hakel (5e année), Nicolas Gilbert, Alexis Juteau Lambert et Élisabeth Sigouin (de la 4e année). Le grand prix du jury a été décerné à Caroline Labelle. On voit sur la photo de droite le dessin gagnant de Caroline.

(Photo: Altitude)

La Loto-Gratouille a fait trois heureux gagnants

C'est le 20 décembre dernier, à l'école secondaire de Saint-Donat, qu'on a procédé au tirage des trois grands gagnants de la Loto-Gratouille. Les chanceux sont Patrice Claude, de Montréal, Huguette Juteau, de Saint-Donat, et Johanne Paquette, de Montréal. Chacun d'eux a reçu un chèque au montant de 1 000 \$. On aperçoit sur la photo, dans l'ordre habituel: Nicole Boisvert, du comité de parents de Saint-Donat et représentante du comité à Sainte-Agathe; Denise Perreault, du comité de l'école; le jeune Patrick Charron, vendeur du plus grand nombre de billets, soit un total de 225, et Sylvain Sigouin, président du conseil d'orientation. Rappelons que 6 799 billets de Loto-Gratouille ont trouvé preneurs dans le cadre de la campagne de financement des écoles de Saint-Donat.

(Photo: Altitude)



Carrosserie St-Donat Inc.
Débosselage peinture soudure

Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis!

Spécialités: auto, camion
bateau, motoneige

"Venez nous voir, l'estimation est gratuite"

• véhicules de courtoisie •

1887 Rte 125 sud
(face au Mont La Réserve) St-Donat
Alain Mapp, prop. 424-2788



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE
COMTÉ DE MATAWINIE

TERRITOIRE NON-ORGANISÉ

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 957 DU CODE MUNICIPAL, LE CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MATAWINIE, LORS DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE TENUE LE 23 NOVEMBRE 1994, A ADOPTÉ LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE FINANCIER 1995 DU TERRITOIRE NON-ORGANISÉ.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 1995

RECETTES	
Recettes de sources locales	85 305\$
Compensation tenant lieu de taxes	20 350\$
Autres services rendus	9 571\$
Autres recettes de sources locales	4 500\$
Transferts conditionnels	99 430\$
Appropriation de surplus	22 000\$
TOTAL	241 156\$

DÉPENSES	
Législation	7 460\$
Cour municipale	1 075\$
Gestion financière et administrative	79 245\$
Évaluation	6 860\$
Entretien de chemins et d'équipements du TNO	84 103\$
Hygiène du milieu	17 313\$
Urbanisme et mise en valeur	1 500\$
Frais de financement	600\$
Immobilisation	43 000\$
TOTAL	241 156\$

LE TAUX D'INTÉRÊT POUR LES COMPTES PASSÉS DUS S'ÉLÈVRA À 16%.

LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE S'ÉLÈVRA À 0.54 DU 100 DOLLARS D'ÉVALUATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 1995.

LES TAUX DE TAXES SPÉCIALES SE DIVISERONT AINSI:

TAXE SPÉCIALE SUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES	
Secteur Saint-Guillaume	45.00 \$/bâtiment
Secteur au Nord de Sainte-Émille-de-l'Énergie	135\$/unité d'évaluation
Secteur adjacent à Saint-Zénon	55\$/bâtiment
Secteur du lac Cartier	0.30\$/100\$
Secteur du lac Sainte-Rose	66\$/bâtiment
Secteur au Nord de Saint-Côme : résidentiel	50.00 \$/bâtiment
Secteur au Nord de Saint-Côme : commercial	95.00 \$/bâtiment
TAXE SPÉCIALE POUR L'ENTRETIEN DE CHEMINS	
Secteur Saint-Guillaume	0.285\$/100\$
Secteur chemin du Parc	0.30\$/100\$

DONNÉ A RAWDON CE VINGT-NEUVIÈME JOUR DE NOVEMBRE MIL NEUF CENT-QUATRE-VINGT-QUATORZE.

Le secrétaire-trésorier

Yves Gallardetz
Yves Gallardetz

LA RCR ET VOUS POUR SAUVER UNE VIE

Tél. : (514) 871-3951
1-800-361-7650

Au coeur de la solution!

FONDATION DES MALADIES DU COEUR DU QUÉBEC

Lanaudière compte son premier commissaire à l'exportation

Lors d'une conférence de presse tenue à Terrebonne, M. Daniel Paillé, ministre de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, a présenté le premier commissaire à l'exportation pour Lanau-

dière, M. Guy Monnette. En 1992, les commissaires industriels de Lanaudière, conscients de l'importance du positionnement des entreprises manufacturières sur les marchés extérieurs, ont organisé le Club des

nouveaux exportateurs de Lanaudière. Cette formation a permis à 26 entreprises de Lanaudière de démystifier l'exportation. L'activité de formation à peine terminée, on pouvait déjà comptabiliser des retombées économiques im-

portantes chez les entrepreneurs participants. En effet, au-delà de 1 800 000 \$ de ventes à l'exportation ont été enregistrées, ce qui signifie la création d'au moins 59 emplois directs et indirects. Fort de cette expérience des plus con-

cluante, l'Association des commissariats industriels de Lanaudière a présenté un dossier au ministère des Affaires internationales du Québec afin de s'enquérir d'une permanence à l'exportation, qui aurait pour tâches principales de favori-

ser le développement des activités d'exportation des entreprises industrielles et du tertiaire, moteur de la région Lanaudière.

Première région au Québec à se doter d'un commissaire à l'exportation grâce au programme québécois d'aide aux exportateurs, APEX régionalisé, Lanaudière se lance donc à la conquête des marchés internationaux.

La concertation des différents intervenants du milieu et l'implication financière des entreprises lanaudoises, du ministère des Affaires internationales, du Conseil régional de développement Lanaudière et du Secrétariat au Développement des régions ont permis à la région Lanaudoise, et plus particulièrement à ses entreprises, de s'enrichir d'un savoir-faire en exportation et d'envisager la mondialisation des marchés comme partie prenante du



Guy Monnette

quotidien.

Pour sa part, la déléguée régionale de Lanaudière auprès du premier ministre Parizeau a voulu ajouter sa voix aux paroles du ministre Paillé. "À notre commissaire à l'exportation, M. Guy Monnette, à nos commissaires industriels, sous la présidence de

Mme Lise Brouillette, et plus particulièrement à nos entreprises lanaudoises, a-t-elle dit, j'exprime le soutien de notre gouvernement à votre action et je vous souhaite la grande réussite que vous méritez dans cette conquête des marchés internationaux."

Un colloque pour mieux servir les Lanaudois



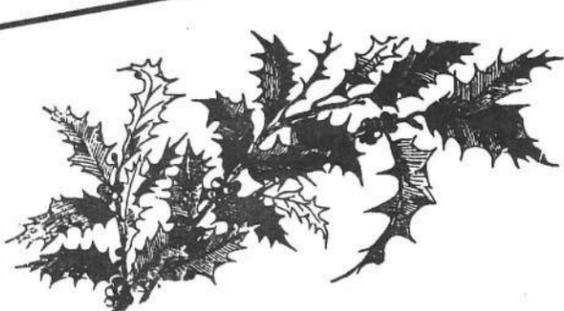
Le colloque sur la santé et les services sociaux, tenu par la Régie régionale de Lanaudière les 18 et 19 novembre dernier, permettra d'améliorer le fonctionnement du réseau de services pour les Lanaudois. En effet, cette rencontre, qui réunissait près de 150 administrateurs des établissements et organismes communautaires du réseau, a permis d'échanger sur les façons de mieux coordonner les relations entre les différents partenaires de la région. Ces assises ont convaincu les participants qu'il est essentiel de faire preuve de solidarité pour que les Lanaudois aient plus de pouvoir de décision sur l'organisation et le fonctionnement de leurs services sociaux et de santé. Sur la photo: Norbert Rodrigue, animateur et président du Conseil de la santé et des services sociaux; Ginette Boudriau, panelliste; Laurent Laplante, conférencier invité; Claudine Perreault, vice-présidente du conseil d'administration de la Régie; Raynald Bergeron, directeur général de la Régie; Denise Bellefleur et Louise Massicotte, panellistes.

Initiation aux métiers non traditionnels à l'intention des femmes de la région

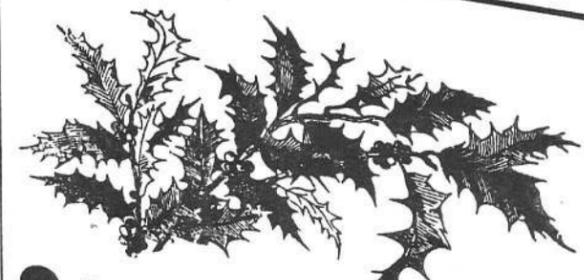
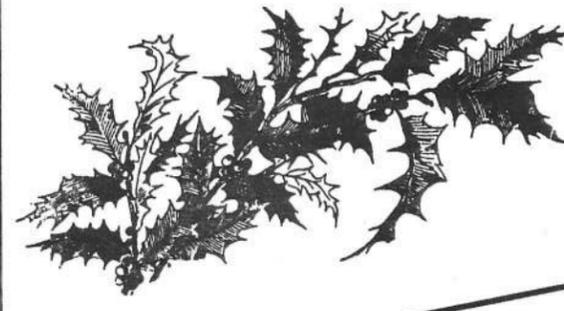
Les Services de l'éducation des adultes, en collaboration avec le Centre d'emploi du Canada, offrent à la population féminine de son territoire un programme d'initiation aux métiers non traditionnels qui favorise l'intégration des femmes au monde des occupations traditionnelles réservées aux hommes.

Ce programme permet non seulement de connaître la réalité des métiers non traditionnels et de recueillir de l'information sur certains d'entre eux, mais également il offre la chance d'expérimenter des métiers non traditionnels par des stages en milieu de travail ou en milieu de formation. Ces cours n'entraînent aucun frais pour les participantes et offrent en plus la possibilité d'obtenir des allocations de formation. D'une durée de 14 semaines à temps plein, ce programme débutera le 30 janvier 1995.

On s'inscrit en contactant le centre de formation d'éducation des adultes le plus près de chez soi: Centre L'Escale (région de Saint-Agathe) 1 (819) 326-6663. Il y aura rencontre d'information le 25 janvier, à 13h30, au Centre d'Emploi du Canada, 118, Principale - 2e étage, à Sainte-Agathe-des-Monts, 1-800-567-6712.



Les administrateurs, le personnel de la Chambre de commerce et de tourisme de Saint-Donat, du Camping de la Vallée Pimbina et du Week-End des Couleurs profitent de cette période de réjouissances pour vous adresser leurs meilleurs vœux à l'aube de cette nouvelle année



- **MERCI À NOS BÉNÉVOLES POUR LE SUPPORT ACCORDÉ LORS DE NOS ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX**
- **MERCI AUX ORGANISATEURS, AUX COMMANDITAIRES QUI NOUS ONT PERMIS D'ACCROÎTRE LA VISIBILITÉ DE SAINT-DONAT**
- **MERCI AUX VISITEURS, VILLÉGIATEURS ET RÉSIDENTS QUI ENCOURAGENT NOS GENS D'AFFAIRES TOUTE L'ANNÉE**



Journal Altitude

2e cahier

Un bilan 1994 positif pour les motoneigistes de NDM

Pour la joie des motoneigistes, les quelques bordées de neige reçues en décembre ont permis de commencer l'entretien des sentiers de motoneige un peu plus tôt pour la présente saison. Les utilisateurs remarqueront sans doute une bonne amélioration dans le surfage grâce aux modifications apportées à la gratte. Merci aux bénévoles et particulièrement à Alain Pelletier et Gilles Montreuil.

Depuis quelque temps, une petite lumière brille dans le firmament de Notre-Dame-de-la-Merci. Elle provient de la nouvelle tour de communication installée dernièrement par la municipalité sur le mont Sauvage. Grâce à ce nouveau concept, les communications par téléphone cellulaire seront de beaucoup améliorées, ce qui permettra au conducteur des randonnées plus sécuritaires lors des surfages de nuit. André Lapière a été particulièrement actif dans ce dossier.

L'année 1994 s'est terminée avec un bilan très positif pour le Club. Le trésorier Jacques Levasseur se fait le porte-parole de la direction pour souhaiter les meilleurs vœux de la saison aux membres et à tous ceux qui participent au succès de la motoneige à NDM.



En taekwondo Une équipe gagnante à Chertsey

Lors d'un tournoi géant de taekwondo qui s'est tenu récemment au cégep Vanier, à Ville Saint-Laurent, Chertsey était bien représentée par son équipe de huit participants. De ce nombre, sept ont remporté des médailles d'argent et de bronze, un des participants ayant été blessé et ne pouvant se classer. Plus de 600 sportifs de cette discipline de toutes catégories d'âges et de niveaux s'étaient donné rendez-vous à ce tournoi d'envergure provinciale où l'on a pu voir même des concurrents du Mexique. La Coupe Chong Lee était l'enjeu de ce meeting sportif. Le groupe de Chertsey a mérité quatre médailles d'argent et trois de bronze. On voit ici, dans l'ordre habituel; l'instructeur Michel Brown, Marie-Ève Gagnon, Georges Gailer, Alexandre Gagnon, Nicolas Dallaire, Karine Lévesque, Renée Benoît, Alexandre Boivin et Wesley Lord.

Vedette d'un soir à la Place des Arts

Question de faire participer la salle à leur traditionnel "Casse-Noisette", les Grands Ballets Canadiens choisissent au hasard, chaque année depuis deux ans, un enfant parmi l'assistance qui aura le privilège de revêtir le costume d'une des petites souris du célèbre ballet de Tchaïkovski. Cette année, pour la représentation du 27 décembre, cette chance a échu à Amélie Issa, 8 ans, la fille de Jean-Claude Issa, de Saint-Donat. On la voit ici à gauche de la vedette Clara dans le ballet, photo prise à la Salle Wilfrid-Pelletier le soir de la représentation. Comme toutes les souris d'un soir, Amélie se souviendra longtemps de son expérience unique sur une des grandes scènes du monde.

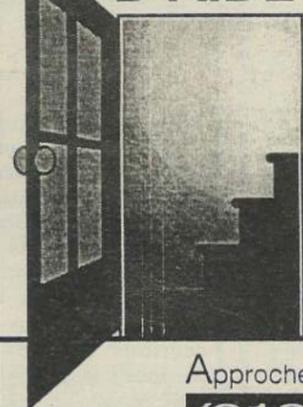


Le budget 1995 connu en janvier à NDM

C'est au cours du mois de janvier 1995 que seront connues les prévisions budgétaires pour la municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci, l'hôtel de ville ayant reçu l'autorisation de Québec d'extensionner la période prévue pour le préparer et en faire connaître le contenu.

En effet, le nouveau maire de NDM, M. Raymond Brissette, avait demandé au ministère des Affaires municipales cette extension afin de recevoir tous les postes budgétaires et y apporter, au besoin, les modifications qu'il pourrait juger nécessaires. Le Journal Altitude publiera le budget 1995 dans sa prochaine édition.

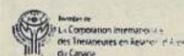
BESOIN D'AIDE?



Pour toi qui vis un moment difficile...
Une porte s'ouvre... vers un bien être intérieur.
Pour toi qui souffres d'incompréhension, de jugement, de solitude, d'abandon...
Une porte s'ouvre... vers la confiance en toi.
Pour toi qui a un besoin profond de te vivre en relation vraie...
Une porte s'ouvre vers la connaissance de toi... vers la liberté
Une porte s'ouvre vers une voie qui t'aidera à prendre le pouvoir sur ta vie

Approche Non-Directive Créatrice

(819) 424-3243

Ginette Lavoie-Legault, TRA
Thérapeute en Relation d'Aide (M.C.)

Félicitations!



Jean-Pierre Leclerc

Nous sommes fiers de vous présenter notre fils Jean-Pierre Leclerc qui, après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires est allé étudier à l'école Gabriel Rousseau à Charny comme technicien en électroménager et qui est maintenant enregistré au nom de J.P. Service. 424-3473

Bravo de toute la famille qui l'adore.

ABOLITION DU GAIN EN CAPITAL DERNIÈRE CHANCE DERNIÈRE ANNÉE

Le dernier budget fédéral autorise une mesure transitoire valable **POUR UNE SEULE ANNÉE, SOIT VOTRE DÉCLARATION D'IMPÔT 1994.**

Si vous êtes propriétaire de: résidence secondaire (chalet), terrain vacant, immeuble à revenus, commerce et industrie. Vous pouvez réclamer pour une dernière fois l'exonération du gain capital de 100 000\$ au 22 février 1994.

Quoi faire: Joignez l'annexe du gouvernement fédéral à votre rapport d'impôt de 1994 qui indique la valeur marchande au 22 février 1994.

Nos évaluateurs agréés vous offrent ce service professionnel pour établir la juste valeur marchande de vos biens au 22 février 1994. Date limite pour ce prévaloir de cette mesure est le 30 avril 1995.

"Nous sommes aussi ouverts le samedi"

Évaluation Immobilière Laurentides

Saint-Jovite
(819) 425-8668

Sainte-Agathe-des-Monts
(819) 326-9252

Saint-Sauveur
(819) 227-9564

Saint-Jérôme
(514) 565-1550

Sainte-Thérèse
(514) 433-7612

POTINS • POTINS • POTINS • POTINS

Mme Barbeau, la mère de Ronald, et Jean Rémy, assurent avoir vu une volée de castors, signe de beau temps cet hiver disent-ils.

Pascal Forget, de Saint-Donat, anime "Chauds les matins" avec Jean-René Dufort, à CIBL, 101,5 FM, de 7h30 à 9h30, du lundi au vendredi. Ca vaut l'écoute.

C'est le dimanche 8 janvier que le Havre du Parc reçoit, pour la 9e année consécutive, les bénéficiaires du Foyer St-Donat pour le traditionnel dîner des Fêtes.

Jacques "Bouillon" Boivin a atteint un sommet en carrière (hockey) en marquant trois

buts dans la victoire des siens lors d'une partie régulière de la ligue du mardi soir.

Demandez à Paulin comment il se sent dans sa jaquette de nuit.

C'est Cédric Caron qui a vendu le plus grand nombre de gâteaux de sa classe pour financer le voyage à Québec de la 4e année. Il en a vendu 54. Il est suivi de Jonathan Lavoie qui en a vendu 33.

Félicitations à Marc-André Raymond qui a été assermenté avocat le 19 décembre dernier.

Le camion de la Cuillère à Pot Sport a dû

se rendre à la Glacière, de Saint-Zénon, pour dépanner trois motoneigistes. "Un chat a sauté", dit Benoit. On en parle encore au Montagnard.

Fernand et Pierrette Juteau restent fidèles à leur tradition de sucre à la crème au Journal. Les becs restent sucrés d'ailleurs à l'année longue.

Des événements plutôt imprévus ont marqué Noël cette année dans la famille de Réjean Morin. Ce dernier n'a pas pour autant perdu le sourire et la bonne humeur.

Demandez à Martine, à la Caisse Pop, ce qu'elle a reçu dans sa grosse boîte de ca-

*Aux
Présentes*
de vos belles choses

Cadeaux
Bijoux - Papeterie
Décoration
Cartes de souhaits
Plan mise de côté
Bons d'achat

356
Principale
424-1431

deau à Noël. Félicitations!

Bon anniversaire à Gilles Nadon le 9 janvier et à sa soeur Louise le 12.

Au cas où Pitchounette ne vous l'aurait pas dit et redit, c'est son anniversaire le 17 janvier. De toutes façons, elle se chargera de vous le rappeler.

La Régie régionale de la santé collabore au développement de l'emploi dans Lanaudière

La Régie régionale de Lanaudière a conclu, avec la Direction régionale Travail-Québec, une entente par laquelle elle manifeste son intention de collaborer au dé-

veloppement de l'emploi dans le domaine de la santé et des services sociaux.

À titre de responsable de l'organisation des services sociaux et de santé, la Régie favorisera l'implantation de Corporations intermédiaires de travail (CIT) sur le territoire de Lanaudière.

Les CIT visent à augmenter l'employabilité de la clientèle prestataire de la sécurité du revenu, en vue d'une intégration durable en emploi. Par cette entente, la Régie participera à la reconnaissance des organismes qui en feront la demande, pour autant que ceux-ci répondent aux critères requis, tant par la Régie que par la Direction régionale.

Les organismes sans but lucratif intéressés à obtenir le statut de CIT doivent s'adresser au centre Travail-Québec de leur territoire. □



Le directeur de la Régie régionale de Lanaudière, M. Raynald Bergeron, en compagnie du directeur régional du réseau Travail-Québec Laurentides-Lanaudière, M. Roger Giroux, au moment de la signature de l'entente.

MAPP sur la carte MÉTÉO POUR JANVIER 95



Selon M. Mapp, le beau temps doux que nous avons connu à Noël devrait se poursuivre jusqu'au 7 janvier. Avec le changement de lune du 8 au 13, le beau temps persistera, mais il fera froid. Du 14 au 18, petite tempête de neige. Du 19 au 24, beau et plus doux. Du 25 au 31, nous devrions être témoins d'une importante tempête de neige nous amenant de 25 à 35 cm. Il est tombé jusqu'à la fin décembre plus de 65 cm de neige, une bonne base pour tous les sports d'hiver.

**ANNE-MARIE
COUTU
AVOUCATE**

430 Principale, C.P. 52, St-Donat, (Oc) J0T 2C0
Tél.: (819) 424-2132 BÉLINO: (819) 424-1574

VENTE ET
RÉPARATION SUR
PLACE

HEM

Bijouterie

Horloges - montres - bijoux

Prop. Hélène, Thérèse et Jean-Claude Mitron
211, rue Principale, Sainte-Agathe-des-Monts J8C 1K5
(819) 326-8149

i.p.o.

SCRABBLE

Débutez l'année du bon pied. Venir jouer au scrabble à partir du 11 janvier à la maison de la culture serait une bonne résolution à prendre.

Bienvenue à tous!

*La
boîte aux chiffons env.*

720 B,
Principale
Tél.:
(819) 424-3656

SOLDE Du 3 au 31 janvier 95

D'INVENTAIRE

Des rabais fous...fous...fous...

30% bas, collants et sous-vêtements **40%** Pyjamas et chapeaux Colimaçon

30% Collection Les Chiffons **25% à 50%** TISSUS

30% Jeans Création ABEILLE **25%** Patron, fil, mercerie

LIGUE DE QUILLES ST-DONAT - N.D.M.

Semaine du 7 décembre 1994

RANG	ÉQUIPES	POINTS	POINTS SAISON	DIFF.
1	R. Daigneault Elec. Mén. #2	2	77	0
1	Pub St-Donat #8	4	77	0
3	Dépanneur Justin #1	4	64	13
4	Ph. Allard-Gagnon Ass. #6	4	62	15
5	Imm. Lavoie & Ass. Inc. #7	6	58	19
6	Garage G. Robert #4	4	56	21
7	HLM St-Donat #3	4	44	33
8	Autobus Archambault #5	4	42	35

#	S	RG.	NOM	MOY	CUM	PAR	HS SAI	HT SAI	Résultats sem. passé	DIST.	TRI.
7	F	1	Michelle Robert	3	125	5649	45	191	446	25	446
3	F	2	Léonie Beauséjour	5	115	5215	45	180	403	-21	288
8	F	3	Pierrette Martin	1	114	4812	42	159	404	10	372
7	F	4	Jeannine Lippé	10	111	4689	42	161	400	-25	266
6	F	5	Mado Martel	4	109	3604	33	141	385	2	332
5	F	6	Carmen Labarre	1	104	3752	36	147	359	9	337
2	F	7	Pierrette Bergeron	2	103	4648	45	141	380	7	329
6	F	8	Pauline Larrivée	0	102	4296	42	154	340	-1	305
4	F	9	Julie Dubord	4	100	4206	42	150	357	20	357
3	F	10	Marielle Langlois	3	100	3904	39	137	371		0
1	H	1	Raymond Daviault	3	133	6027	45	221	468	-14	362
2	H	2	Bernard Bergeron	6	133	5998	45	194	479	-17	352
8	H	3	Robert Plasse	3	132	5967	45	195	502	-8	374
8	H	4	Mario Roy	3	131	5900	45	205	470	-1	391
4	H	5	Léo Beaudry	3	125	4910	39	178	415	-1	376
6	H	6	Marcel Plante	2	124	4468	36	169	457	3	381
4	H	7	Julio Kara	0	121	1089	9	164	381	18	381
5	H	8	Walter Ritchie	1	120	5404	45	167	448	-5	347
5	H	9	Raymond Cousineau	0	118	5322	45	174	444	28	434
2	H	10	Jacques Charbonneau	3	117	3881	33	144	421		0



Un beau cadeau pour les Fêtes

La boutique de vêtements Dessous Plus procédait, le 24 décembre dernier, au tirage d'un bon d'achat d'une valeur de 250 \$. Parmi tous les coupons déposés dans la boîte, c'est le celui de Célyn Villeneuve qui en est ressorti. On peut avancer que la chance était avec elle puisque c'est Guy Beauséjour qui a pigé le billet gagnant. On aperçoit ici Célyn recevant son prix des mains de la propriétaire de la boutique, Thérèse Nicole.

Hausse des ventes de véhicules automobiles neufs

Pour un deuxième mois consécutif, les manufacturiers et les importateurs de véhicules automobiles neufs déclarent des ventes à la hausse. Comme ce fut le cas durant toute l'année, les ventes de camions occupent le premier rang.

Désaisonnalisées, les ventes ont augmenté de 2,4% en octobre. Associées à l'augmentation de 7,8% enregistrée en septembre, les ventes ont atteint leur plus haut niveau mensuel depuis septembre 1991. Ces chiffres proviennent de Statistique Canada.

UN BON TUYAU DE NATHALIE SUR LES PRÊTS ET BOURSES



Déclare tout, ILS VÉRIFIENT pour de vrai!

L'an dernier j'ai travaillé au dépanneur, mais pas assez longtemps pour faire une déclaration de revenus. Et j'ai oublié de marquer mon salaire sur le formulaire où on doit déclarer ses revenus pour les prêts et bourses.

J'ai été bien surprise que le ministère de l'Éducation connaisse quand même mes revenus. C'est parce qu'il peut regarder dans les fichiers du ministère du Revenu. Ne prends pas de chance: ils ne vérifient pas seulement un formulaire sur cinq ou sur dix, ils les vérifient tous!

À cause de ça, il a fallu que je rende une partie de ma bourse! J'en ai parlé à Steve, mon coloc, comme il avait calculé tous ses revenus, il trouvait ça plus juste que tout le monde fasse pareil.

Un bon tuyau: déclare tout, tout de suite. Ça ira plus vite et tu ne perdras pas ton droit de recevoir des prêts et bourses.

Nathalie

Une fête en musique au Foyer St-Donat



Le groupe de musique folklorique La Légende, étoile montante de la musique québécoise, était de passage à la veille du jour de l'An au Foyer St-Donat où il a rappelé aux bénéficiaires les bons moments d'autant sous forme d'un concert populaire durant tout l'après-midi du 29 décembre. Incidemment, les musiciens chanteurs au nombre de six sont fils, petits-fils et neveux de Mme Céline Marion, 98 ans, hébergée au Foyer St-Donat. La salle était comble pour l'occasion. Le groupe La Légende, qui a produit jusqu'à maintenant deux cassettes en vente dans les grands magasins, est à en préparer une troisième qui devrait sortir bientôt. La grande famille Marion était évidemment bien représentée lors de cette journée mémorable.

Vous avez besoin de stores? CONSULTEZ LES SPÉCIALISTES:

les Stores
M.P.C. enr.

ESTIMATION GRATUITE

• VENTE • INSTALLATION
• RÉPARATION

UN SEUL NUMÉRO: 424-2473

DEPUIS 1945

Ed. Le Saux
inc

PLOMBERIE • POMPES • INSTALLATION SEPTIQUES

80, boul. Morin (rte 117)

Ste-Agathe

326-2955

DES SALLES DE BAINS POUR TOUS LES STYLES ET POUR TOUTES LES BOURSES



POURQUOI ALLER SI LOIN QUAND NOUS SOMMES SI PRÈS!

DÉPOSITAIRE DE L'UNIQUE THERMO-MASSEUR DE BAINS

ultra
baths inc.

À votre service depuis 1945, nous savons ce qu'il vous faut...

- Accessoires de salles de bains
- Ensemble de serviettes
- Plomberie et robinetterie
- Rideaux de douche
- Robes de chambre

IMMEUBLES R.J. *St-Donat*

LAVOIE

& ASSOCIÉS INC. COURTIER

472 PRINCIPALE
SAINT-DONAT

(819) **424-2443**

MTL (514) 286-7058

NOMINATIONS



Jean-Louis Beaudoin



Yves Amiot

La direction de IMMEUBLES R.J. LAVOIE & ASSOCIÉS INC. a le plaisir d'annoncer que Messieurs Jean-Louis Beaudoin et Yves Amiot se sont joints à leur bureau de courtage immobilier à Saint-Donat.

Monsieur JEAN-LOUIS BEAUDOIN est résidant permanent à Saint-Donat depuis 4 ans et détient un certificat d'agent immobilier affilié depuis 1991. Son expérience antérieure en immobilier dans la région de Saint-Donat, lui permettra de continuer à offrir à sa clientèle, les services complets en immobilier tels: la vente de chalets, résidences, terrains, commerces, etc...location et service inter-agence.

Monsieur YVES AMIOT a obtenu son certificat d'agent immobilier affilié en 1992. Sa connaissance du territoire de la municipalité de Saint-Donat et ses alentours, sa facilité de communiquer avec le public et son entregent sont autant d'atouts qui lui permettent d'être un conseiller digne de vous représenter et auquel vous pouvez confier sans inquiétude toutes vos transactions immobilières.

Chef de file du monde de l'immobilier à Saint-Donat depuis plus de 20 ans, IMMEUBLES R.J. LAVOIE & ASSOCIÉS INC. vous offre un inventaire des plus variés de propriétés disponibles dans la région. Aussi, afin d'offrir un meilleur service à notre clientèle, nos bureaux sont ouverts 7 jours par semaine.

IMMEUBLES R.J. LAVOIE & ASSOCIÉS INC.

Courtier immobilier agréé

472, rue Principale
Saint-Donat

St-Donat: (819) 424-2443
de MTL: 286-7058

Bonne et Heureuse Année à tous nos clients et amis



DISCOURS DU BUDGET

Mesdames,
Messieurs,

Il y a quelques jours à peine, les membres du conseil municipal et leurs cadres ont complété l'élaboration du budget municipal pour l'année financière 1995.

L'élaboration de ce budget a été faite en ayant la volonté de maintenir le taux de la taxe foncière au plus bas niveau possible.

Le budget pour l'année 1995 est de 6 008 912 \$. Comme vous le savez, le budget pour l'année 1994 était de 5 485 018 \$. On constate donc une augmentation de 523 894 \$. Cette augmentation peut paraître importante à prime abord. Cependant, il y a trois principaux éléments qui l'expliquent.

1- En 1995, nous allons avoir à payer le nouveau camion-incendie, pour une somme de 266 857 \$. Évidemment, comme nous en avons longuement discuté précédemment, ce remboursement est unique, donc, cette dépense représente plus de 50% de l'augmentation du budget.

2- En 1995, les frais de financement de notre service de la dette passent de 1 699 200 \$ à 1 815 833 \$, soit une augmentation de 116 633 \$. Cette somme représente plus de 22% de l'augmentation du budget. Cette augmentation des frais de financement est principalement due à l'émission d'obligations pour des règlements d'emprunt effectués en 1993.

3- Il y a aussi la restructuration du service de police qui amène une augmentation des dépenses de l'ordre de 70 537 \$. Cette augmentation des dépenses est principalement due au fait que les policiers municipaux couvrent maintenant l'ensemble du territoire de la municipalité 24 heures sur 24, 7 jours/semaine. Évidemment, pour ce faire, nous avons dû embaucher un cinquième policier.

Il est cependant important de noter que nous prévoyons une augmentation équivalente des revenus avec la venue de la Cour municipale de Matawinie, qui fait que nous pouvons percevoir les amendes qui sont dues suite à l'émission de billets par des policiers.

Ce sont là les trois éléments principaux qui font que le budget a augmenté en 1995.

Nous sommes donc en mesure de vous confirmer que le taux de la taxe foncière pour 1995 sera de 0,88721 \$ par 100 \$ d'évaluation, soit une augmentation de 0,04029 \$ par 100 \$ d'évaluation.

Nous considérons que cette augmentation du taux de la taxe est raisonnable, compte tenu que les revenus générés par la taxe foncière n'ont pas augmenté depuis 1991, si on exclut l'augmentation du rôle d'évaluation due à de nouvelles constructions.

Au niveau de la tarification pour l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères, il y a une très légère augmentation. Pour une résidence unifamiliale, le tarif passe de 140,00 \$ à 141,96 \$.

Au cours de l'année 1994, il y a eu plusieurs développements dans ce secteur d'activité. En effet, la M.R.C. de Matawinie a entrepris une consultation sur un concept de gestion intégrée des ordures ménagères sur le territoire de toute la Matawinie.

Dans ce concept, l'usine de traitement et de recyclage de Chertsey, dont nous sommes actionnaire, pourrait être acquise par la M.R.C. Dans cette optique, le fardeau fiscal serait beaucoup moins grand pour la municipalité de Saint-Donat.

Pour les propriétaires dont les résidences sont desservies par le réseau d'aqueduc et d'égout, il y a une légère hausse de certains tarifs qui est principalement due à la recherche en eau potable pour le nouveau puits. Il est à noter que le tarif établi selon le frontage de chaque propriété de service est à la baisse.

Malgré l'augmentation du taux de la taxe, nous sommes satisfaits de ce budget car vous pouvez être assurés que nous avons fait tout en notre pouvoir pour compresser les dépenses, tout en s'assurant que la population reçoive des services adéquats.

Nous tenons à vous souligner que notre taux de taxe se compare très avantageusement aux municipalités de même taille de la région. En effet, après vérification, la majorité d'entre elles a un taux de taxe supérieur à 1,00\$ par 100 \$ d'évaluation.

De plus, cette année, vous pourrez acquitter votre compte de taxes en 4 versements au lieu de deux, le dernier versement devant être versé vers la fin du mois d'août au lieu de la fin du mois de juin.

En conclusion, je crois que le budget municipal pour l'année 1995 fait en sorte que le fardeau fiscal des propriétaires de Saint-Donat ne sera pas trop allourdi, compte tenu de la situation économique que nous connaissons.

Durant l'année 1995, voyons les principaux projets qu'entend réaliser la Municipalité.

Dans le cadre du programme "Travaux d'infrastructures Canada-Québec", nous comptons compléter la construction du nouveau puits d'alimentation en eau potable et compléter le pavage du chemin Régimbald, sur une distance de 4,4 km.

Il est très important de noter que ces travaux, qui sont de l'ordre de 420 000 \$, sont subventionnés au 2/3 par les gouvernements du Québec et du Canada, soit pour 280 000 \$.

Enfin, les membres du conseil municipal examineront la possibilité de prolonger la piste cyclable entre la rue du Puits et le centre du village.

En terminant, au nom de tous les membres du conseil municipal, je tiens à souhaiter à toutes et à tous une période des Fêtes des plus heureuse et une bonne année 1995.

*Le maire de Saint-Donat
Yves Paquin*



MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Session spéciale des membres du Conseil, tenue au lieu ordinaire des sessions, mercredi le 28 décembre 1994 à 19h30, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence de Son Honneur le Maire, Yves Paquin, les conseillers Claude Lambert, Jovin Rouleau, Marie-Marthe Lafleur, Jean-Paul Sigouin, Guy Lorrain et Jean Lavoie. Le secrétaire-trésorier Jean Robidoux et son adjoint Raymond Beauchamp, sont aussi présents. Le Secrétaire-trésorier adjoint donne lecture de l'avis de convocation ainsi que du certificat de signification et lecture faite de ces deux documents, il est constaté que l'avis de convocation a été signifié à tous les membres, tel que requis par les dispositions du Code municipal.
Sujet à l'étude: ADOPTION DU BUDGET 1995

Cette séance est tenue exclusivement pour l'adoption du budget et les personnes présentes peuvent poser des questions sur ce même sujet.

BUDGET 1995 REVENUS

REVENUS DE SOURCES LOCALES

Taxes foncières générales	3 563 439 \$
Répartitions locales	710 288 \$
Enlèvement et destruction des ordures	637 233 \$
TOTAL ACTIVITÉ	4 910 960 \$

COMPENSATION TENANT LIEU DE TAXES

Gouvernement du Québec	101 833 \$
Organismes communautaires	27 076 \$
TOTAL ACTIVITÉ	128 909 \$

AUTRES SERVICES RENDUS

Loisirs et culture	56 000 \$
Location et tarification cours	32 900 \$
Recouvrement de tiers	12 034 \$
Solde disponible sur règlements d'emprunt	20 758 \$
TOTAL ACTIVITÉ	121 692 \$

AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES

Imposition de droits	131 300 \$
Amendes	78 250 \$
Revenus de placements	120 800 \$
TOTAL ACTIVITÉ	330 350 \$

REVENUS DE TRANSFERTS

Subvention du gouvernement fédéral	3 813 \$
Subvention du gouvernement provincial	513 188 \$
TOTAL ACTIVITÉ	517 001 \$

TOTAL DES REVENUS 6 008 912 \$

BUDGET 1995 DÉPENSES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Législation	97 560 \$
Application de la loi	28 000 \$
Gestion financière et administrative	397 805 \$
Évaluation	44 135 \$
Gestion du personnel	5 000 \$
Contributions de l'employeur	70 000 \$
Autres dépenses hôtel de ville	80 462 \$
TOTAL ACTIVITÉ	722 962 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Police	409 540 \$
Incendie	372 253 \$
TOTAL ACTIVITÉ	781 793 \$

TRANSPORT

Administration	55 579 \$
Voirie municipale	845 717 \$
Éclairage des rues	52 435 \$
Programme P.A.I.E.	17 650 \$
TOTAL ACTIVITÉ	971 381 \$

HYGIÈNE DU MILIEU

Aqueduc et égout	175 767 \$
Enlèvement et destruction des ordures	535 167 \$
TOTAL ACTIVITÉ	710 934 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Santé et bien-être	3 500 \$
TOTAL ACTIVITÉ	3 500 \$

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Urbanisme et zonage	88 754 \$
Promotion et développement industriel	55 000 \$
Logement, O.M.H.	10 597 \$
Autres activités touristiques	40 500 \$
Subvention programme revitalisation	25 000 \$
TOTAL ACTIVITÉ	219 851 \$

LOISIRS ET CULTURE

Administration - sport	7 200 \$
Administration - culture	99 092 \$
Arena	89 892 \$
Plage et animation	66 417 \$
Parcs et terrains de jeux	294 353 \$
Bibliothèque	53 515 \$
Service aux équipements	86 630 \$
TOTAL ACTIVITÉ	697 099 \$

AUTRES DÉPENSES

Frais de financements	1 815 833 \$
Quote-part, M.R.C. Matawinie	73 059 \$
Quote-part, C.I.T. Montcalm	2 500 \$
Quote-part, C.D.E.E.	10 000 \$
TOTAL ACTIVITÉ	1 901 392 \$

TOTAL DES DÉPENSES 6 008 912 \$

CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-332 est de 791,65 pieds;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-333 est de 547,89 pieds;
CONSIDÉRANT QUE l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 90-334 s'élève à 2 273 900 \$;
CONSIDÉRANT QUE l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 90-335 s'élève à 5 212 200 \$;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 90-336 est de 586,01 mètres;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 91-363 est de 42,67 mètres;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-376 est de 212,57 mètres;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-382 est de 42,67 mètres;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-393 est de 335,88 mètres;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 92-393-1 est de 267,93 mètres;
CONSIDÉRANT QUE l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 93-413 s'élève à 659 500 \$;
EN CONSÉQUENCE il est proposé et unanimement résolu qu'une taxe générale de 0,88721 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables de cette municipalité;

Une compensation, dont les différents montants sont fixés au règlement numéro 90-344 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables desservis par les réseaux d'égout et/ou d'aqueduc de la municipalité.

Une tarification dont les différents montants sont fixés aux règlements numéros 90-347 et 94-434 soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables desservis par les réseaux d'égout et/ou d'aqueduc de la municipalité.
Une taxe spéciale au taux de 0,01757 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 86-248.
Une taxe spéciale au taux de 3,76342 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 86-251.

Une taxe spéciale au taux de 0,03693 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 87-273.
Une taxe spéciale au taux de 3,96077 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 88-300.
Une taxe spéciale au taux de 0,25816 \$ du pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-319.

Une taxe spéciale au taux de 0,00933 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-320.
Une taxe spéciale au taux de 1,14675 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 89-321.
Une taxe spéciale au taux de 6,73255 \$ par pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-332.

Une taxe spéciale au taux de 5,48628 \$ par pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-333.
Une taxe spéciale au taux de 0,34808 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-334.
Une taxe spéciale au taux de 0,08494 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-335.

Une taxe spéciale au taux de 0,77599 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-336.
Une taxe spéciale au taux de 1,50105 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 91-363.
Une taxe spéciale au taux de 2,13924 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-376.

Une taxe spéciale au taux de 19,02976 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-382.
Une taxe spéciale au taux de 10,39070 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-393.
Une taxe spéciale au taux de 0,53991 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-393-1.

Une taxe spéciale au taux de 0,02979 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-413.
Une tarification, dont les différents montants sont fixés aux règlements 89-324 et 94-437 soit et est imposée et sera prélevée de tout propriétaire occupant et/ou non occupant ayant un ou plusieurs locaux, sous locaux ou occupant, pour le traitement des ordures ménagères.

Toutes ces taxes seront prélevées selon l'évaluation ou le frontage ou l'unité étant ceux portés au rôle actuellement en vigueur ou selon la manière prévue aux règlements numéros 89-324, 90-344, 94-434, 92-398, 90-347 et 91-364 pour pourvoir aux dépenses prévues au budget ci-dessus.

Une taxe spéciale au taux de 5,48628 \$ par pied de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-393-1.
Une taxe spéciale au taux de 0,34808 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-334.
Une taxe spéciale au taux de 0,08494 \$ par 100 \$ d'évaluation soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-335.

Une taxe spéciale au taux de 0,77599 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 90-336.
Une taxe spéciale au taux de 1,50105 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 91-363.
Une taxe spéciale au taux de 2,13924 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-376.

Une taxe spéciale au taux de 19,02976 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-382.
Une taxe spéciale au taux de 10,39070 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 92-393.
Une taxe spéciale au taux de 0,53991 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-393-1.

Une taxe spéciale au taux de 0,02979 \$ par mètre de frontage soit et est imposée et sera prélevée sur tous les biens-fonds imposables affectés par le règlement numéro 93-413.
Une tarification, dont les différents montants sont fixés aux règlements 89-324 et 94-437 soit et est imposée et sera prélevée de tout propriétaire occupant et/ou non occupant ayant un ou plusieurs locaux, sous locaux ou occupant, pour le traitement des ordures ménagères.

Toutes ces taxes seront prélevées selon l'évaluation ou le frontage ou l'unité étant ceux portés au rôle actuellement en vigueur ou selon la manière prévue aux règlements numéros 89-324, 90-344, 94-434, 92-398, 90-347 et 91-364 pour pourvoir aux dépenses prévues au budget ci-dessus.

Adopté.
PROPOSÉ ET UNANIMEMENT résolu que la session soit et est levée.
Adopté.

Yves Paquin, maire
Raymond Beauchamp, secrétaire-trésorier adjoint

CONSIDÉRANT QUE d'après le budget ci-haut, le Conseil aura à des dépenses de 6 008 912 \$;
CONSIDÉRANT QUE les revenus non fonciers s'élèvent à 1 097 952 \$;
CONSIDÉRANT QUE pour combler la différence il est requis une somme de 4 910 960 \$;
CONSIDÉRANT QUE l'évaluation foncière imposable s'élève à 401 643 701 \$;
CONSIDÉRANT QUE les revenus générés par le règlement numéro 90-344, assurant la compensation pour l'eau et le service d'égout seront de 93 084 \$;
CONSIDÉRANT QUE les revenus générés par le règlement numéro 90-347 qui impose une tarification concernant les eaux d'aqueduc et d'égout de la municipalité pour acquitter les échéances annuelles en capital et intérêts dus en vertu des règlements numéros 88 S.C.H.L., 122, 122 S.C.H.L., 128, 129,161,187, 243, 86-251,87-269, 87-277, 88-300, 90-332, 90-333 et 92-393 seront de 298 971 \$ pour l'année 1995;
CONSIDÉRANT QUE les revenus générés par le règlement numéro 94-434 qui impose une tarification concernant les eaux d'aqueduc de la municipalité pour acquitter les échéances annuelles en capital et intérêts dus en vertu du règlement numéro 94-434 seront de 5 953,26 \$ pour l'année 1995;
CONSIDÉRANT QUE l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 86-248 s'élève à 4 250 900 \$;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 86-251 est de 780 pieds;
CONSIDÉRANT QUE l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 87-273 s'élève à 34 961 700 \$;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 88-300 est de 419,90 pieds;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 89-319 est de 420 pieds;
CONSIDÉRANT QUE l'évaluation foncière imposable affectée par le règlement numéro 89-320 est de 3 609 400 \$;
CONSIDÉRANT QUE le frontage des lots affectés par le règlement numéro 89-321 est de 373,27 mètres;

Dépouillement de l'arbre de Noël des Optimistes de NDM

DUO DESIGN

conception graphique
lettrage à l'ordinateur
concepts et
fabrication d'enseignes



805 principale, Saint-Donat
4 2 4 - 5 0 7 5

Le Père Noël, accompagné de sa très jolie Fée des Étoiles, a rendu des gens heureux à NDM. Les petits ont eu droit au dépouillement annuel de l'arbre de Noël des Optimistes.

Le maire Raymond Brissette, les con-

seillers, le président Optimiste Réjean Richard et l'organisatrice de cette fête, Georgette Dupuis, ont accueilli tout ce beau monde.

Les bénévoles Optimistes, avec le support financier de la Municipalité, ont contribué à faire de cette fête

d'enfants une réussite. Au cours de la journée, il y a eu tirage du fameux panier de Noël de Georgette. C'est Martine Leroux Lauzière, de Gatineau, qui a été l'heureuse gagnante.

Le président de la campagne du Téléthon des Étoiles, M. André Dupuis, souligne qu'un montant de 4 500 \$ a été amassé à NDM et Saint-Donat. Pour tout le comté, cela fait un total de 25 000 \$. Il remercie

Ils étaient nombreux les jeunes au dépouillement de l'arbre de Noël des Optimistes. Ils étaient tout aussi nombreux les enfants qui ont rencontré le vrai Père Noël qui a remis à chacun un cadeau. Léandre (photo ci-contre) semble particulièrement y tenir.



tous les bénévoles membres et non membres.

Julien Alarie, président du Comité de la Guignolée désire remercier tous les bénévoles qui ont bien vou-

lu accepter de faire la cueillette. Le partage est confié aux bons soins du Comité de la Pastorale.

Avis aux intéressés: si vous désirez vous amuser tout en faisant

du bénévolat, n'hésitez pas à nous contacter au 424-5170.

Aux noms de tous les Optimistes, Bonne Heureuse et Sainte Année!

Jeannine Leroux
secrétaire-trésorière



Notre-Dame-de-la-Merci

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-MERCI

DISCOURS DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec, je dépose le rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Merci.

LES ÉTATS FINANCIERS DE 1993:

Selon le rapport du vérificateur, les états financiers pour l'année terminée le 31 décembre 1993, révèle un excédent des recettes sur les dépenses au montant de 67 305 \$.

Cet excédent a été reporté au surplus accumulé et une partie de ce surplus a servi à acheter le camion sanitaire en 1994.

Les dépenses au 31 octobre 1994 s'élèvent à	871 199 \$
Les recettes au 31 octobre 1994 s'élèvent à	926 203 \$

Étant donné la construction du chemin Ste-Lucie et la préparation pour l'asphaltage de divers autres chemins, tels que chemin du lac Sauvage, chemin de l'Étoile, chemin Dufresne et autres. L'année 1994 se terminera par un déficit absorbé par le budget de 1995.

Les orientations générales pour 1995 seront comme suit:

- Aucune hausse de taxe foncière pour l'année 1995;
- Finaliser le chemin Ste-Lucie au moyen de subventions déjà accordées pour l'année 1995;
- Renouveler le règlement 113-93 sur les nouvelles constructions en accordant l'exemption de taxes pour 2 1/2 exercices financiers;
- Privilégier le développement résidentiel et commercial;
- Implantation du réseau téléphonique 911;
- Améliorer la communication entre le conseil et les citoyens;
- Finaliser les sentiers pédestres sur le bord de la rivière Dufresne;
- Établir une structure d'organisation des loisirs;
- Améliorer le camping municipal;
- Terminer la halte routière et le barrage selon les disponibilités d'argent du programme d'infrastructure;
- Implanter des sites touristiques sur le Mont Ouareau (ancienne tour à feu) et au parc des trois (3) chutes;

Ces orientations générales pour 1995 seront concrétisées selon la disponibilité des subventions et des argent disponibles au budget afin de terminer l'année 1995 sans déficit.

Donné à Notre-Dame-de-la-Merci ce 2e jour de décembre 1994.

Raymond Brissette
Maire

Espoirs de nos jours, de NDM, propose plusieurs activités à ses membres

L'Âge d'Or de Notre-Dame-de-la-Merci "Espoir de nos jours" est actif et propose aux membres plusieurs activités pour les mois de janvier et février, à la salle l'Orchidée.

Le 11 janvier: Bingo Spécial à 19h30. Entrée: 6 \$.

Le 12 janvier: Jeux: 500, Billard, etc.

Le 19 janvier: Bingo à 13h00.

Le 25: Bingo Spécial, dès 19h30. Entrée: 6 \$.

Les 8 et 22 février: Bingo Spécial, à 19h30. Entrée: 6 \$.

Les 9 et 16 février: Jeux divers: 500, poches, billard, etc.

St-Valentin

Le 11 février on fête la St-Valentin à la salle communautaire de NDM. Il y aura buffet (18h00 à 20h00), orchestre folklorique, danse western et en ligne, ainsi qu'un permis d'alcool. Plusieurs prix de présence seront distribués.

Il y aura également un grand tirage d'une télévision 29", et de montants de 200 \$ et 100 \$. L'entrée est de 15 \$. On réserve sa place le plus tôt possible en téléphonant à Léo au 424-2494, Roch au 424-1725 ou Marcel au 424-2061. Les places sont limitées.

Les profits de la soirée serviront à payer les réparations de la salle l'Orchidée.

Comment prévenir les chutes à domicile

Le CLSC de Joliette et la Direction de la santé publique de Lanaudière unissent leurs efforts dans un projet de prévention des chutes à domicile chez la clientèle inscrite au service de maintien à domicile.

Cette initiative est bien pertinente si on tient compte du fait que dans notre région comme ailleurs au Québec, les chutes accidentelles chez les personnes âgées représentent la première cause de décès et d'hospitalisation parmi l'ensemble des autres catégories de blessures. Chaque année, une personne âgée sur trois vivant à domicile fait une chute, et c'est le cas d'une personne sur deux en institution. Près de 45% des chutes accidentelles sont attribuables à des dangers présents dans l'environnement (objets, escalier, neige, glace, autres).

Considérant l'augmentation prévue de la population de personnes âgées de 65 ans et plus dans Lanaudière d'ici l'an 2002, le problème des chutes accidentelles pourrait devenir encore plus important. Il est possible que cette situation exerce une pression à la hausse sur la demande de soins de santé et de services sociaux dont ceux en maintien à domicile.

C'est pour toutes ces raisons que le CLSC et la Direction de la santé publique ont produit trois outils de travail dans le cadre de ce projet: un guide de formation pour les intervenants, un guide d'évaluation et de prévention des chutes à domicile ainsi qu'un dépliant d'information aux personnes âgées. Une centaine de personnes âgées doivent collaborer à ce projet d'ici juin 1995.

Pour plus de renseignements relativement à ce projet, il suffit de contacter le CLSC Joliette au 755-2111 ou la Direction de la santé publique au 759-9900.

Que sont nos amis devenus?



PAR
GEORGES L'ALLIER

Nous voici rendus à cette période l'année où il est bon de faire les bilans. Il est bon de faire le décompte des bonnes et des mauvaises choses qui nous sont arrivées au cours des derniers 12 mois.

Parmi les événements qui nous troublent le plus, nous ne pouvons manquer d'évoquer la mé-

moire des êtres chers qui viennent de nous quitter pour un monde meilleur.

Les gens de mon âge ont été élevés dans la crainte de cette mort que l'on nous présentait comme un moment dramatique au cours duquel nous allions recevoir la sentence méritée, à la suite de notre vie si remplie d'imperfections. La récompense devant venir, pour la plupart des gens, après un stage plus ou moins long au purgatoire. Très peu de justes pouvant espérer monter directement au paradis. Bref, rien de bien invitant, c'est le moins que l'on puisse dire.

Heureusement, la science commence à s'occuper de ce grand événement de façon rigoureuse; ce n'est plus uniquement la foi qui nous renseigne. Depuis quelques années, les travaux du Dr Moody et de ses émules tendent à prouver qu'il y a la vie après la mort. Ce n'est qu'un passage dans une autre dimension. Les recherches menées auprès de milliers de personnes rescapées aux limites de la vie (comme les noyés, les accidentés, etc.) ont prouvé qu'indépendamment de la foi et de la nationalité des gens, ces personnes éprouvaient presque toutes une expérience semblable. Ils sont accueillis par des membres de la famille et des amis souvent décédés depuis longtemps, et ils se trouvent immédiatement dans un état de bien-être impossible à atteindre ici bas. Plusieurs, qui ont été

réanimés par les médecins, leur en veulent de les avoir ramenés sur terre...

Évidemment, vous pouvez croire ou ne pas croire en ces choses. Il est toutefois raisonnable de croire que nos parents et amis décédés éprouvent un grand plaisir à retrouver dans l'au-delà des parents et amis chers qu'ils croyaient partis à tout jamais.

En définitive, il est réconfortant de savoir que, malgré la peine qu'ils ont eue à nous quitter, nos êtres chers se retrouvent heureux au paradis et qu'ils reçoivent la récompense bien méritée après toutes ces années passées dans notre vallée de larmes.

Au fait, Bonne et Heureuse Année et le paradis à la fin de vos jours! □

Une grave maladie emporte Jean-Pierre Gras

PAR
GEORGES L'ALLIER

plaisirs, en compagnie de son épouse, préférera se mettre au service de ses concitoyens tout d'abord au sein de l'Association des propriétaires de Beaulac, puis, disposant toujours de temps libres, devint conseiller municipal de son district.

C'est à ce titre qu'à la demande du maire Leclerc, Jean-Pierre accepta de participer à la fondation du Troisième Âge Chertsey et plus tard, à celle de la Maison des Aînés de Chertsey en qualité de trésorier.

Un homme de cœur



Jean-Pierre Gras

Personne ne s'y attendait. Cependant, la Providence a des desseins dont le sens nous échappe. Jean-Pierre Gras, cet homme plein de vie et d'énergie, nous a quittés, emporté en moins d'un mois par un cancer foudroyant. Dès qu'il a pris sa retraite à Beaulac, cet ancien homme d'affaires a bien vite compris qu'il ne pouvait pas rester inactif à voir passer le temps. Lui qui aurait pu se payer une retraite pleine de voyages et de

Comme on l'a déjà dit, Jean-Pierre ne se livrait pas facilement. Il semblait vouloir cacher sa sensibilité, sa générosité sous un aspect bourru qui ne trompait pas ceux qui finissait par le connaître et par l'aimer. C'était un homme de cœur, foncièrement honnête et qui veillait jalousement sur les sommes d'argent qu'il devait administrer en tant que trésorier. C'était un homme entier, d'une seule pièce qui nous montrait vite sa façon de penser, même que certains lui reprochaient un certain manque de tact. Personnellement, je

crois plutôt qu'en son for intérieur, Jean-Pierre s'amusait de la réaction provoquée chez les gens par ses réparties souvent sur-

prenantes.

Nous garderons de Jean-Pierre le souvenir d'un bon vivant au grand cœur, un peu surpris peut-être de ce qu'il jugeait quelquefois de l'ingratitude de la part de certaines personnes qu'il avait pourtant aidées. Il en

a souffert.

Nous offrons nos sympathies à son épouse Yolande ainsi qu'à tous les membres de sa famille, en incluant ses nombreux amis qui le regretteront encore longtemps. Au revoir J.P. Repose-toi bien. □

Nouvelles en bref de Chertsey

AVEC
GEORGES L'ALLIER

Le dimanche 18 décembre dernier, la paroisse de St-Théodore-de-Chertsey célébrait son 125e anniversaire de fondation par un concert donné à la chorale "Les voix des Moulins", de Terrebonne, assistée de notre Jasmine Miron au violon. Plusieurs invités de marque: notre évêque Mgr Gilles Lussier accompagné de plusieurs anciens curés de la paroisse. Ce fut un régal pour l'oreille.

Vous avez sans doute vu sur les journaux dernièrement le cas de cette vieille dame polonaise qui a été décorée pour bravoure par l'État d'Israël. Mme Irena Krepek avait, au risque de sa vie, caché des fugitifs juifs dans sa ferme en Pologne pendant la dernière guerre. Or Mme Krepek est la grand-mère de notre Mme Jakwiga Ludwicka, la pharmacienne de Chertsey. Bravo. Bon sang ne saurait mentir...

Pour la première fois à Chertsey, les percepteurs de Centraide sont heureux d'annoncer que l'objectif de 3 000 \$ fixé avant la campagne a été atteint. Merci aux généreux donateurs et félicitations aux bénévoles.

Nos amis Annette et Denis Demers viennent d'être secourus par une mauvaise nouvelle: leur nouveau, Éric Arpin, a été lâchement étranglé à Magog. Il était âgé de 9 ans.

Depuis un mois, Chertsey a été éprouvé par la disparition de plusieurs de ses meilleurs citoyens.

Fin novembre, c'est Mme Thomas Béland qui nous quittait, après une longue et pénible maladie. C'était une ancienne présidente de l'âge d'or. Elle était également une amie du Centre de jour.

Jean-Paul Gauthier, un cofondateur du Centre de jour de Chertsey il y a une douzaine d'années, s'est éteint à Terrebonne où il était hospitalisé depuis plusieurs années, victime de la maladie d'Alzheimer. C'était un homme au grand cœur, un costaud doté d'une très belle

voix de ténor, qui faisait les délices de ses amis. Nous apprenons à l'instant le décès de M. Jean-Louis Poiré qui était maire de Lac Paré, au moment de la fusion.

Nos sympathies aux familles éprouvées.

Impossible de passer sous silence la perte d'une grande Dame, défenseur des aînés et aînées québécois, présidente pendant de nombreuses années de l'AQDR provinciale, Mme Yvette Brunet. Yvette était bien connue des politiques de tous ordres à qui elle faisait des remontrances lorsqu'elle croyait que leurs agissements étaient contraires aux intérêts des aînés. Les politiciens la craignaient mais la respectaient. Ils la consultaient aussi en la faisant siéger sur plusieurs comités, tant au fédéral qu'au provincial. Elle était venue nous voir à Chertsey il y a quelques années lors du 5 à 7 de lancement du projet de la Maison des Aînés. Plusieurs se souviennent du vigoureux échange verbal entre elle et le député Thérien... Qu'elle repose en paix.

Dame rumeur nous apprend qu'un directeur de funérailles songerait à ouvrir un salon à Chertsey. La rumeur (non vérifiée) stipule que ce salon serait situé dans les environs de la Maison Desjardins. L'entrepreneur en question posséderait déjà trois autres salons dans la grande région.

Malgré tous ces décès, il ne faut pas se décourager; ça ira mieux en 1995. Bonne et Heureuse Année à tous. Surtout beaucoup de santé.

AQDR

TROISIEME AGE CHERTSEY
C.P. 159 Chertsey, (Québec) J0K

LA DÉFENSE DES DROITS
DES AÎNÉS

Ludwicka Jadwiga

Pharmacienne

Chertsey



Lundi: 9:30 à 18:00
Mardi: 9:30 à 18:00
Mercredi: Fermé
Jeudi: 9:30 à 19:00
Vendredi: 9:30 à 20:00
Samedi: 9:30 à 17:00
Dimanche: 11:00 à 15:00
Fermé tous les jours de 12:00 à 13:00 sauf le dimanche

7320 Route 125, C.P. 466
Qc, J0K 3K0
Tél.: (514) 882-2948



MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

AVIS PUBLIC VOUS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de Chertsey, que lors de l'assemblée du budget du 20 décembre 1994, les prévisions budgétaires 1995 ont été adoptées.

<u>RECETTES</u>	
- Taxes	2 744 730. \$
- Paiement tenant lieu de taxes	120 740.
- Autres recettes de source locale	190 150.
- Transfert inconditionnel	7 470.
- Transfert conditionnel	270 720.
TOTAL:	3 333 810. \$

<u>DÉPENSES</u>	
- Administration générale	813 654. \$
- Sécurité publique	251 531.
- Transport	787 710.
- Hygiène du milieu	648 598.
- Urbanisme	80 646.
- Loisir et culture	46 800.
- Autres dépenses	704 871.
TOTAL:	3 333 810. \$

Le taux de la taxe foncière pour l'année 1995 est maintenu à 1,14\$ du cent dollars d'évaluation. DONNÉ À CHERTSEY, ce 21 décembre 1994.

Pierre Mercier
secrétaire-trésorier



MUNICIPALITÉ
d'ENTRELACS

Le Buletin de la Municipalité d'Entrelacs

2351, boul. Entrelacs, Entrelacs J0T 2E0
Tél.: 228-2529 Fax: 228-4866

VOLUME VI No 12

Les différents comités pour 1995

Il y a une responsabilité qui incombe au maire, soit celle d'utiliser les talents de chacun à meilleur escient dans le but bien spécifique de faciliter l'administration de la municipalité et d'obtenir des résultats tangibles.

Voici la liste des responsables des différents comités pour l'année 1995 que le conseil a entériné par une résolution.

Yvons Cloutier: Maire, président du conseil, conseiller de comté à la MRC, responsable du dossier des finances et de celui des annexions. Le maire est aussi membre d'office sur tous les comités.

Maires suppléants

Raynald Lévesque (janvier et février); Paul Fournier (mars et avril); Arthur Provençal (mai et juin); Simone Sansfaçon (juillet et août); Carole Perreault Wilson (septembre et octobre); Raynald Lévesque (novembre et décembre).

Comités

Sécurité publique (incendie et protection civile): Raynald Lévesque, responsable.
Hygiène du milieu (collecte des ordures ménagères, gros morceaux): Carole Perreault Wilson,

responsable.

Administration: Arthur Provençal, responsable.
Sports & loisirs (Infrastructures): Simone Sansfaçon, responsable.

Urbanisme et mise en valeur du territoire: Arthur Provençal, responsable.

Culture: Carole Perreault Wilson.

Travaux publics & voirie: Raynald Lévesque et Paul Fournier.

Voici maintenant la liste des élus qui nous représentent sur certains organismes.

Paul Fournier, délégué au Transport C.I.T. Montcalm.

Paul Fournier, délégué au Transport Adapté.

Simone Sansfaçon, déléguée à la Croix Rouge.

Yvon Cloutier, délégué à la Forêt Ouareau.

Arthur Provençal, délégué à Quat'C.

Arthur Provençal, délégué à la C.D.E.T.

Carole Perreault Wilson, déléguée à la C.D.E. Matawinie.

Siégeront sur le Comité de Gestion: Raynald Lévesque, Paul Fournier, Arthur Provençal, Simone Sansfaçon, Carole Perreault Wilson et le secrétaire-trésorier comme personne ressource. □

On coupe ou non l'éléphant blanc

Au mois de novembre dernier, le Conseil municipal passait deux (2) résolutions et mandatait le secrétaire-trésorier ainsi que l'architecte pour étudier la possibilité d'aménager la bibliothèque à même le Centre communautaire ainsi qu'une salle de conseil.

La préoccupation du conseil étant de rentabiliser ses infrastructures pour le bénéfice des contribuables, tout en étant réaliste sur les besoins réels de sa population.

L'espace nécessaire pour cette réalisation serait de 20' x 60' (1 200 p.c. espace exigé pour la bibliothèque) en superposant une mezzanine pour une salle de conseil. L'espace disponible (grande salle) serait de 60' x 60' (3 600 p.c.) pour les besoins d'une population de 648 résidents.

Pour fin de comparaison, la municipalité de Chertsey possède une salle de 2 886 p.c. pour 2 900 résidents, elle peut contenir 280 personnes.

Le vécu de la salle actuelle démontre bien les besoins réels de la population, puisque 113 activités sur 136 ont une vocation sociale comme le bingo, la danse sociale, etc. Elles sont toutes réalisables dans une salle de 3 600 p.c.

Les changements nécessaires impliqueraient

la construction d'un mur, de deux portes, d'un plafond (plancher salle du conseil) et de finition, l'aménagement intérieur étant toujours subventionné à 50% par le ministère, ceci représente bien entendu la solution la moins coûteuse de toutes mais non la moins controversée.

La préoccupation première semble se diriger vers l'avenir, vers la possibilité qu'un jour Entrelacs pourrait voir sa population de jeunes s'accroître considérablement. Malheureusement, les chiffres et les données nous indiquent une autre réalité et nous indiquent pour le futur une vocation bien différente.

Nous devons donc nous concentrer maintenant sur la nécessité d'améliorer le service de la bibliothèque pour près de 400 abonnés et sur l'obligation qu'a le Conseil de considérer toutes ses ressources afin de gérer au mieux les fonds et les biens publics?

Il serait peut-être temps de redonner à l'éléphant blanc sa vocation première, celle d'un vrai centre communautaire!

Carole Perreault Wilson
conseillère

Taux de taxes pour 1995

À l'assemblée spéciale du 9 décembre 1994, le Conseil municipal a déposé un règlement sur les taux de taxe foncière, de compensations, d'imposition pour l'exercice 1995 et sur les conditions de perception.

Alors, pour l'exercice 1995, il n'y a pas d'augmentation sur le taux des taxes. Il sera imposé et prélevé sur tous biens fonds imposables 1,20 \$ par 100 \$ d'évaluation, soit:

- une taxe générale de 98.5 ¢;
- une taxe pour rembourser le fonds roulement de 3.42 ¢;
- une taxe pour le Centre communautaire de 6.85 ¢;
- une taxe pour le camion autopompe de 1.23 ¢;
- une taxe pour la Sûreté du Québec (Ré-

forme Ryan) de 10.00 ¢.

Cependant, pour l'exercice financier 1995 seulement, afin de pourvoir au paiement des travaux de revitalisation du village et des trottoirs, il est imposé et il sera prélevé une tarification de:

- a) 30 \$ par terrain vacant
- b) 60 \$ pour tous les autres terrains

Le Conseil municipal a opté pour cette nouvelle formule car l'administration veut éviter des emprunts à long terme. Ce procédé épargne les contribuables à payer deux fois trop cher à cause des intérêts sur des emprunts. De cette façon, nous pouvons faire certaines réalisations et améliorations dans notre municipalité sans endetter notre génération future. "L'important ce n'est pas ce que l'on sait, c'est ce qu'on fait avec ce que l'on sait..."

Merci aux bénévoles de la bibliothèque

Le Conseil municipal, les employés et la population d'Entrelacs désirent remercier les bénévoles de la bibliothèque, Micheline Parent, responsable, Suzanne Larivière et Denise Baillargeon.

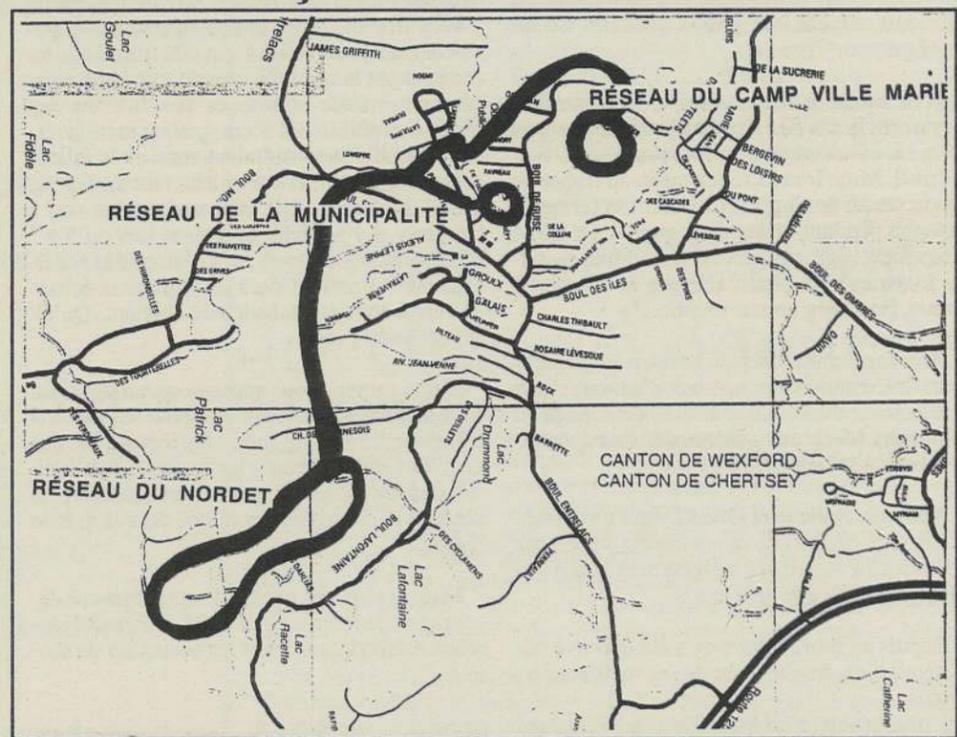
Ces trois personnes sont très importantes pour la culture d'Entrelacs et c'est grâce à elles si nous avons une bibliothèque dynamique. Merci mille fois à nos bénévoles.

Si vous passez à la bibliothèque, n'oubliez pas de remercier personnellement ces trois personnes vraiment très dévouées.

Aménagement des pistes de ski de fond

Les employés de la Corporation de Développement et Touristique d'Entrelacs Inc. ont commencé depuis quelques semaines à aménager les pistes de ski de fond pour relier les réseaux de la municipalité d'Entrelacs, du camp familial "Le Nordet" et du camp "Ville Marie". Les pistes sont prêtes et la signalisation sera terminée au courant de l'hiver. Nous espérons que l'aménagement se poursuivra dans les prochaines années.

VOICI UN APERÇU DU NOUVEAU RÉSEAU



Votre aide aux jeunes sera appréciée

Les élèves de l'école d'Entrelacs font des randonnées dans nos pistes de ski de fond durant leurs activités scolaires.

Malheureusement, quelques élèves n'ont pas d'équipement de ski de fond. Alors nous demandons aux personnes généreuses qui veulent se

départir de leurs vieux skis de fond ou bottillons de bien vouloir les donner à l'école d'Entrelacs. Vous pouvez contacter Mme Francine Perreault au 228-4350 ou au 228-4242. Merci pour votre générosité.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES		
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE		
	1994	1995
RECETTES		
Taxes	968 933 \$	968 936 \$
Paiements tenant lieu de taxes	23 095 \$	31 466 \$
Autres recettes de sources locales	61 200 \$	48 000 \$
Transferts	24 967 \$	19 527 \$
TOTAL	1 078 195 \$	1 067 929 \$
Compensation spéciale pour la revitalisation du village		100 000 \$
Affectation du surplus pour la revitalisation du village		40 130 \$
		1 078 195 \$
DÉPENSES		
Administration générale	248 807 \$	251 516 \$
Sécurité publique	94 117 \$	102 664 \$
Transport	366 732 \$	356 161 \$
Hygiène du milieu	84 241 \$	90 922 \$
Santé et bien-être	2 921 \$	2 921 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	50 716 \$	46 891 \$
Loisirs et culture	94 853 \$	91 593 \$
Frais de financement	95 808 \$	96 459 \$
TOTAL	1 038 195 \$	1 039 127 \$
AFFECTATIONS		
Fonds des dépenses en immobilisations	40 000 \$	28 802 \$
Projet revitalisation du village		140 130 \$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	1 078 195 \$	1 208 059 \$

PROFESSIONNELS ET COMMERÇANTS À VOTRE SERVICE!

ARPEUTEURS

ALAIN CLECH
 arpenteur - Géomètre
 Land Surveyor
 519 Principale C.P. 239 BUR.: (819) 424-2815
 ST-DONAT, QUÉ. J0T 2C0 FAX: (819) 424-5478

ASSURANCES

ASSURANCES
GODARD, LAFRENIÈRE, ST-AMOUR INC.
 membre du
GROUPE GODARD
 François Lafrenière C.d'A.Ass
 Sylvie-Anne St-Amour C.d'A.Ass
 617, Principale
 St-Donat-de-Montcalm (Qc) J0T 2C0
 Tél.: (819) 424-3115
 Fax: (819) 424-7251
 Cell.: (819) 324-7640

assurances
Georges Forget inc.
 vie et générale
 327, rue Principale - C.P. 369
 Saint-Donat (Québec)
 J0T 2C0
 Tél.: (819) 424-2311
 Gaston Forget, C. d'A. Ass. propr.
 Georges Forget, C. d'A. Ass.

BUANDERIE

Buanderie du Village
 • Service résidentiel ou commercial
 • Machines pour couvre-lits, draperies, etc.
 • Avec ou sans service
 486 B, Principale, St-Donat 424-4199
 Sylvie Godin, prop.

CÂBLODISTRIBUTEUR

Télé câble
St-Donat inc.
 365, Principale, C.P. 149, St-Donat, J0T 2C0
 Tél.: (819) 424-2082

COMPTABLES

DAGENAIS, LAPIERRE, SIMARD ET ASSOCIÉS
 COMPTABLES AGRÉÉS
 Mario Simard C.A. associé
 922, RUE DE LIÈGE EST
 MONTRÉAL, QUÉBEC
 H2P 1L1
 Téléphone: (514) 387-8140
 Télécopieur: (514) 387-6334
 422 A, RUE PRINCIPALE
 SAINT-DONAT, QUÉBEC
 J0T 2C0
 Téléphone: (819) 424-3454
 Télécopieur: (819) 424-1574

Yves de Carufel, C.G.A.
 COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ
 1960 boul. Ste-Adèle
 casier postal 1200
 Ste-Adèle J0R 1L0
 Tél.: (514) 229-2346
 Télécopieur: (514) 229-3792
 472 rue Principale
 St-Donat J0T 2C0
 (819) 424-3135

Serge St-Georges, C.G.A.

COMPTABLE GÉNÉRAL LICENCIÉ
 Saint-Donat
 Tél.: (819) 424-3287
 645, rue du Moulin
 C.P. 880
 Saint-Jovite (Québec) J0T 2H0
 Tél.: (819) 425-3727

AMYOT GÉLINAS
 Comptables agréés
 - Vérification - Fiscalité -
 Consultation - Financement
 - Services informatiques
 Saint-Donat (819) 424-1363
 Sainte-Agathe (819) 326-3400
 Saint-Jovite (819) 425-8691
 L'Annonciation (819) 276-1666
 Sans frais: (800) 665-0455

CONSTRUCTION

(819) 424-2117
 René Charbonneau, prop.
Construction J.D. Charbonneau Inc.
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
 COMMERCIAL - RÉSIDENTIEL
 C.P. 667, 268, Brisson St-Donat, (Québec) J0T 2C0

YVES MARCEAU
 CONSTRUCTION - RÉNOVATION
 Montréal cell.: (514) 949-7845
 Saint-Donat (819) 424-3210

DENTISTE

Centre dentaire René Jobidon
René Jobidon, d.m.d.
 Chirurgien - dentiste
 472 A, Principale, C.P. 999
 St-Donat, (Québec)
 J0T 2C0
 Tél.: (819) 424-1885

DENTUROLOGISTES

Denis Lafontaine d.d.
 DENTUROLOGISTE
 Fabrication et réparation
 de prothèses dentaires
 472A, rue Principale
 SAINT-DONAT
 Tél.: 424-7717
 Sur rendez-vous

ÉLECTRICIEN

Tél.: 424-5599
Gaston Blais
ENT-ÉLECTRICIEN
 Spécialité: Chauffage électrique
 2017 - Route 125 Notre-Dame de la Merci

EES
 ENTREPRISES ÉLECTRIQUES
 ST-DONAT INC.
 ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
 paul duplessis (819) 424-2648
 c.p. 339 saint-donat(québec) j0t 2c0

EXCAVATION

Les Excavations St-Donat Inc.
 Bernard Lambert, prop.
 Sable
 Gravier
 Terre
 Pierre concassée
 Entèvement de la neige
 Installation de fosse septique
 416 RUE DU COLLEGE
 C.P. 105
 ST-DONAT (QUÉBEC)
 J0T 2C0
 (819) 424-2821

GARAGES

Garage Marcel Lamarche Inc.
 Mécanique générale - Spéc. Freins, Soudure
 Remorquage 24 heures, mise au point
 Rte 125 Notre Dame de la Merci
 Co. Rousseau J0T 2A0
 (819) 424-5337

GARAGE G. ROBERT INC.
 Rte 125, Notre-Dame-de-la-Merci,
 Qué J0T 2A0
 (819) 424-5850

GARAGE J. BOUDREAU INC.
ALIGNEMENT
 • Mise au point • Freins
 • Transmission • Silencieux
 • Pneus • Amortisseurs
REMORQUAGE
 641 Principale
 C.P. 176
 St-Donat J0T 2C0
 Tél.: 424-2110

IMPRIMERIE

IMPRIMERIE COMMERCIALE
DUARÉAU
 • ENVELOPPES • FACTURES
 • EN-TÊTES DE LETTRES • CIRCULAIRES
 • CARTES D'AFFAIRES • ALLUMETTES
 • FAIRE PART • PHOTOCOPIES
 • TROPHÉES DE TOUS GENRES
 445 Rue Principale, C.P. 1150, St-Donat, P.Q. J0T 2C0
 Tél.: (819) 424-3588

NOTAIRES

Tél.: (819) 424-2882
 Télécopieur: (819) 424-2950
Normand Campbell
 B.A., L.L.L., D.D.N.
 NOTAIRE - NOTARY
 Conseiller juridique - Legal adviser
 338 RUE PRINCIPALE, C.P. 238, ST-DONAT J0T 2C0

Me RAYMOND M. SIGUIN
 L.L.B. D.D.N.
 Me MARIE-CLAUDE RAYMOND
 L.L.L. D.D.N.
RAYMOND & SIGUIN
 NOTAIRES
 CONSEILLERS JURIDIQUES
 Place Monette 430 Principale c.p. 400 St-Donat
 Tél.: (819) 424-2272 Fax: (819) 424-1574

PHARMACIENS

514, Principale C.P. 758
 St-Donat
 Tél.: 424-2626
F. Allard, B. Gagnon et associés
PHARMACIENS
 Heures d'ouverture
 Lundi: 9h30 à 21h00
 Mardi: 9h30 à 18h00
 Mercredi: 9h30 à 18h00
 Jeudi: 9h30 à 18h00
 Vendredi: 9h30 à 21h00
 Samedi: 9h00 à 17h00
 Dimanche: ouvert de
 juin à septembre

SERVICES

CENTRALE DES ALARMES DE MONTCALM
 Rawdon 834-2532 / 6151
 Joliette 752-7232
 Montréal 943-1560
 Administration 3520 Church, Rawdon (Québec)
 J0K 1S0 Fax: (514) 834-4583

POLARIS
 Croyez-le
VENTE ET SERVICE
 RÉPARATION DE TOUTES AUTRES MARQUES
CENTRE DE LOCATION
ST-DONAT
 659 Principale Saint-Donat 424-2124

TORO. CENTRE DE LOCATION ST-DONAT
Arrens
 LOCATION,
VENTE & RÉPARATION
 TONDEUSES, SOUFFLEUSES, TRACTEURS, TRONÇONNEUSES
 VENTE & SERVICE D'EXTINCTEURS
424-2124
 659, rue Principale Saint-Donat

Ouvert 7 jours
 8h00 à 18h00
la Cuillère à pol Sport Inc.
VENTE, LOCATION, RÉPARATION
 Motoneiges, Tondeuses, Tracteurs à gazon, Scies mécaniques,
 Moteurs hors-bord, Semi-hors-bord et En-bord
 Husqvarna DÉPOSITAIRE AUTORISÉ
 PONTONS ET BATEAUX
 STABCRAPY
 "CHEZ NOUS LE SERVICE EST NOTRE PRIORITÉ"
 67 route 329, Saint-Donat (819) 424-4761

Tél.: (819) 424-5342
 424-5610
Carrière St-Guillaume Inc.
 Sable, Pierre, Gravier
 Terre "noire"
 Service de camion et tracteur
 Installation de fosses septiques
 Déneigement
 235, ch. Saint-Guillaume
 Lac Ouareau
 Saint-Donat (Québec)

• PHOTO PASSEPORT
 • PHOTO
ASSURANCE-MALADIE
 424-2611
PLACE MONETTE

TÉL 882-2744
Monsieur VIDE-TOUT Enr.
 "OU PRESQUE"
 VIDAGE DE FOSSES SEPTIQUES ET PUISARDS
 Saint-Donat: Bur.: 424-1465
 Chertsey: Bur.: (514) 882-2744
 J. Valois

SERVICES

GIRARD SPORTS
VENTE ET RÉPARATION
DE MOTONEIGES
en r
VÉHICULES
4 ROUES • POLARIS •
Dépositaire
POLARIS
11895 rte 335
ST-CALIXTE NORD 222-1376

PHOTO PASSEPORT
PHOTO CARTE SOLEIL
Place Monette
424-2610

THÉRAPEUTE

RELATION D'AIDE
me vivre en relation
Ginette Lavoie-Legault, TRA
Thérapeute en Relation d'Aide
Approche Non-Directive Créatrice
Membre de
La Corporation Internationale
des Thérapeutes en Relation d'Aide
du Canada
Saint-Donat (Québec)
(819)424-3243

TRADUCTION

FLB Saint-Donat
Montréal
Francine L. Brault
Traduction/Infographie
Téléphone: (819) 424-5601
Téléphone: (514) 878-3721
Télécopieur: (514) 878-1231

VÉTÉRINAIRE

TÉL.: (819) 326-4071
Clinique Vétérinaire Ste-Agathe
Veterinary Clinic
5, RUE STE-AGATHE
STE-AGATHE-DES-MONTS DR. JEAN ROBERGE, M.V.

Le mot du maire d'Entrelacs



Conformément à l'énoncé électoral de l'an passé, le budget 1995 ne comporte aucune hausse du taux de taxe foncière, du tarif pour la collecte des ordures ménagères et de toutes les autres tarifications en vigueur dans la municipalité.

Cependant, lié par la promesse de payer le Centre communautaire au complet en cours de mandat, nous avons dû recourir à une formule particulière dans le dossier des infrastructures.

Comme je l'expliquais le mois dernier, nous avons inclus au budget une somme de 100 000 \$ pour couvrir environ 25% de tous les travaux d'infrastructures qui, normalement, devraient être réalisés à Entrelacs avant le 24 juin.

Vous aurez donc, comme citoyen d'Entrelacs, des travaux d'une valeur de 400 000 \$ qui seront payés de la façon suivante: 40 000 \$ à même le surplus budgétaire, 30 000 \$ venant du gouvernement fédéral et 230 000 \$ étant la part du gouvernement provincial, et le fameux 100 000 \$ que vous

êtes appelés à couvrir. Le conseil a pensé utiliser la formule qui a été mise de l'avant à St-Donat et dans d'autres municipalités, celle du "une shot", c'est-à-dire la formule où les citoyens font un effort une seule année et couvrent le montant total plutôt que de recourir à la formule d'emprunt à long terme qui exige des délais interminables, de nombreuses démarches et qui, surtout, génère des intérêts qui font en sorte que le montant à payer double ou triple sur une longue période.

La formule que le conseil a décidé d'utiliser a au moins l'avantage de sauver les intérêts. Vous payez une fois, et c'est fini.

Les 830 terrains vacants vont payer 30 \$ une seule fois, en 1995. Les immeubles de la municipalité vont payer 60 \$ une seule fois en 1995.

Puisque le conseil a pour objet principal l'élimination des dettes à long terme, il a jugé bon d'utiliser ce mode de paiement pour pouvoir faire profiter la population d'Entrelacs des sommes qui étaient mises

à sa disposition par les gouvernements supérieurs, puisque ces sommes étaient offertes pour les années 94 et 95 seulement.

Vous profitez donc de travaux d'amélioration du village (trottoirs, stationnement, barrage) d'une valeur de 400 000 \$ pour votre 30 \$ ou votre 60 \$.

Il ne faut pas oublier l'objectif du conseil actuel: l'élimination de toutes les dettes à long terme de la municipalité pour la fin du présent mandat, et c'est cette idée qui nous guide actuellement dans toutes les activités que nous entreprenons. Avec votre support et votre compréhension, nous y arriverons et d'ici peu, nous pourrions nous enorgueillir de vivre dans une municipalité qui n'a pas de dette, mais pas de dette du tout.

Merci de votre compréhension et encore une fois, Bonne Année à tous et à toutes.

Le maire
Yvon Cloutier

Le choix du mois à la bibliothèque d'Entrelacs

Si est dentiste dans la vie, il est musicien dans le coeur. L'intérêt immense que voue M. Claude Beaulieu à la musique va du vocal à l'instrumental. Il a déjà dirigé un chœur de chant et il se nourrit quotidiennement de musique classique, avec un faible pour Mozart. Bricoleur à ses jours, il aime aussi la marche et le ski de fond dans la nature. Après (ou avec) la musique, son passe-temps favori est la lecture. Voici donc le choix pour ce premier mois de 1995, de notre abonné le Dr Claude Beaulieu.

Le Sorcier, de Francine Ouellette. Dommage que plusieurs de nos excellents auteurs de roman historique québécois doivent brûler les feux sacrés de la rampe de la télévision pour percer au grand jour. Comme si le roman à lui seul,

fruit de leur principal talent d'écrivain, ne suffisait pas! Francine Ouellette est du nombre. Son renommé et célèbre roman *Au nom du père et du fils* a frappé à la porte de plusieurs milliers de foyers québécois avec la télé-série du même nom. Il a aussi tenu en haleine jusqu'à la fin les lecteurs du roman (et bien sûr les téléspectateurs) avides de connaître les retrouvailles du métis Clovis et de son père, le docteur Philippe, le départ du "méchant" curé Plamondon qui avait pourtant imploré le pardon.

Le Sorcier est la suite palpitante qui nous présentera un Clovis médecin ou sorcier? Un Blanc ou un Indien? Un jeune adulte farci d'extraordinaires sentiments: la haine, l'amour, le pardon? Peut-être. Lisez ou plutôt écoutez cette symphonie de mots pleins de poésie.

"Oh! mon enfant, enfant de mes larmes De ma passion et de la déraison. Iras-tu, si loin de nos souvenirs Te venger dans le sang et par le sang? Par le sang?"

"Je me suis laissé envoûter. Faites comme moi avant de visionner la télé-série qui n'est pas nécessairement la réplique exacte du roman. Bonne lecture."

Claude Beaulieu

Caisse populaire d'Entrelacs
MICHELLE PRUD'HOMME
DIRECTEURE GÉNÉRALE
2682, Boul. Entrelacs
Entrelacs, Qué. J0T 2E0
Tél.: 228-2582 - 83
Fax: 228-2045
Lun à Jeudi: 10:00 à 15:00
Vendredi: 10:00 à 19:00

MERCI...
Le Fonds d'Amitié remercie la population pour sa très grande générosité à la Guignolée. Nous avons pu ainsi donner de nombreux paniers de Noël à nos familles dans le besoin.
Frère Gilles Pauzé

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!
Puisse la Nouvelle Année combler les coeurs de joie et de gaieté et ce bonheur durer toute l'année.

ENTREPRISES ÉLECTRIQUES ST-DONAT inc.
Tél.: 424-2648
Prop.: Paul Duplessis

Gagnante: Colette Juteau
MOT-MYSTÈRE
MOT DE 9 LETTRES
MARIAGE CÉLINE - RENÉ
Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.
album celine epoux mariage
angelil ceremonie epouse montreal
banquet choral faire-part notre-dame
basilique cortège fleurs reception
bouquetiere dion invites rene
salle
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
1 B O U Q U E T I E R E B
2 C R S E T I V N I E A F
3 E N E E E L L A S S L L
4 I O T C G C I U I A B E
5 N T H E E A O L E A U U
6 O R E N U P I R E N M R
7 M E N E E Q T R T G T S
8 E D I R U N N T I A E N E
9 R A L E O U S A O M G A
10 E M E M N O I D B N E E
11 C E C T R A P E R I A F
12 X U O P E C H O R A L E
* Seront acceptées uniquement les coupures de journaux
Couvrez la chance de gagner 10 \$ en envoyant au Journal votre bonne réponse. Tirage au sort tous les mois parmi les bonnes réponses reçues.

Quelle belle invitation. Si vous venez fouiner à la Bibliothèque, vous aussi trouverez le roman qui saura bien vous envoûter ou vous charmer! Les bénévoles vous attendent le vendredi, jour et soir, et le samedi avant-midi.

L'an dernier, à pareille date, nous nous demandions ce que 1994 nous réservait. Quelques 1 800 heures de service bénévole plus loin et la déception d'aucune amélioration du local, nous sentons que le flambeau est de plus en plus lourd à porter, dans un couloir de plus en plus étroit...

Cependant, l'appréciation et les encouragements de nos abonnés nous ont soutenues et aidées à poursuivre un travail dont la plupart ignore la somme et les efforts. Par ailleurs, les critiques venant d'une personne qui n'apprécie rien, croyant que tout lui est dû, ou de quiconque n'a jamais mis les pieds dans la bibliothèque mais la trouve "assez grande", ne ralentiront pas les ardeurs et le dévouement de vos bénévoles.

Toutefois, nul n'est à l'abri de l'usure du temps et des efforts. Et si aucune autre épaule ne vient s'ajouter à la roue, celle-ci risque de ralentir jusqu'au point où le service pourrait en souffrir.

Nous espérons, malgré tout, que 1995 nous sera favorable avec votre appui et toute la bonne volonté qu'y mettent toutes les personnes impliquées dans le "dossier Bibliothèque". À tous, nous disons Bonne et Heureuse Année!

Micheline D. Parent
responsable

LA VÉRITÉ...
Le Journal ALTITUDE
1350
est lu par plus de
12 000 personnes
et va beaucoup
plus loin...
Pour le même prix,
vous offre-t-on
meilleur choix
ailleurs?

PETITES ANNONCES

(819) 424-2610

* Annonce non encadrée: 7,00 \$

* Annonce encadrée: 8,00 \$

(taxes incluses)

PAYÉ après parution: + 1,00 \$

À VENDRE

Dépanneur, 464, Ch. St-Guillaume, St-Donat. Prix révisé. Vue et accès au lac. Établi depuis + de 20 ans. Maison-Commerce-Essence-Bâtiment supplémentaire. Rendez-vous: 424-5577.

DIVERS À VENDRE

Motoneige POLARIS 440. 1979. Bon État. Fonctionne très bien. 800 \$ négociable. Inf: 424-4780 ou 424-2175.

Patins BAUER. 2 paires garçon. Pointure 6 et 6 1/2. 1 paire fille pointure 4. 10 \$ la paire. Info: 424-2391.

À LOUER

Lac du Marcheur, NDM. À vendre ou à louer à la saison ou l'année. 3 ch. à c., salle de jeux et atelier. Foyer pierre. Info: Richard: 1-819-377-1129.

Motoneige BOMBARDIER 1970. Olympique 335, électrique. Très bonne condition. 900 \$. Info: 424-1997 ou (514) 763-5338.

2 dossiers porte-bagages pour motoneige. État neuf. 40 \$ chacun. Info: 424-1997 ou (514) 763-5338.

Chiots Golden Retriever Terre-neuve. 9 semaines. Stéphane 424-7663.

TRANSPORT

Besoin occasionnel de quelqu'un qui voyage de MTL à St-Donat avec véhicule pouvant apporter objets un peu trop volumineux pour voiture ordinaire. Laisser message (514) 271-2245.

OFFRES DE SERVICES

Garderais enfants chez moi du lundi au vendredi. Expérience. Très maternelle. 424-2391 Agathe à NDM.

Taxidermiste, 40 ans d'expérience, travail garanti, ponctuel, honnête. Sculpture sur bois. Info: Claude Bourguignon (819) 425-6934.

La réforme de l'état civil, un changement dans nos habitudes

L'entrée en vigueur du Code civil du Québec, le 1er janvier 1994, a apporté des changements dans le mode d'inscription des naissances, des mariages et des décès et dans la façon d'obtenir des documents concernant ces actes. Depuis cette date, seul le directeur de l'état civil est habilité à agir en matière d'enregistrement et de délivrance des actes de l'état civil.

Par conséquent, la nouvelle gestion des actes civil a entraîné une modification des habitudes des Québécois quant à la façon d'enregistrer une naissance, un mariage ou un décès et pour l'obtention d'un certificat, d'une copie et d'un acte de l'état civil.

Déclaration des naissances

Une naissance doit être constatée et déclarée au directeur de l'état civil dès que possible dans un délai qui n'excède pas 30 jours. Les documents nécessaires pour faire la déclaration sont remis aux parents à l'hôpital. Nous recommandons que ces documents soient complétés à l'hôpital et transmis sans délai aux auto-

rités. Il est important que les parents choisissent bien le prénom de leur enfant en pensant que c'est un choix définitif. S'il advenait que le nom choisi par les père et mère comporte un nom de famille composé ou des prénoms inusités qui prèlent au ridicule ou soient susceptibles de déconsidérer l'enfant, le directeur de l'état civil peut inviter les parents à modifier leur choix.

Déclaration des mariages

Tous les célébrants de mariage doivent posséder une autorisation du ministre de la Justice pour exercer leur fonction. Par exemple, si vous demandez à un oncle missionnaire, en visite au Québec, de célébrer votre mariage, il devra obligatoirement obtenir une autorisation à cet effet. Les personnes déjà compétentes à célébrer les mariages avant la réforme possèdent cette autorisation. Lors de votre mariage, le célébrant doit compléter une déclaration de mariage et vous la faire signer ainsi que vos témoins. Cette déclaration est transmise au directeur de l'état civil par le célébrant.

Déclaration des décès

La déclaration de décès est faite par un proche ou par une personne capable d'identifier le défunt. Le formulaire pour faire la déclaration est disponible chez le directeur de funérailles. Ce formulaire vous remettra également un exemplaire du constat de décès qu'il faudra joindre à la déclaration. À votre demande, le directeur de funérailles peut transmettre lui-même les documents au directeur de l'état civil.

L'obtention d'un certificat

Pour obtenir un certificat de naissance, de mariage ou de décès, il est préférable de remplir le formulaire "Demande de service". Ce document est disponible près de chez vous dans les bureaux municipaux et dans les presbytères. Il y en a également dans les hôpitaux, les CLSC, les centres de maintien d'oeuvre, les bureaux d'aide juridique, les palais de justice et dans les salons funéraires.

Pour éviter les délais inutiles, il est important de compléter correctement le formulaire. Pour ce faire, nous vous conseillons de lire attentivement les instructions qui se trouvent au verso de chacun d'eux. Dans la mesure où vous pouvez planifier vos besoins,

faites vos demandes à l'avance. Il en coûte 12 \$ pour obtenir un certificat.

En cas d'urgence

S'il arrivait que malgré toutes ces précautions vous ayez besoin d'un certificat de naissance, de mariage ou de décès, de façon pressante, il est possible de faire une demande en indiquant que c'est urgent et d'y joindre un paiement de 35 \$. Votre requête sera traitée et vous recevrez votre document par courrier spécial. N'oubliez jamais que toute inexactitude ou imprécision dans les renseignements que vous fournirez pourra entraîner un retard dans le traitement de la demande.

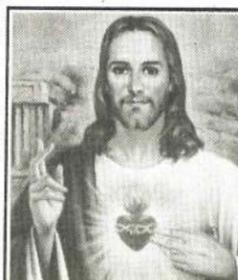
Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à l'un des bureaux de Communication-Québec ou à la Direction de l'état civil, située au 205, rue Montmagny à Québec, G1N 2Z9, tél.: (418) 643-3900 et 2050, rue de Bleury à Montréal, H3A 2J5, tél.: (514) 864-3900. ailleurs au Québec, utiliser la ligne sans frais: 1 800 567-3900.

MERCI MON DIEU
Dites 9 fois "Je vous salue Marie" par jour, durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9ième jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai L.L.

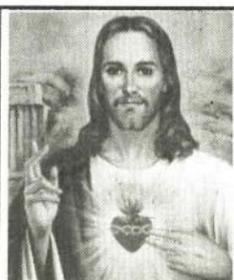
Garderais bébés chez-vous sur semaine (week-end à l'occasion).

Garderais aussi personnes âgées malades. Aiderais personnes âgées pour ménage, cuisine etc. Expérience

Pierrette Charette
424-4681



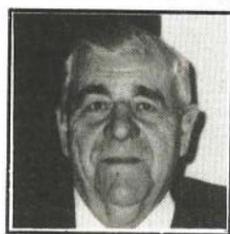
REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR
Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. L.L.



REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR
Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesses de publication, quand la faveur sera obtenue. M.R.

Bois de foyer Sélectionné 424-7965

Remerciements



Monsieur Ephrem Simard

Suite au décès d'Ephrem Simard survenu le 14 novembre 1994 à l'âge de 77 ans, son épouse, ses enfants, leurs conjoints et ses petits-enfants désirent remercier sincèrement tous les parents qui leur ont témoigné des marques de sympathie. Nous étions perdu quelqu'un qui nous était très cher, mais parce qu'il a touché tant de gens, il continuera de vivre dans nos coeurs. Que chacun trouve ici l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme personnels.

Remerciements



VACHON SIROIS, Jeannette

La famille de Émilien Sirois, Maurice, Monique, Nancie et Johanne remercient sincèrement les personnes qui leurs ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Jeannette Vachon Sirois survenu le 18 novembre 1994.

Remerciements



ST-AMOUR LAMBERT Rita

La sympathie que vous avez témoignée lors du décès de Mme Rita Lambert, née Rita St-Amour, survenu le 23 juillet 1994 nous a été d'un grand réconfort, nous en garderons un souvenir ému. M. Willie Lambert, son époux et les enfants. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

ATTENTION...ATTENTION...
PROCHAINE ÉDITION
DU
JOURNAL ALTITUDE
Février 1995
Date limite pour
communiqués et publicités
25 janvier 1995

ABONNEMENT JOURNAL ALTITUDE

Nom: _____

Adresse: _____ C.P.: _____

Ville: _____ Province: _____

Code postal: _____

Abonnement:
9,25\$: Canada (taxes incluses)
18,00\$: Étranger
1 an (12 numéros)

Nouvel abonnement
Renouvellement:

Retournez à: **Journal Altitude 1350**
426, Principale C.P. 1350
Saint-Donat (Québec)
J0T 2C0

Une médium prévoit un chaos dans la vallée du St-Laurent

(JL) - Pierre Forget (réparations d'électroménagers), un Donatien résident Place Tournesol à Saint-Donat, assistait dernièrement à Sainte-Agathe à une session publique du médium Donna Kinniburg. Mme Kinniburg est une médium de type "transe-profonde" très connue au Canada et aux États-Unis. Son mari, Steve Kinniburg, agit comme directeur lors des séances, et les entités qui se manifestent à travers elle ont choisi de s'appeler "Réflexion".

Cette séance publique avait pour sujet "Le chaos: les endroits sécuritaires pour vivre au Québec". Pierre Forget propose ici aux lecteurs un résumé de ce qui s'est dit au cours de cette rencontre.

Toute la vallée du Saint-Laurent sera noyée jusqu'à une altitude pouvant varier de 600 à 800 pieds. Les probabilités sont très fortes pour que cela se produise en 1997. Toutefois, l'éventualité pourrait être retardée jusqu'en 1999. C'est une chaîne d'événements qui amènera cette situation. Le tout devrait d'abord commencer avec l'activité du volcan Etna. Des tremblements de terre et autres bouleversements suivraient.

Pierre Forget rapporte que Mme Kinniburg recommande fortement de mettre des provisions de côté pour survivre à ces événements. La suggestion idéale est une réserve pouvant assurer trois ans de survie. Il est toutefois possible de survivre si les gens se mettent

ensemble dans un réseau de troc et d'entraide. Il y aura un krach économique et le commerce devra se faire par le troc. Selon Mme Kinniburg, la séparation du Québec n'aura probablement pas lieu, ce qui n'empêchera pas que le Québec éprouvera de grandes difficultés économiques.

Les gens devront songer à se protéger, car le niveau de crime augmentera avec la diminution des ressources. Les autres parties du Canada viendront en aide au Québec. Les endroits les plus sécuritaires sont situés dans le Bouclier canadien, à une altitude supérieure à 800 pieds. L'électricité pourra manquer durant plusieurs semaines.

Pour ce qui est des gens qui prennent leurs

vacances en Floride, Pierre Forget a appris qu'il est fortement déconseillé d'y investir. Sur un thème plus général, l'axe de la terre changera; les sources d'eau potable seront contaminées et il faudra revenir aux besoins essentiels.

Malgré cette vision apocalyptique rendue publique par la médium, Pierre Forget a trouvé la séance très intéressante. "Réflexion" a semblé bien indiquer que le fait de connaître les événements préparait mieux à les affronter. M. et Mme Kinniburg ont décidé de situer leur base de travail à Sainte-Agathe pour la région de Montréal. Il y aura une autre session publique fin janvier. Le sujet traité: les prédictions pour 1995.

La région de Lanaudière à bord du Québec Express en France

Les 7, 8 et 9 novembre derniers, des représentants des 18 régions du Québec étaient de passage en France à bord d'un train-exposition afin de promouvoir les spécificités d'ici. Durant trois jours, le "Québec Express", un train composé de cinq wagons dont trois étaient consacrés aux régions touristiques, a visité les gares de Lyon, Nancy et Strasbourg, permettant ainsi d'aller au devant de clients potentiels. Ce nouveau concept mis de l'avant par Tourisme Québec fait d'ailleurs partie intégrante de la plus importante campagne jamais menée chez nos cousins français. Bien que cette formule de "trains-forums" soit déjà exploitée en Europe, il s'agissait d'une première en ce qui concerne le produit touristique.

Durant ces trois jours, plus de 7 000 personnes ont visité cette exposition sur rail dont le thème principal était "Et au milieu coule le

Saint-Laurent". On y retrouvait plusieurs photographies et objets traditionnels de partout au Québec. La région de Lanaudière s'est distinguée par la ceinture fléchée, les grands espaces hivernaux, la villégiature, la proximité du grand fleuve et la beauté de ses sites naturels.

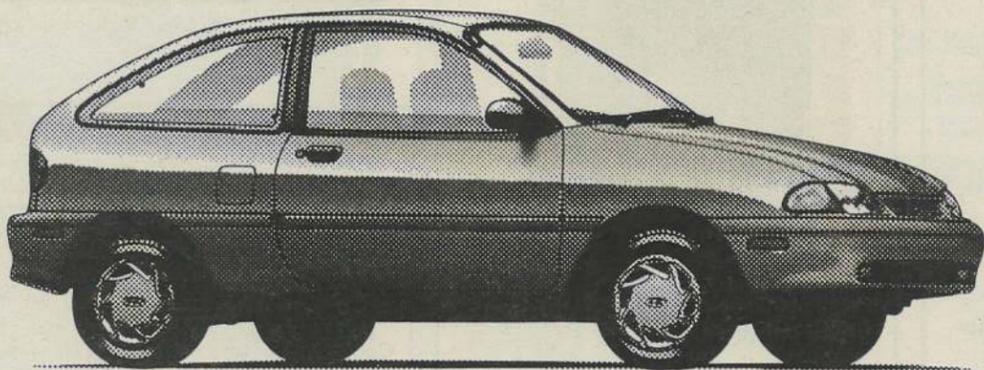
Bien que très intense, cette expérience s'est avérée très positive pour la région qui était dignement représentée par Linda Mallette, agente de marketing à Tourisme Lanaudière. Cette dernière signalait que les visiteurs ont beaucoup apprécié ce rapprochement. Ils ont vanté l'accueil et l'humour jovial des animateurs sans manquer l'occasion de souligner la chaleur de notre accent et la qualité visuelle de l'exposition. Pour la plupart, le Québec figure comme une destination de voyage à plus ou moins long terme.



On aperçoit Linda Mallette, agente de marketing à Tourisme Lanaudière qui porte la traditionnelle chemise à carreaux. Cette photo a été prise à la gare de Lyon, en France, lors du passage du train-exposition Québec Express.

Desrosiers

FORD



Aspire 94

8 995\$

Taxes, transport et préparation en sus

Desrosiers FORD STE-AGATHE

90, boul. Morin (rte 117), Ste-Agathe
(819) 326-8944
1-800-567-6702